



DISPARITION

La mort en Amazonie de Sir Peter Blake

FIGURE légendaire de la voile, Sir Peter Blake est mort en Amazonie, mercredi 5 décembre, tué par une bande de pillards, près du port de Balneario da Fazendinha (Brésil). Vainqueur de la Course autour du monde en équipage 1989-1990, détenteur du Trophée Jules-Verne (record du tour du monde en équipage et sans escale), deux fois vainqueur de la Coupe de l'Amérique (1995 et 2000), le navigateur néo-zélandais se consacrait depuis à des missions écologiques.

Lire pages 28 et 29

Les talibans capitulent après deux mois de guerre

● Les derniers bastions des étudiants en religion tombent les uns après les autres ● La reddition du fief de Kandahar a été négociée ● Les Etats-Unis refusent que le mollah Omar soit laissé en liberté ● Le chef du gouvernement afghan estime qu'il doit être jugé ● Aucune trace de Ben Laden à Tora Bora

SOMMAIRE

● **La chute de Kandahar** : Après deux mois de guerre, les talibans de Kandahar, leur fief, ont capitulé. Ils ont accepté, jeudi 6 décembre, de rendre les armes et, vendredi, des soldats pachtounes anti-talibans sont entrés dans la ville. Ils ont également renoncé à combattre dans d'autres provinces du Sud. La reddition avait été négociée, mais les Etats-Unis excluent tout accord qui laisserait en liberté le mollah Omar, chef des talibans, qui avait annoncé la « destruction de l'Amérique à brève échéance ». p. 2 et 3

● **Qui juger et comment ?** : Washington veut traduire le mollah Omar devant un tribunal. Hamid Karzaï, chef du gouvernement transitoire afghan, qui avait négocié la chute de Kandahar, estime que le mollah Omar doit être jugé « s'il y a des preuves contre lui ». « Il doit être tenu pour responsable de son association avec le terro-

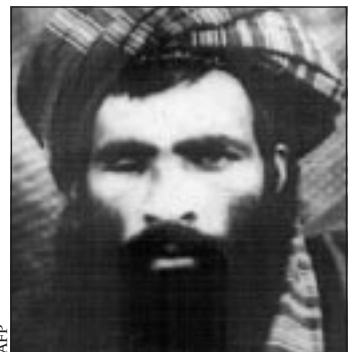


risme », a-t-il ajouté. John Ashcroft, ministre américain de la justice, confirme la volonté des Etats-Unis de faire appel à une justice d'exception - des tribunaux militaires - pour les terroristes. Portrait de Donald Rumsfeld, ministre de la défense devenu star. p. 4

● **La fin des talibans** : De 1994 à 2001, les sept ans de malheur du mollah Omar, chef suprême des talibans. Violents combats à Tora Bora, dans les grottes où sont réfugiés des combattants d'Al-Qaïda. L'Alliance du Nord affirme contrôler la quasi-totalité de Tora Bora où elle n'a trouvé aucune trace d'Oussama Ben Laden. Colin Powell estime que l'OTAN n'a pas été marginalisée dans la guerre contre le terrorisme. p. 5 et 6

● **Editorial et chronique** : Editorial, « Victoire américaine ». La chronique de Pierre Georges. p. 20 et 27

www.lemonde.fr/dossier-special



PORTRAITS CROISÉS

Oussama et Omar

Ils n'avaient pas grand-chose en commun. Ils n'auraient jamais dû se rencontrer. Or une étrange complicité a uni le mollah Omar (photo), chef des talibans, fils de paysan pachtoun, et Oussama Ben Laden, chef d'Al-Qaïda, enfant d'une riche famille saoudienne. Lequel de ces deux alliés contre nature était le vrai patron, dans l'Afghanistan des talibans ? Notre enquête, et l'analyse d'Olivier Roy. p. 16 et 17

Le ramadan à l'école

LA PRATIQUE du ramadan se développe dans les établissements scolaires. De plus en plus d'élèves respectent cette période rituelle de jeûne, qui doit prendre fin le 15 décembre, au lycée comme au collège, voire même à l'école primaire. Par mimétisme, des non-croyants, mais aussi parfois des non-musulmans, suivent désormais le ramadan. Dans la majorité des établissements, cet essor traduit une banalisation de l'islam. Les enseignants s'adaptent sans que le fonctionnement de la scolarité soit perturbé. Certains ressentent toutefois ce développement récent comme un « passage en force » et redoutent un recul de la « frontière laïque ».

Lire page 12

Au nom du père, Jean Kéhayan milite pour un musée de l'immigration à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jean Kéhayan, dont le nom dit l'origine arménienne, raconte : « Mon père m'a souvent raconté son arrivée à Marseille, en 1921, après des nuits d'angoisse : "On a vu les côtes, le phare, des lumières. Je me suis dit, tu arrives dans un nouveau pays, avec des survivants." Sur nos passeports, il était écrit, à la main, qu'on ne pourrait plus retourner d'où on venait. Nous sommes descendus sur les quais, et nous avons vu des uniformes. Je m'attendais à prendre un coup. Mais l'homme en uniforme m'a tendu une chaise et m'a dit : "Asseyez-vous". »

Ce récit, Jean Kéhayan l'a lu sous mille autres formes quand il a visité le musée d'Ellis Island, l'île new-yorkaise par laquelle ont transité les millions d'immigrants venus peupler les Etats-Unis. Depuis, il mène campagne pour qu'on transforme l'île de Planier, dont le phare signale l'entrée de la baie de Marseille depuis des siècles, en « espace de mémoire ». Citant Blaise Cendrars - « Marseille appartient à qui vient du large » -, il a d'abord lancé une pétition afin que la France honore « ces hommes et ces femmes [qui] ont en

commun d'avoir aperçu leur nouvelle et belle terre promise depuis le phare de Planier ».

Son premier texte a recueilli des milliers de signatures, mais les décideurs marseillais ont su le décourager, en lui expliquant que le lieu était trop loin de la rive pour abriter un musée. La pétition, transformée, continue de circuler, grâce au Crédit mutuel, aux Mutuelles de Provence et à la Mutualité française, qui ont donné 20 000 francs pour éditer la carte postale qui lui sert de support. Forte de plus de 5 000 paraphes, elle dit : « Je suis d'accord pour que le phare de Planier soit rebaptisé Planier-la-Liberté. Marseille et Euroméditerranée méritent un musée de la mémoire des migrants. »

Car s'il est difficile d'installer ce musée au milieu de la baie, on peut le construire à l'entrée du port. Aussi, quand le premier ministre a demandé un rapport sur « la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration », Jean Kéhayan a-t-il demandé à être reçu par Driss El Yazami et Rémy Schwartz, chargés de le rédiger. Le 23 octobre, il était à Matignon. Il lui a été rappelé qu'il était déjà prévu d'installer à Marseille le Musée des civilisations

de l'Europe et de la Méditerranée, nouvel avatar du Musée des arts et traditions populaires venu de Paris, ainsi que le Mémorial de la France d'outre-mer, voulu par la municipalité. Selon Jean Kéhayan, l'ampleur d'une pétition qui dépasse très largement le cadre des milieux intellectuels et a reçu un bon accueil au-delà des frontières de la ville aurait impressionné ses interlocuteurs. Lors d'un récent déplacement avec lui en Arménie, Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de la ville, a confié à M. Kéhayan que si l'Etat choisissait Marseille pour construire ce musée, il n'y verrait pas d'inconvénient. Renaud Muselier (RPR), premier adjoint, avait signé la première pétition en compagnie de conseillers municipaux d'opposition. Mais aucun dossier n'a été préparé à la mairie. Le président des Mutuelles de Provence, Thierry Marque, note : « A Paris ou à Saint-Denis, il y a le soutien des élus, leur dynamique, mais pas de mouvement de soutien. A Marseille, on a le soutien populaire et celui des intellectuels. Il ne manque plus que la dynamique des élus. »

Michel Samson

Vent de panique en Argentine



DOMINGO CAVALLO

APRÈS plus de trois ans de récession et plusieurs plans de sauvetage, l'Argentine s'enfonce dans la crise. Décidée par Domingo Cavallo, ministre de l'économie, l'interdiction faite aux clients de retirer plus de 1 000 dollars de leur comptes a provoqué un vent de panique.

Lire page 22

Afrique CFA 1 000 F CFA; Algérie, 35 DA; Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 200 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1208 - 7,90 F - 1,20 €



Master

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

66, rue François 1^{er} - Paris 8^e
Tél. 01 53 57 42 00

Exposition Master Grande Memovox
du 10 au 15 décembre 2001

POINT DE VUE

La dangereuse confusion des juifs de France

par Eyal Sivan

DISSONANCE sans détour, la question du sionisme est dépassée. Pourtant l'amalgame systématique entre antisémitisme et antisémisme est devenu la nouvelle arme d'intimidation des « amis d'Israël ».

Les accusations d'antisémitisme lancées par les institutions juives de France à l'encontre des médias français, la violence passionnelle des réactions et l'opprobre jeté sur toute attitude critique à l'égard d'Israël témoignent de la confusion et de l'échauffement des esprits. Confondant non-sionisme et antisémitisme, ces réactions se multiplient depuis que la guerre coloniale en Palestine-Israël redouble de violence. Ainsi, les institutions juives de France font peser aujourd'hui un danger sur les juifs et le judaïsme et plus particulièrement sur la cohabitation entre Français juifs et musulmans au sein de la République.

Que des juifs en France se sentent aujourd'hui concernés par le sort des Israéliens qui ont élu avec une large majorité un premier ministre d'extrême droite et sont aujourd'hui

d'hui piégés dans une situation politique et identitaire à laquelle ils ne voient pas d'issue, c'est légitime. Mais que la communauté juive de France et son grand rabbin s'enferment dans un soutien inconditionnel à la situation coloniale et meurtrière qui prévaut depuis plus de cinquante ans en Israël-Palestine, c'est inacceptable.

On en est arrivé à confondre la signification mystique que revêt la terre d'Israël dans le judaïsme avec une revendication territoriale qui n'a plus rien à voir avec la sécurité. Israël est aujourd'hui le seul endroit du monde où les juifs sont menacés physiquement en tant que tels. Le CRIF déclare pourtant que les juifs de France, « inquiets de voir les jeunes musulmans transporter en France le conflit du Proche-Orient », sont prêts à envisager d'émigrer en Israël pour s'y réfugier.

Lire la suite page 19

Eyal Sivan, cinéaste israélien, réside en France.



STYLES

Les nouveaux habits de Noël

Les décorations de Noël se mettent au goût du jour et réveillent les imaginations. Longtemps concentrées autour du sapin, elles gagnent l'ensemble de la maison. L'offre ne cesse de s'enrichir. Figurines et photophores épousent les formes et les couleurs pastel à la mode. Même le sapin éternel se transforme à l'image de celui, noir, de Gucci. p. 30



PRIX NOBEL

Naipaul à Stockholm

Prix Nobel de littérature 2001, V.S. Naipaul (photo) prononce son discours mystique devant l'Académie suédoise vendredi 7 décembre. Dans un entretien au Monde, il revisite sa quête littéraire, entre fiction et non-fiction, et dit son souhait que « quelque chose survive, car j'y ai mis beaucoup de moi. Si un livre ou deux survivent, je serai heureux ». p. 32

International.....	7	Tableau de bord.....	25
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	31
Carnet.....	14	Culture.....	32
Régions.....	15	Guide culturel.....	34
Horizons.....	16	Kiosque.....	35
Entreprises.....	22	Abonnements.....	35
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	37



REUTERS/HURRIYET

■ **PRISON DE SHEBERGAN (NORD DE L'AFGHANISTAN).** Des combattants pro-talibans, dont quelques étrangers, capturés par les forces de l'Alliance du Nord, s'entassaient mardi 4 décembre, dans une prison proche de Mazar-e-Charif, à Shebergan, où sont détenus près de 3 350 prisonniers. C'est dans cette ville, dont est originaire le chef de guerre ouzbek Abdul Rachid Dostom, qu'avaient été transférés une partie des survivants du massacre de Qala-e-Jhangi. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a pas encore été autorisé à enregistrer et à interroger les détenus, affirmait, lundi, Bernard Barrett, délégué à l'information du CICR.

Les Etats-Unis excluent un accord laissant sa liberté au chef des talibans

WASHINGTON

de notre correspondant

L'hypothèse d'un accord sur la reddition de Kandahar, dont l'une des conditions serait la liberté du mollah Omar, chef des talibans, a été à la fois refusée et démentie, jeudi 6 décembre, par les dirigeants américains. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a indiqué, au cours de sa conférence de presse quotidienne, que les Etats-Unis avaient fait connaître leur point de vue « à ceux que l'on appelle les dirigeants de l'opposition. »

Ce point de vue consiste à considérer que l'Afghanistan ne doit plus être un pays qui héberge des terroristes et que cet objectif ne peut pas être atteint si le chef des talibans demeure libre de ses mouvements dans ce pays. « Un arrangement avec Omar, au terme duquel il pourrait, je cite, "vivre dignement" dans la région de Kandahar, ou ailleurs en Afghanistan, serait-il compatible avec [cet objectif] ?

La réponse est non », a déclaré M. Rumsfeld. A la Maison Blanche, le porte-parole, Ari Fleischer, a rappelé les propos de George Bush selon lesquels « ceux qui hébergent des terroristes doivent être livrés à la justice ». « Cette déclaration s'applique directement au mollah Omar », a déclaré M. Fleischer.

Pendant, de même que le ministre de la défense, le porte-parole de la présidence a refusé de confirmer qu'un accord prévoyant la liberté pour le mollah Omar ait été effectivement envisagé entre les talibans et leurs adversaires. Il ne s'est pas prononcé, non plus, sur la possibilité que le mollah Omar soit jugé par un tribunal militaire américain.

Interrogé sur ce point, M. Rumsfeld avait fait valoir, un peu plus tôt dans la journée, que les personnes qui seront déferées devant les tribunaux militaires, quand ceux-ci existent, le seront sur ordre de M. Bush en sa qualité de com-

mandant en chef. Sollicité à son tour, M. Fleischer a répondu que la question était prématurée, le mollah Omar n'ayant « pas été capturé ».

De quels moyens de pression les Etats-Unis disposent-ils pour empêcher un accord dont profiterait le chef des talibans ? « Notre coopération et notre assistance s'orienteraient clairement vers le bas », a dit le ministre de la défense, si les dirigeants anti-talibans acceptaient un tel compromis. Il a cité, en réponse à une question, les bombardements, qui prendraient fin ; or, ils ne seraient plus nécessaires si les talibans se rendaient.

DÉMARCHE PROGRESSIVE

En revanche, le gouvernement afghan aura besoin, par la suite, d'une aide internationale, notamment américaine. C'est la raison pour laquelle M. Rumsfeld s'est montré assez confiant dans le fait que le message était bien passé auprès des dirigeants antitalibans et, principalement,

de Hamid Karzaï, désigné par l'accord de Bonn comme chef du gouvernement intérimaire qui doit se mettre en place.

Dans les premières semaines après les attentats du 11 septembre, M. Bush lui-même avait distingué la question du sort d'Oussama Ben Laden de celle du régime des talibans. Epousant la démarche progressive souhaitée par le gouvernement pakistanais, il avait ménagé la possibilité d'un accord par lequel les talibans livreraient aux Etats-Unis les dirigeants d'Al-Qaida et fermeraient ses camps. Ensuite, à défaut d'un tel accord, les Américains avaient suggéré qu'ils pourraient s'entendre avec des talibans « modérés », se dissociant du mollah Omar et des dirigeants les plus proches de lui. Ce n'est que début novembre que la perspective d'une scission dans le camp taliban a été abandonnée et que les agents, puis les militaires américains ont cherché à organiser une opposition pachtoune sans composante « talibane ».

Aujourd'hui, les dirigeants de Washington affirment que le mollah Omar doit connaître le même sort qu'Oussama Ben Laden. Leur souhait est de le « prendre », a dit M. Rumsfeld, mais le ministre s'est défendu ensuite d'avoir demandé la « garde » du chef des talibans. « Ce terme a des implications juridiques », a-t-il dit. Washington veut éviter de détenir des personnes qui pourraient être considérées comme des prisonniers de guerre, relevant des conventions internationales. Les dirigeants d'Al-Qaida et talibans que les Américains souhaitent livrer à la justice – celle de leurs tribunaux militaires – doivent l'être en tant que criminels de guerre. L'imbroglio politique qui pourrait se nouer à Kandahar risque de se doubler de complications juridiques.

Patrick Jarreau

La « liste noire » du terrorisme, selon Washington

● **LES ETATS-UNIS** ont augmenté la « liste noire » des organisations soupçonnées par leurs services d'activités terroristes. Elles sont désormais au nombre de trente-neuf :

- Al-Itihad al-Islam, Unité de l'islam (Somalie) ;
- L'organisation humanitaire Wafa (Jordanie) ;
- Asbat al-Ansar (Liban) ;
- La société Darkazanli (Allemagne) ;
- Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (Algérie) ;
- L'Armée islamique d'Aden (Yémen) ;
- Le groupe de combat islamique libyen (Libye) ;
- Makhtab al-Khidamat (Pakistan) ;
- La société Al-Hamati Sweets Bakeries (Yémen) ;
- La société de miel Al-Nur Honey (Yémen) ;

- Le Fonds Al-Rasheed (Pakistan) ;
- La société de miel Al-Shifa Honey Press for Industry and Commerce (Yémen) ;
- Jaish-i-Mohammed (Pakistan) ;
- Jamiat al-Ta'awun al-Islamia (Afghanistan) ;
- La brigade Alex Boncayao (Philippines) ;
- L'Armée pour la libération du Rwanda (Rwanda) ;
- Groupes de résistance antifasciste du 1^{er} octobre (Espagne) ;
- Lashkar-i-Taiba (Pakistan) ;
- Continuity Irish Republican Army, Irlande du Nord ;
- Les Volontaires d'Orange (Irlande du Nord) ;
- Les Défenseurs de la main rouge (Irlande du Nord) ;
- Nouvelle armée du peuple (Philippines) ;
- Peuple contre le gangstérisme et la drogue (Afrique du Sud) ;

- Front révolutionnaire uni (RUF, Sierra Leone) ;
- Le groupe Al-Maunah (Malaisie) ;
- Jayshullah (aucun détail disponible) ;
- Black Star (aucun détail disponible) ;
- Anarchist Faction for Overthrow (Grèce) ;
- Les Brigades rouges, Parti communiste combattant (Italie) ;
- Les Noyaux prolétaires révolutionnaires (Italie) ;
- Hezbollah turc (Turquie) ;
- Guerriers de Jérusalem (Iran) ;
- L'Organisation pour le renouveau et la réforme islamique (Jordanie) ;
- La bande Pentagone (Philippines) ;
- L'Armée rouge japonaise (Japon) ;
- Jamiat ul-Moudjahidine (Inde) ;
- Harakat ul-Jihad-e-Islami (Pakistan) ;
- Les Forces démocratiques alliées (Ouganda) ;
- L'Armée de résistance du Seigneur (Ouganda).

George Bush, le mollah Omar et la guerre des mots

● **11 septembre** : « Nous ne ferons pas de distinction entre les terroristes qui ont commis ces actes et ceux qui les abritent », avertit **George Bush**, juste après les attentats.

● **15 septembre** : « Nous allons débarquer le monde des malfaisants », ajoute le président américain.

● **20 septembre** : « Les talibans doivent livrer les terroristes ou partager leur sort », affirme **George Bush** devant le Congrès américain.

● **25 septembre** : « Le mal ne disparaîtrait pas si [le mollah Omar] mourait et si Oussama [Ben Laden]

mourait ou d'autres mouraient, déclare le mollah Omar, dans un entretien diffusé par la radio La Voix de l'Amérique. Les Etats-Unis devraient faire marche arrière et revoir leur politique. Ils devraient arrêter d'essayer d'imposer leur empire au reste du monde, spécialement aux pays musulmans. »

● **12 octobre** : « Si vous l'attrapez [Oussama Ben Laden] ainsi que ses complices, nous pourrions reconsidérer ce que nous faisons à votre pays. Vous avez encore une deuxième chance », dit le président Bush à l'adresse des dirigeants talibans. Et, le lendemain : « J'ai prévenu que le temps est venu pour les talibans de livrer les terroristes qu'ils abritent. Ils n'ont pas écouté et ils en paient le prix. »

● **13 octobre** : « Nous n'avons pas

passé d'accord avec l'Amérique pour leur livrer qui que ce soit », commente le mollah Omar, dans un communiqué à l'agence Afghan Islamic Press (AIP). « L'Amérique a attaqué l'Afghanistan sans avoir donné une preuve solide [de l'implication de Ben Laden dans les attentats du 11 septembre] et pour masquer l'échec de ses services de renseignements. En attaquant l'Afghanistan, elle cherche à éliminer les pays islamiques. »

● **22 octobre** : « J'espère qu'Allah tout-puissant apportera la victoire à l'Emirat islamique sur le gouvernement tyrannique américain », poursuit le mollah Omar dans un autre communiqué à l'AIP. « Le président Bush a dit la vérité en disant qu'il s'agit d'une croisade

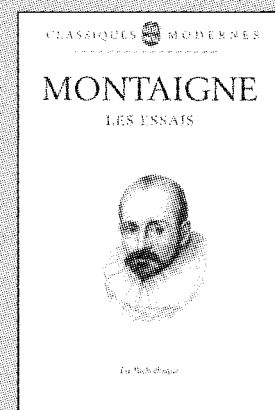
contre l'islam (...). La mort est la mort, elle est inévitable. »

● **28 octobre** : « Le martyre pour la satisfaction d'Allah [est] notre aspiration à tous », affirme le mollah Omar. « Il est vrai que nous n'avons pas encore lancé la véritable bataille avec les Américains en raison de leur supériorité technologique. Mais avec la volonté d'Allah, nous ne les combattons pas avec des roses. Ils recevront une leçon plus dure que celle qui a été donnée aux Russes dans notre pays. »

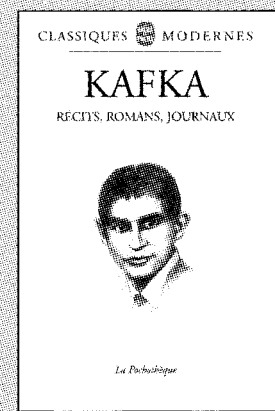
● **26 novembre** : « Nous allons les débusquer, ils sont en train de courir et nous allons les attraper pour les conduire devant la justice », promet le président Bush pour saluer l'arrivée de quelque 500 marines dans le sud de l'Afghanistan.

Le
LIVRE
de
POCHE

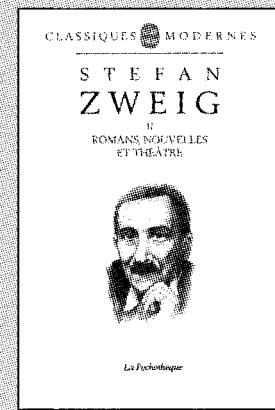
La Pochothèque



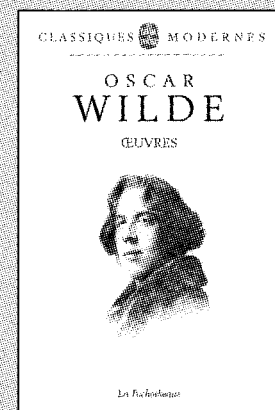
1888 pages
23,63 € 155 F



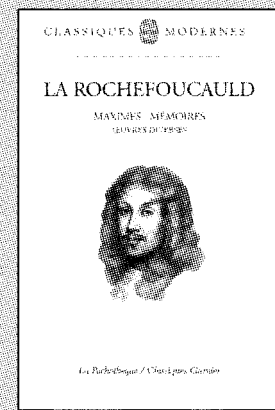
1520 pages
23,63 € 155 F



1200 pages
21,34 € 140 F



1520 pages
22,87 € 150 F



1160 pages
23,75 € 155,80 F

... c'est aussi
une idée de cadeaux



ROMEO GACAB/AP

1994-2001, les sept ans de malheur du Mollah Omar

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Commandeur des croyants, serviteur de l'islam, le chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, a fini son parcours. A quarante et un ans, ce fils de paysans pauvres, dont bien peu connaissent le visage mais dont le nom a fait le tour du monde, est aussi tombé victime de l'ambition, de la flatterie et de l'ignorance. Petit mollah de village, Omar n'avait, à la naissance du mouvement taliban, de projet que pour son pays. La révolution islamique mondiale prônée par ses hôtes arabes n'appartenait pas à son champ de vision.

Quand, en 1994, il réunit dans sa petite mosquée du village de Singhesar, à une heure de route de Kandahar, une soixantaine de ses pairs qui ont tous fait le coup de feu contre l'occupant soviétique, pour lancer le mouvement taliban, son objectif est limité. Il s'agit de rétablir la paix et la sécurité et d'imposer une stricte loi islamique, dévoyée par des moujahidins en quête de pouvoir et d'argent. Aidé par le Pakistan, son ascension et celle de ses troupes est fulgurante. En septembre 1996,

Il est tombé entre les mains de ses amis arabes, qui lui ont offert l'argent pour poursuivre sa guerre, des combattants et un carnet d'adresses

Kaboul s'offre aux talibans sans combats.

Cette victoire marque pourtant le début de la fin pour mollah Omar et ses pairs. La communauté internationale était, jusque-là, plutôt bien intentionnée, à l'instar des Etats-Unis, à l'égard de ces talibans qui rétablissent la sécurité et l'ordre. Or elle découvre choquée, au matin du 26 septembre 1996, le corps mutilé du président Najibullah, pendu au milieu d'un carrefour de Kaboul. Elle regarde aussi horrifiée le comportement de ces jeunes paysans pashtouns qui, au nom de l'Islam, sèment leurs interdits à tous vents.

Les hommes n'ont plus le droit de porter le costume, trop occidental. Ils doivent se laisser pousser la barbe, sans la tailler. Ils doivent se couvrir la tête, et le turban noir des kandaharis envahit Kaboul. Le sort des femmes est encore moins enviable. Soumises au port de la burqa, cette longue robe grillagée au visage, elles n'ont pratiquement plus le droit de travailler, plus le droit de sortir seules, plus le droit d'aller à l'école.

La prise de Kaboul a également des conséquences néfastes au sein même du mouvement taliban. De nombreux moujahidins se joignent à eux pour des objectifs qui n'ont plus grand-chose à voir avec ceux du départ. Membre fondateur du mouvement, ancien chef des services de renseignement, ancien vice-ministre de l'intérieur,

mollah Khaksar, le seul haut responsable taliban resté aujourd'hui à Kaboul, avoue : « De nouveaux venus ont commencé à courtiser mollah Omar, à le flatter en permanence et à lui faire croire qu'il était tout puissant. Nous, on essayait de lui faire voir les inconvénients de certaines de ses décisions, de lui dire que les Afghans n'aimeraient pas tel ou tel décret mais, malheureusement, il oubliait ses premiers compagnons et écoutait les autres. » Il ajoute avec un sourire triste : « Nous voulions faire avancer l'Emirat, améliorer la situation, les nouveaux venus voulaient des positions, de l'argent, des voitures. »

Parmi ces nouveaux venus, souvent issus de madrasas (écoles coraniques) pakistanaises beaucoup plus radicales que les écoles coraniques des villages afghans, figurent aussi les hôtes étrangers. Leur importance va croître au fil des ans et de l'isolement des talibans. Le plus célèbre d'entre eux, Oussama Ben Laden, est déjà à Jalalabad quand les talibans s'emparent de la ville. Il va alors à Kandahar, où il multiplie les gestes de générosité à l'égard de Mollah Omar. Kandahar se développe grâce à ses largesses et Mollah Omar change de maison. L'ascendant du riche saoudien, charismatique et éduqué, sur le petit mollah qui n'a fréquenté que les bancs de sa madrasa locale grandit.

Dénonçant, alors anonymement, il y a quelques mois l'influence grandissante des Arabes au cœur du pouvoir taliban, mollah Khaksar affirmait : « Ceux qui sont sous l'influence des Arabes, un jour, seront finis. » Ce qu'il ne prévoyait pas, c'est que tout son mouvement disparaîtrait.

Kandahari, Mollah Khaksar dit avoir tenté de convaincre Mollah Omar de régler avec souplesse le cas Ben Laden, dont les Etats-Unis exigeaient l'extradition. « Après le 11 septembre, raconte-t-il, je suis allé voir Mollah Omar et lui ai dit : "L'Amérique ne cédera jamais. Ne luttez pas. Choisissez un président et laissez la décision sur Ben Laden à ce président et au peuple. Les Afghans continueront de vous respecter comme une personnalité religieuse et le pays sera sauvé". » Il était déjà trop tard. « Mollah Omar a refusé et m'a accusé d'être un suppôt de l'ex-roi Zahir Shah », ajoute le dirigeant taliban.

Mollah Omar est tombé entre les mains de ses amis arabes. Ces derniers lui offrent depuis des mois l'argent pour poursuivre sa guerre, des combattants sur les lignes de front, un carnet d'adresses dans le monde islamique. « Des mollah importants lui téléphonaient pour le féliciter de ne pas livrer Ben Laden. "Vous êtes un bon musulman, lui disaient-ils. Vous ne pouvez pas le livrer" », raconte mollah Khaksar. « La personnalité de mollah Omar a changé à 95 % depuis le début du mouvement », ajoute-t-il. Il ne veut toutefois pas en dire plus, pour des raisons de sécurité : « Un jour, je dirais au peuple Afghan la réalité des choses, toute la vérité. »

A l'heure du bilan, ce sont ces fidèles de la première heure qui tentent de sauver la vie de Mollah Omar. Et de lui permettre de retourner dans sa petite mosquée de Singhesar, clôturant ainsi sept ans d'une histoire qui l'a souvent dépassé.

Françoise Chipaux

Ben Laden ne serait pas à Tora Bora où les combats se poursuivent

KABOUL

de notre envoyée spéciale

De très violents combats, accompagnés de bombardements massifs des B-52 américains, continuaient de se dérouler autour de la base de Tora Bora utilisée par des volontaires arabes, à 30 kilomètres au sud-est de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, vendredi 7 décembre.

Selon un porte-parole de l'Alliance du Nord, dont les forces ne sont pas directement présentes sur le terrain, les troupes du chef de la police de Jalalabad, Hazrat Ali, auraient même pris le contrôle de cette base fréquentée par l'organisation Al-Qaïda, sans toutefois y trouver l'islamiste d'origine saoudienne à l'origine de la guerre américaine en Afghanistan, Oussama Ben Laden.

La présence du chef d'Al-Qaïda à Tora Bora avait été annoncée, sans plus de précisions, par les nouveaux responsables de Jalalabad, les commandants Haji Zaman et Hazrat Ali. « La dernière et principale base d'Oussama à Tora Bora a été prise la nuit dernière », a affirmé à l'agence Reuters Mohammad Habel, porte-parole de l'Alliance du Nord.

Il a ajouté que les forces opposées aux talibans avaient dû y affronter une forte résistance. « Nos soldats, commandés par

Hazrat Ali, ont dit avoir pris la quasi-totalité de Tora Bora et ses principales grottes », a-t-il expliqué, en indiquant qu'une opération visant à contrôler les dernières poches de résistance talibane à Tora Bora avait été lancée.

Selon M. Habel, des Arabes, dont des femmes, ont été capturés et des armes et des véhicules saisis. Mais, « Oussama Ben Laden n'était pas à Tora Bora pendant les combats des derniers jours, et s'il y avait été, il est probablement passé discrètement au Pakistan », a poursuivi Mohammad Habel, sans toutefois préciser la nature des informations particulières dont il disposerait à ce sujet.

DE NOMBREUSES VICTIMES

Situé à près de 4 000 mètres d'altitude, le massif de Tora Bora est truffé de grottes et de tunnels aménagés comme autant de caches et de forteresses. Selon toute apparence, des combats se déroulent toujours pour la prise de collines environnantes, où se cacheraient des combattants « arabes » venus de divers pays musulmans pour lutter aux côtés d'Oussama Ben Laden. Près de deux mille combattants anti-talibans, venus de Jalalabad et encadrés, semble-t-il, par des forces spéciales américaines, se battent depuis trois jours autour de Tora Bora.

Acculés dans leur dernier retranchement, les volontaires « arabes » ont toujours été nombreux dans cette zone qu'ils connaissent bien. Ils se battent d'autant plus farouchement qu'ils sont persuadés d'avoir peu de chances de s'en sortir vivants. Ces combats ont fait déjà de nombreuses victimes dans les deux camps et les civils n'ont pas été épargnés, notamment par les bombardements américains.

Selon un communiqué de Médecins sans Frontières (MSF), l'organisation a transporté, à partir de la zone de Tora Bora, vers les hôpitaux de Jalalabad, depuis le début de la campagne américaine de bombardements le 1^{er} décembre, plus de 80 cadavres et de 50 blessés.

Ce bilan comprend « des femmes et des enfants, ajoute MSF. Les victimes ne viennent pas seulement de Tora Bora, mais aussi des villages proches de Pachir, Wazir et Agam. » Ces chiffres « ne tiennent pas compte du nombre inconnu de morts qui sont abandonnés dans les villages bombardés », dit encore l'organisation humanitaire. Les trois expatriés de MSF Hollande ont toutefois quitté Jalalabad jeudi soir en raison de la dégradation de la sécurité dans la ville.

F. C.

Design © 2001 Van Cleef & Arpels. Agency: Avrett Free Ginsberg
BROCHES PLUME

PARIS PLACE VENDÔME-FBG ST HONORÉ-PRINTEMPS HAUSSMANN CANNES MONTE-CARLO
GENÈVE LONDRES MOSCOU TOKYO NEW YORK

Malgré les efforts internationaux, Israël a repris ses opérations militaires contre les Palestiniens

Les islamistes du Hamas lancent un avertissement à l'Autorité palestinienne

L'armée israélienne a repris, dans la nuit du 6 au 7 décembre, ses opérations militaires contre des objectifs palestiniens en bombardant le quartier

général de la police dans la ville de Gaza et en menant deux incursions massives plus au sud, à Khan Younés. Par ailleurs, le chef de la diploma-

tie égyptienne a annoncé, après une mission en Israël, qu'il n'y avait pas de « convergence de vues » entre son pays et l'Etat juif.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a repris ses bombardements d'objectifs palestiniens dans la nuit de jeudi 6 au vendredi 7 décembre. Un avion de combat F-16 israélien a lâché deux bombes sur des locaux de la police palestinienne, à Gaza.

L'armée israélienne a justifié cette opération en assurant que les bâtiments touchés abritaient une fabrique clandestine de mortiers.

La police palestinienne, que dirige Ghazi Jabali, se retrouve actuellement en première ligne dans les arrestations d'activistes du Mouvement de la résistance islamique Hamas et du Djihad islamique, décidées par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat à la suite des attentats anti-israéliens des 1^{er} et 2 décembre.

Mise en cause après la répression musclée d'une manifestation du Hamas qui avait fait deux morts en octobre, la police se heurte depuis mercredi aux militants islamistes, qui tentent d'empêcher le placement en résidence surveillée du chef spirituel du mouvement islamiste, cheikh Ahmad Yassine.

Un militant a été tué jeudi à la suite d'affrontements et le Hamas a rendu publique une mise en garde adressée aux autorités palestiniennes, plus particulièrement au « chien enragé » Ghazi Jabali, en leur conseillant d'éviter de s'en prendre aux membres du mouvement.

Par ailleurs, l'armée israélienne a mené, dans la nuit de jeudi à vendredi, deux incursions profondes à Khan Younés, au sud de Gaza, au cours desquelles elle a ratissé un quartier et fouillé plusieurs mai-

sons. Les soldats israéliens recherchaient manifestement un responsable du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), jugé responsable de plusieurs attaques contre des militaires israéliens dans la bande de Gaza, mais qui aurait réussi à leur échapper, selon un communiqué du FDLP.

Ces nouvelles opérations sont intervenues quelques heures après l'annonce par M. Arafat de

quels déployés par le ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmad Maher, qui s'est rendu jeudi en Israël et dans les territoires palestiniens, et par l'émissaire américain, Anthony Zinni, présent sur place depuis un peu plus d'une semaine.

M. Maher, qui a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon et le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, a tenté

ministre israélien a également assuré que l'armée israélienne n'avait pas l'intention, comme cela a pu se produire par le passé, de bombarder les prisons dans lesquelles des militants islamistes pourraient être détenus. En revanche, les mesures prises par les Palestiniens pour réprimer les organisations radicales responsables d'attentats ont été tournées en ridicule par les autorités israéliennes.

QUATRIÈME JOUR DE BOUCLAGE

Alors que les Palestiniens assurent avoir arrêté désormais 180 personnes et qu'ils ont annoncé le démantèlement d'une fabrique de mortiers clandestine dans la bande de Gaza, un porte-parole israélien a ironisé sur les « quatre ou cinq (...) terroristes à la retraite » qui seraient en fait, selon lui, concernés. De son côté, l'armée israélienne a assuré n'avoir noté « aucun changement stratégique » palestinien. Le jugement des Israéliens a été partagé par les Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a ainsi estimé, jeudi, que M. Arafat devait faire « davantage » d'efforts.

Le bouclage total des territoires palestiniens s'est poursuivi jeudi pour le quatrième jour consécutif. Selon des sources médicales palestiniennes, un Palestinien souffrant de troubles cardiaques est décédé au cours d'un transport à l'hôpital, après que l'ambulance dans laquelle il avait été placé eut été bloquée par des barrages israéliens.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

La mission à Jérusalem du chef de la diplomatie égyptienne répond à l'urgence

Ses rencontres ont été préparées avec les Etats-Unis

LE CAIRE

de notre correspondant

C'est parce que la situation est « explosive » entre Israël et les Palestiniens que le président égyptien Hosni Moubarak a décidé de sortir de son quant-à-soi à l'égard d'Israël et d'y dépêcher, ainsi qu'en Palestine, jeudi 6 décembre le ministre des affaires étrangères, Ahmad Maher. C'est une première depuis l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon, mais il s'agissait de répondre à une situation d'urgence. En juillet, Le Caire avait, il est vrai, organisé une rencontre entre le chef de la diplomatie égyptienne, Shimon Pérès et le président palestinien, Yasser Arafat, mais l'entretien avait eu lieu dans la capitale égyptienne. Pour préparer cette rencontre, seul le chef des services de renseignement, le général Omar Soliman, s'était rendu en Israël. La veille du départ de M. Maher, Ephraïm Halévy, le chef des services de renseignement israéliens, le Mossad, a effectué une visite éclair dans la capitale égyptienne. Une sorte de diplomatie de l'ombre semble ainsi se dessiner, puisque le général Soliman doit, à son tour, se rendre en Israël à une date qui n'est pas encore précisée.

Au-delà de l'escalade de la violence, qui risque de prendre une tournure régionale, Le Caire s'inquiète du sort du président palestinien, Yasser Arafat, dont l'autorité est en chute libre depuis qu'il est pris en tenailles entre Israël et les mouvements extrémistes musulmans palestiniens. « Si Arafat est éliminé, ce sera le chaos », a prévenu M. Moubarak dans un entretien qui devait être publié vendredi par le quotidien libanais *Al Safir*. En cas de disparition du dirigeant palesti-

nien, ce sera la surenchère en Palestine, où chaque responsable « tentera d'accroître sa popularité en menant des actes de violence anti-israéliens », a-t-il prévu.

La mission de M. Maher en Israël semble avoir été préparée en étroite collaboration avec les Etats-Unis, où le ministre se trouvait encore il y a quelques jours. Jeudi, le président américain, George Bush, a appelé M. Moubarak pour « saluer ses efforts courageux » visant à mettre un terme à la violence entre l'Etat juif et les Palestiniens. La Maison Blanche a indiqué que les deux pays « travaillaient en étroite collaboration pour mettre un terme à la violence et arrêter le terrorisme ».

UNE PRESSE CRITIQUE

Ce satisfecit contredit les accusations de certains membres du Congrès et de la presse américaine, qui reprochaient au Caire sa tiédeur dans le soutien à la lutte lancée par les Etats-Unis contre le terrorisme. Ces critiques ne pouvaient laisser l'Egypte indifférente, dans la mesure où elle est le second bénéficiaire, après Israël, de l'aide américaine (2 milliards de dollars par an), d'autant plus précieuse que le pays fait face à une crise économique.

La presse, officieuse notamment, demeure, quant à elle, sévère envers les Etats-Unis. Ainsi, l'influent *Al Ahrâm* critiquait-il, vendredi, le « silence américain face aux crimes de Sharon » et invitait Washington à user du poids de l'aide qu'il accorde à Israël pour « le contraindre à mesurer la gravité de la situation plutôt que de l'encourager et justifier ses crimes ».

Alexandre Buccianti

EADS est coté à la bourse de Paris, de Francfort et de Madrid.



Airbus A340-600



Airbus A380

Abolir les distances. Toutes les distances.

Pour les PC portables du monde entier notre prochaine génération de satellites Inmarsat 4 sera l'un des moyens les plus fiables pour se connecter à Internet. Mais nous n'abolissons pas seulement les distances virtuelles. Nos avions commerciaux rapprochent aussi les gens à travers le monde. L'esprit d'ouverture, la dimension internationale et l'excellence technologique d'EADS en font un partenaire majeur capable de s'engager dans des coopérations avec les plus grandes entreprises mondiales dans ses activités civiles et militaires.

www.eads.net



The step beyond

La langue de l'avenir



Airbus A320

European Aerospace, Defence and Space Company EADS N.V. - 10 Canal - Boedingerweg 140-152 - 1119 PH Schiphol Rijk - Pays-Bas • EADS Dassault Aviation - 1000000000 • 91063 München - ALLEMAGNE
EADS France S.A.S. - 37, rue de Valenciennes - 75001 Paris Cedex 18 - FRANCE • EADS CASA - Avda. de Aragón, 434 - 28023 Madrid - ESPAGNE

Airbus

Eurocopter

Ariane

Eurofighter

Astrium

Le PS lance sa campagne en portant de vives attaques contre M. Chirac

« Nous sommes prêts ; prépare-toi ! », a lancé M. Hollande à l'adresse de M. Jospin

Le Parti socialiste a ouvert sa campagne présidentielle, jeudi 6 décembre à Paris, au cours d'un meeting animé par son premier secrétaire, François Hollande. En l'ab-

sence du candidat « probable », Lionel Jospin, les chefs du PS ont vivement critiqué le président de la République, Jacques Chirac, qualifié de « président-bazar ».

« NOUS y voilà enfin, à ce grand rendez-vous avec les Français ! », a lancé goulûment Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, jeudi 6 décembre au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. Le Parti socialiste achevait ainsi, par un meeting qui a réuni environ 3 800 militants venus de l'Île-de-France et de ses environs, sa campagne sur le bilan du gouvernement, rappelée par des clips vidéo et un grand panneau rouge sur lequel s'affichait en lettres jaunes « la France qui change ». Mais, au lendemain de la déclaration de Lionel Jospin, candidat « probable » à l'élection présidentielle, il s'agissait surtout, comme l'a affirmé le premier secrétaire du PS, François Hollande, du « premier acte de [la] campagne pour les élections de 2002 ».

Les dates de ces rendez-vous – 21 avril et 5 mai pour la présidentielle, 9 et 16 juin pour les élections législatives – doivent être officiellement arrêtées au prochain conseil des ministres.

Le premier ministre était absent, mais omniprésent pendant plus de deux heures, la salle survoltée, et entraînée par les jeunes socialistes scandant : « Jospin, c'est probable ! » De nombreux ministres étaient là, tels Elisabeth Guigou, Catherine Tasca, Ségolène Royal et Jean Glavany, mais les amis de Laurent Fabius brillaient par leur absence. Au premier rang, Dominique Strauss-Kahn participait, lui, à la liesse. « La force socialiste commence sa marche, elle ne s'arrêtera plus », a lancé M. Hollande, en concluant sur cet appel : « Lionel, regarde-nous. Nous sommes prêts, c'est certain. Alors prépare-toi ! »

Ce premier meeting national a permis aux socialistes de s'attaquer à Jacques Chirac avec une véhémence rarement atteinte. Patrick Bloche, premier secrétaire de la fédération parisienne du PS, a fustigé « Jacques Chirac, premier pollueur de France pendant dix-huit ans » à la Mairie de Paris. « Lionel depuis quatre ans et demi et moi depuis huit

mois à Paris, qu'est-ce qu'on fait ? », a demandé l'actuel maire de la capitale, Bertrand Delanoë. Réponse : « On réduit la fracture sociale ! » M. Ayrault s'est montré encore plus incisif : « La France n'est pas la République du Mandarom », a lancé le maire de Nantes – en allusion à la secte du même nom. « On ne vote

« L'adversaire principal, qui est en campagne depuis des années, faute d'être au travail »

François Hollande

pas pour des poignées de mains, des sourires sympathiques ou pour la famille du candidat », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : « C'est le président-bazar. Une idée chasse l'autre. Chirac ou l'insoutenable légèreté de l'être. A tous les niveaux, il est l'anti-Jospin. »

Plus sobre et très acclamée par les militants, Martine Aubry a mis en exergue une France devenue, depuis 1997, « plus forte, plus solidaire, plus ouverte ». La maire de Lille a esquissé le « projet 2002 » du PS – qu'elle est chargée de rédiger – avec l'ambition de « réenchanter la politique », par opposition à celle qui consisterait à « coller le moment venu aux dernières tendances de l'opinion pour faire rimer, comme sait très bien le faire celui auquel nous pensons, conservatisme avec démagogie ». Mais c'est M. Hollande qui, pour la plus grande joie de l'auditoire, a emporté la palme de l'antichiracisme, en s'en prenant d'emblée à « [l'] adversaire principal, qui est en campagne depuis de nombreuses années, faute d'être au travail ».

Faisant conspuer tous les leaders de la droite, le premier secrétaire

du PS est allé crescendo dans l'attaque. « Nous, nous ne fuions pas, ni devant nos responsabilités ni devant nos juges, en l'occurrence les Français », a-t-il proclamé, déclinant son réquisitoire : « Les réformes ? Il empêche celle de la justice et c'est Lionel Jospin qui a réalisé celle de la défense. C'est bien court pour un mandat si long ! Le vrai fardeau, c'est de n'avoir rien au bout de sept ans dans sa besace. (...) Ne rien faire, je vous le dis, c'est ce qu'il peut faire de mieux. »

Pour dénoncer « cette imposture qui voudrait que les Français se déterminent sur des images, des faux-semblants, des photos de famille, des émotions lues au prompteur », M. Hollande s'est moqué des « arts » de M. Chirac, de la poignée de mains à « la technique qui consiste à dire ce que son interlocuteur veut entendre », avant de décocher une ultime flèche : « Son seul problème est quand il se parle à lui-même, car comme il ne sait pas ce qu'il pense vraiment, il n'a rien à se dire. » Le public était aux anges.

Michel Noblecourt

Lionel Jospin entend proposer une gamme de réponses pour les retraites

Le premier ministre a salué le travail effectué par le Conseil d'orientation, estimant que l'effort financier pour assurer l'équilibre des régimes n'est « pas hors de portée ». Le Medef juge que ce rapport fait « perdre du temps »

« PLOMBÉ » par le gouvernement Juppé, selon ses propres termes, prononcés la veille lors de son intervention télévisée sur France 2, le dossier des retraites sera « une des premières priorités du prochain gouvernement », a affirmé Lionel Jospin, jeudi 6 décembre, devant le Conseil d'orientation des retraites (COR), qui lui remettait son premier rapport.

Le premier ministre a qualifié de « sage » et « judicieux » le travail effectué par cette instance, qu'il a lui-même mise en place en mai 2000. Se félicitant de la diversité des réponses apportées à cette « question sensible », M. Jospin a pris acte de l'« éventail important d'instruments » proposés pour répondre au besoin de financement, évalué par le COR entre 4 et 6 points de PIB. « Aucun des instruments ne doit être a priori privilégié, aucun ne peut être exclu et j'ai, quant à moi, la conviction qu'il faudra tous les utiliser », a-t-il affirmé, considérant que l'effort financier à consentir « [n'était] pas hors de portée si l'on considère, à titre de comparaison, que nous avons réduit

le déficit des finances publiques de 2 points de PIB en quatre ans ».

Le chef du gouvernement s'est dit notamment « convaincu que, si l'on apporte au fonds de réserve des retraites de nouvelles ressources dans les années qui viennent, le montant de 1 000 milliards de francs que nous avons fixé pour 2020 pourra être dépassé ». Ces nouvelles recettes pouvant être trouvées, selon lui, dans des « ventes d'actifs de l'Etat », un « prélèvement sur les revenus de capitaux », et dans l'« excédent de la Sécurité sociale ». Le premier ministre a assuré que le décret d'organisation du fonds, dont la Cour des comptes a souligné le retard, dans son rapport annuel sur l'exécution de la loi de financement de la Sécurité sociale remis le 18 septembre, « serait publié dans les prochains jours ».

M. Jospin s'est également félicité que la question des retraites ait été abordée par le COR « en gardant toujours à l'esprit le lien essentiel entre la retraite et le travail ». « C'est un point qui fait l'unanimité des membres du conseil et que j'ap-

prouve », a-t-il souligné. Il ne s'est en revanche pas exprimé sur la question de l'alignement du régime de retraite des fonctionnaires sur celui du secteur privé, relevé par le rapport du COR comme « un point de désaccord important ».

« Imprécis, indécis et aseptisé » : pour le Medef, qui a refusé de participer aux travaux de l'instance et estime que l'essentiel du déficit prévisionnel en matière de retraites provient des régimes publics, le rapport du COR a, une nouvelle fois, « fait perdre du temps, sous prétexte de pédagogie et de mûrissement des esprits ». Pour la CGPME aussi, qui, elle, a pris part au COR, le rapport a « des allures d'une nouvelle occasion manquée ». L'Union professionnelle artisanale (UPA) a tenu, pour sa part, à saluer la qualité de la réflexion menée par cette instance, tout en demandant « dès maintenant la mise en place d'une commission permanente comprenant les partenaires sociaux chargée d'apporter des solutions adaptées ».

Laetitia Van Eeckhout

Jean-Pierre Chevènement revendique la « nostalgie » de la République

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

En déplacement à Bordeaux, jeudi 6 décembre, au lendemain de l'entretien télévisé du premier ministre, sur France 2, Jean-Pierre Chevènement s'est appliqué à donner la réplique, tout au long de la journée, à son « probable » concurrent à l'élection présidentielle. Une impression d'ensemble d'abord, livrée sèchement : « Bon sur la forme, faible sur le bilan. » Puis, à la première halte au château Pape-Clément, un grand cru bordelais, devant le gisant du pape Clément V, premier propriétaire des lieux : « Jospin trouverait cela nostalgique... »

Le thème de la journée, « L'économie et la mondialisation », fournit au candidat du Mouvement des citoyens l'occasion de poursuivre sa conversation avec le premier ministre, après l'intervention télévisée de ce dernier : « Oui, le monde est notre horizon, mais il y a aussi le libre-échangeisme incontrôlé et la financiarisation de notre économie », souligne M. Chevènement, qui veut « valoriser le site de production France ». Le député de Belfort s'inquiète de « voir croître le nombre de délocalisations » et a trouvé, à cet égard, le discours de M. Jospin « bien euphorique ». « Je ne partage pas, dira-t-il encore, l'irénisme du premier ministre quand il parle du plein-emploi, fût-ce à horizon de dix ans. » Ce délicieux archaïsme lui plaît. Il le répétera, plus tard dans la journée, aux étudiants de l'Institut d'études politiques – « irénisme, du grec « eirênê », la paix », souligne-t-il. Bref, l'avenir est « moins rose » que ne paraît le croire M. Jospin, dit-il, et le retour de la croissance « n'est pas pour 2002, sauf à croire, comme Lionel Jospin, en une mondialisation heureuse ».

Une chose l'a beaucoup amusé dans le propos du premier ministre : cette phrase coutumière qu'il a pré-

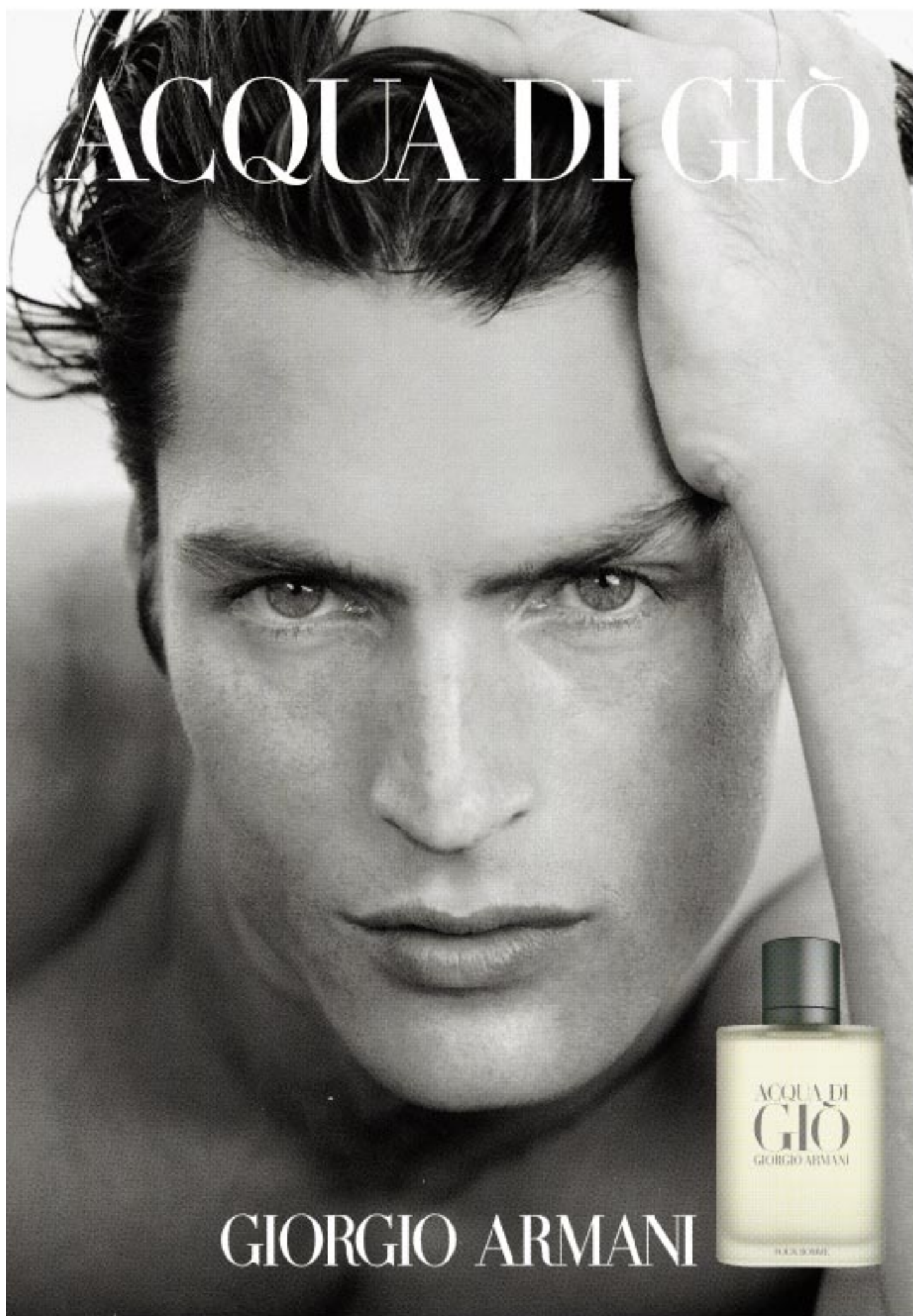
tée à Jacques Chirac, pour attester le caractère peu contrariant du chef de l'Etat – « je suis d'accord avec vous, à la virgule près ». « Je m'en servirai », a confié, d'un air gourmand, l'ancien ministre de l'intérieur. Il s'en sert, donc, martelant qu'« il n'y a pas l'espace d'une virgule entre les deux têtes du Janus exécutif ».

« CARTON JAUNE »

M. Jospin a évoqué la « vision de la France un peu resserrée » de M. Chevènement, sa conception « un peu nostalgique » de la République ? Sur France 3, puis devant la vingtaine de chefs d'entreprise qu'il a conviés à déjeuner, l'intéressé assume : « Beaucoup de Français sont nostalgiques. Ils ont la nostalgie des juges qui jugent, des gendarmes qui gendarmement les campagnes, des policiers qui policent les villes. » Le premier ministre, tout en insistant sur l'ancrage à gauche de son ancien ministre, avait aussi raillé l'éclectisme de ses soutiens, citant notamment le député européen William Abitbol, « un nostalgique de [Charles] Pasqua ». M. Abitbol, qui fut un des dirigeants du RPF et qui vient de rallier le « pôle républicain » de M. Chevènement, est justement du voyage bordelais. Il assure ne pas voir « la moindre différence » entre les thèses des deux anciens ministres de l'intérieur.

Le candidat du MDC donne en revanche un « carton jaune » à M. Jospin pour avoir inclus parmi ses partisans des « nostalgiques de l'Action française ». Après quelques jours d'hésitation, ce mouvement royaliste a, de fait, renoncé à se rallier à lui. M. Jospin « le savait », assure-t-il, et l'aurait donc fait « exprès ». « Un petit coup en dessous de la ceinture, c'est banal pour un ancien joueur de basket », s'amuse M. Chevènement, qui s'attend « à en voir d'autres ».

Christine Garin



Nicolas Sarkozy estime que Lionel Jospin est à court de projets et d'idées

INVITÉ à répondre à Lionel Jospin, candidat « probable » à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy a affirmé, jeudi 6 décembre, sur France 2, que Jacques Chirac est « un candidat souhaitable et souhaité ». L'ancien secrétaire général du RPR a reproché au premier ministre d'être « fasciné par son propre bilan » et de ne pas être « porteur d'un projet ». Pour avoir été porteur de parole d'Edouard Balladur, il a reconnu qu'il n'est « pas simple » d'être à la fois candidat à l'élection présidentielle et chef du gouvernement. « Si c'était le premier ministre [qui s'exprimait], il n'avait plus beaucoup de projets ; si c'était le candidat, il n'avait pas encore beaucoup réfléchi à ses idées », a estimé M. Sarkozy. « Il nous a fait deux propositions en tout et pour tout : s'il est élu, dans cinq ans, il s'occupera des retraites, et s'il est élu, dans cinq ans, il s'occupera de la sécurité. C'est un peu court », a ironisé le député des Hauts-de-Seine.

Dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir de la droite, celui qui ambitionne de succéder à M. Jospin à l'hôtel Matignon a assuré que l'actuelle opposition apporterait « une réponse ferme mais équilibrée » sur le plan de la sécurité. La loi sur la présomption d'innocence serait ainsi non pas abrogée, mais remaniée. De même, la semaine de trente-cinq heures resterait la référence pour la durée hebdomadaire légale du travail, mais les heures supplémentaires seraient déplaçonnées. Toutefois, a précisé M. Sarkozy à l'adresse de l'opposition, « je ne suis pas de ceux qui pensent que les jeux sont faits, et il faut savoir que ce sera difficile ». « L'union et un projet audacieux, voilà les clés de la victoire », a-t-il conclu.

M. Bayrou confie à Gilles de Robien la direction de sa campagne

Le maire d'Amiens et député (UDF) de la Somme est réputé être un bon connaisseur des questions de sécurité ; d'autres anciens membres de l'ex-Parti républicain devraient être intégrés à l'équipe du candidat à l'élection présidentielle

Le député de la Somme et maire d'Amiens, Gilles de Robien, a été nommé, jeudi 6 décembre, directeur de la campagne présidentielle de François Bayrou. Alors que le président de l'UDF avait été vivement critiqué par ses amis

lorsqu'il s'en était pris au chef de l'Etat, M. de Robien insiste, dans un entretien au Monde, sur la nécessité de parvenir à une « synthèse » au lendemain du premier tour. « Ne confondons pas adversaires et partenaires.

Jacques Chirac est un allié possible au sein d'une coalition », précise-t-il, tout en notant qu'il n'a pas encore « bien perçu [le] positionnement » du chef de l'Etat. M. Bayrou devrait rendre publique, dans les prochains jours, la

composition du reste de son équipe de campagne. Celle-ci devrait refléter le souci du président de l'UDF d'élargir la base de son parti, en offrant des responsabilités à plusieurs libéraux issus de l'ex-Parti républicain.

LA PRÉCAMPAGNE de François Bayrou aura au moins permis au président de l'UDF de « faire le tri », selon sa propre expression, parmi ses amis. La désignation, jeudi 6 décembre, de Gilles de Robien comme directeur de campagne de M. Bayrou récompense, à ce titre, la discrétion du député de la Somme. M. de Robien est, en effet, un

des rares, au cours de ces derniers mois, à s'être efforcé de réserver ses états d'âme au huis clos de ses entretiens avec le député européen. « Il va bien falloir qu'il se sorte les tripes ! », avait-il simplement fini par lâcher, lorsqu'on l'avait interrogé dans un des creux de la vague (Le Monde du 26 octobre). Cette première nomination

devrait toutefois être suivie, dans les prochains jours, de la mise en place d'une vaste équipe de campagne, dans laquelle tous ceux qui le souhaitent, assure-t-on à l'UDF, pourront trouver leur place.

Député de la Somme depuis 1986, élu maire d'Amiens en 1989, M. de Robien, qui a présidé le groupe UDF de l'Assemblée nationale,

de 1995 à 1997, est l'auteur de la loi sur la réduction du temps de travail votée le 30 juin 1996 et abrogée lors de la promulgation de la loi sur les 35 heures. A plusieurs reprises, il n'a pas hésité à faire prévaloir ses convictions, au risque de subir les foudres d'une partie de la droite. Ainsi, lorsqu'il a reçu une délégation de sans-papiers réfu-

giés à l'église Saint-Bernard, le 20 août 1996. Ou lorsqu'il a pris position en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales, lors d'un conseil national de l'UDF, en novembre 1999. A l'époque, la très grande majorité des élus de l'UDF y était hostile ; y compris M. Bayrou, qui, depuis, s'est rallié à cette idée. Vice-président du conseil national des villes depuis 1989, M. de Robien est réputé bon connaisseur des questions de sécurité, qui sont susceptibles d'occuper une place importante dans la campagne.

Gilles de Robien, directeur de campagne de François Bayrou (UDF) « Jacques Chirac est un allié possible au sein d'une coalition »

« Pourquoi avoir accepté la fonction de directeur de la campagne de François Bayrou, alors que sa candidature à l'Elysée suscite les doutes de nombreux élus de l'UDF ?

– Ce sont mes convictions et ma loyauté à l'égard de ma famille politique qui m'ont toujours guidé. Si c'était joué d'avance, on n'aurait pas besoin de moi ! Un homme politique est d'autant plus motivé qu'il doit faire preuve de pédagogie. François Bayrou a d'ailleurs lui-même fait preuve, récemment, d'une énergie et d'une cuirasse que beaucoup ne soupçonnaient pas. C'est un homme remarquable, que j'ai envie de contribuer à faire connaître et à faire élire. Il a une personnalité attachante, à la fois sensible et volontaire, déterminée à faire bouger les choses dans une France en panne et inquiète. Il a l'énergie nécessaire pour conduire une campagne, l'expérience et la jeunesse pour incarner la relève à laquelle aspirent les Français.

– Partagez-vous les critiques qui se sont exprimées, cet été, à



GILLES DE ROBIEN

l'encontre de la « troisième voie » que prônait François Bayrou et de la symétrie de ses attaques contre Jacques Chirac et Lionel Jospin ?

– La précampagne a été consacrée à l'écoute des Français, ce qui est une qualité assez rare en politique. Sans doute aurait-il fallu trouver une autre formulation que la « troisième voie », qui n'a pas été comprise pour ce qu'elle était, c'est-à-dire une autre façon de gouverner, privilégiant l'écoute, le dialogue et la contractualisation. François Bayrou, sans se tromper de camp, estime qu'il y a des sujets

qui méritent de s'asseoir autour d'une table pour proposer des solutions au-delà des clivages traditionnels.

» Quant à son attitude à l'égard de Jacques Chirac, je note que Jean-Pierre Chevènement est aujourd'hui beaucoup plus critique vis-à-vis de Lionel Jospin. Ce que veut François Bayrou, c'est une rupture avec un système qu'il dénonce et qui, pendant cinq ans, a plombé la France : la cohabitation.

– Quel sera, désormais, le ton de la campagne de François Bayrou vis-à-vis du chef de l'Etat ?

– Ne confondons pas adversaires et partenaires. Jacques Chirac est un allié possible au sein d'une coalition. La droite doit apprendre à être plurielle si elle veut réellement rassembler et innover. C'est la richesse de ses institutions de permettre un scrutin à deux tours afin d'approfondir le débat. Entre les deux tours, nous aurons à tirer les enseignements du vote des Français. Je serai aussi un directeur de campagne qui aidera alors à faire la synthèse.

– Quel espace François Bayrou est-il susceptible d'occuper, compte tenu de la concurrence exercée par Jacques Chirac sur le terrain centriste ?

– Au printemps 1995, Jacques Chirac occupait une partie du centre. Mais, dès l'automne 1995, il a effectué un virage à 180 degrés, à droite toute, qui a conduit à l'échec lors des élections législatives de juin 1997.

» Aujourd'hui, il occupe surtout l'espace de l'Elysée ! Je n'ai pas encore bien perçu son positionnement, mais je note qu'il est beaucoup plus centralisateur que nous, et fraîchement converti à l'Europe. Il nous faut reprendre le flambeau du social-libéralisme, qui avait permis la victoire de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, sans perdre notre capital européen. Les grands pays d'Europe qui réussissent sont gouvernés par les coalitions libérales et sociales. En France, c'est le centre droit qui incarne cette dynamique.»

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

ÉLARGIR SON ASSISE

La nomination de cet ancien membre du Parti républicain traduit également le souci de M. Bayrou d'élargir l'assise de son parti, l'« UDF centriste », comme Valéry Giscard d'Estaing l'appelle, pour mieux signifier à quel point son ancienne confédération lui semble réduite aux acquêts depuis sa scission. A défaut d'une improbable entente avec le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, également candidat à l'élection présidentielle, il s'agit pour M. Bayrou d'offrir des responsabilités aux libéraux qui sont restés à l'UDF. L'ancien président du Parti républicain, Gérard Longuet, qui avait été pressenti au poste de directeur de campagne avant d'en être écarté en raison de ses ennuis judiciaires persistants, pourrait figurer dans l'équipe de campagne, de même que le député des Alpes-Maritimes Rudy Salles – ancien membre, lui aussi, du PR –, et le maire de Deauville, Philippe Augier, qui fut président du Mouvement des jeunes giscardiens en 1974.

J.-B. de M.

Les députés rétablissent les contraintes visant à limiter les licenciements

LE PROJET de loi de modernisation sociale revenait en discussion, jeudi 6 décembre, à l'Assemblée nationale. Pour Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, le débat fournissait l'occasion de répondre aux vives critiques du patronat, relayées par la droite. La nouvelle définition du licenciement «*reste équilibrée*», a défendu la ministre. [Elle prend] *appui sur la jurisprudence de la Cour de cassation et prolonge son caractère protecteur. Plus claire et plus sûre, elle apporte un élément de sécurité juridique* », a-t-elle fait valoir, réfutant la thèse selon laquelle ce texte serait une mine de contentieux juridiques. La substitution de l'expression «*sauvegarde de la compétitivité*» par celle de «*sauvegarde de l'activité*», introduite sous la pression du PCF, permet avant tout, selon M^{me} Guigou, de rendre plus rigoureuse la justification des licenciements. «*Ces deux notions ne sont nullement antinomiques, a-t-elle justifié. Il va de soi que l'activité de l'entreprise ne peut être maintenue que dans des conditions compatibles avec sa compétitivité. Mais il fallait mettre l'accent sur l'intérêt social, [en empêchant] l'employeur de privilégier le niveau de rentabilité de l'entreprise au détriment de la stabilité de l'emploi.*»

Lors de cette nouvelle lecture, les députés ont rétabli le texte qu'ils avaient adopté en juin et qui avait été profondément modifié par les sénateurs, confirmant à cette occasion l'abrogation de la loi Thomas sur les plans d'épargne-retraite. Après un nouveau passage au Sénat, le projet de loi doit être définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre.

Laetitia Van Eeckhout

La fronde des gendarmes oblige le gouvernement à rouvrir le dialogue

Alain Richard reçoit, samedi, des représentants du mouvement

En trois jours, quelque 11 500 gendarmes se sont mobilisés dans l'attente de nouvelles négociations, exprimant leur insatisfaction après les mesures annoncées,

fin novembre, par le ministre de la défense. M. Jospin et M. Richard ont fermement réaffirmé leur attachement au maintien du statut militaire de la gendarmerie.

À LA VEILLE de la réunion de travail, samedi 8 décembre, entre des gendarmes contestataires, leur direction générale et leur ministre de tutelle administrative, Alain Richard, le mouvement de mécontentement au sein de la gendarmerie nationale a connu, jeudi 6 décembre, sa troisième journée consécutive de manifestations. Elles ont même touché Sarran (Corrèze) et Cintegabelle (Haute-Garonne), les cantons où, respectivement, Bernadette Chirac et Lionel Jospin ont été élus conseillers généraux.

En trois jours, quelque onze mille cinq cents gendarmes, soit 18 % des effectifs globaux de la gendarmerie départementale, ont, d'une façon ou d'une autre, exprimé, en uniforme et avec leurs véhicules de service, leur insatisfaction après les mesures annoncées par le ministre de la défense, fin novembre, en conseil supérieur de la fonction militaire.

En dépit de l'annonce de la reprise du dialogue, qui, de fait, avait été interrompu le 14 novembre, quand le conseil de la fonction militaire interne à la gendarmerie s'était achevé sur un constat d'échec sur l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des effectifs et les soldes, les gendarmes n'ont pas levé, à ce jour, certaines de leurs consignes, comme les mots d'ordre de grève du zèle ou leurs menaces de ne plus assurer la sécurité des convois distribuant l'euro et le transfèrement des prisonniers. Sans doute entendent-ils faire pression sur M. Richard et leur direction générale avant la réunion du 8 décembre.

Cette séance à huis clos est destinée à arrêter un ordre du jour et un

calendrier de travaux «*pour une durée de huit semaines*», a précisé le porte-parole du ministère de la défense, sur des thèmes touchant aux effectifs, à la durée du travail, aux soldes et indemnités et au statut de l'arme.

Il n'est pas sûr que les gendarmes soient aussi patients que le suppose leur ministre et, même si certaines des manifestations prévues à l'origine, en Ile-de-France notamment, ont été reportées, le prochain rendez-vous reste fixé au 16 décembre, à Paris, à l'initiative des femmes de gendarmes, avec,

Dans les armées, on observe une tendance à vouloir exclure la gendarmerie de l'institution de défense

peut-être, la présence de certains conjoints. Outre de nouveaux aménagements à apporter, dès lors que les gendarmes ont eu le sentiment qu'ils «*décrochaient*» par rapport aux avantages – durée du travail, soldes, compensations financières et congés – attribués aux policiers après leurs négociations avec le ministère de l'intérieur, on prête à M. Richard l'intention de mettre l'accent autant sur les contraintes de la profession que sur ses atouts, au travers du statut militaire de la gendarmerie.

Les missions de l'arme sont très majoritairement civiles (police administrative et judiciaire), au profit du ministère de l'intérieur, du ministère de la justice et, accessoirement, au service des armées. Mais son mode de fonctionnement et son recrutement sont militaires, même si la gendarmerie s'est peu à peu détachée de l'emprise de l'armée de terre, où ses cadres étaient formés, en instaurant un encadrement largement issu du corps des sous-officiers.

MM. Jospin et Richard ont tenu à réaffirmer qu'ils étaient partisans du maintien du statut militaire. Les préfets et les juges d'instruction, qui travaillent avec la gendarmerie, sont favorables à l'existence de deux corps de sécurité, l'un civil (la police), l'autre militaire. Le corps de la gendarmerie se dit, en majorité, attaché au maintien de son statut actuel, tandis que, dans les armées, on observe, depuis quelques jours, une tendance à vouloir l'exclure de l'institution de défense.

Le débat, aujourd'hui, chez nombre de responsables politiques, tourne autour de cette question. S'ils condamnent les actions dans la rue, Jean-Pierre Chevènement (MDC), ancien ministre de la défense, et Nicolas Sarkozy (RPR), ancien ministre du budget, estiment qu'il faut tirer parti des événements pour réformer «*l'ensemble*» de la politique de sécurité. M. Sarkozy va jusqu'à préconiser «*un commandement commun*» pour des forces de sécurité qui, à l'heure actuelle, dépendent de trois administrations différentes et «*concurrentes*»: l'intérieur pour la police, la défense pour la gendarmerie et les finances pour les douanes.

Jacques Isnard

Frégates de Taiwan : M. Fabius refuse de lever le secret-défense

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, a refusé d'ordonner la levée du «*secret-défense*» sur les commissions déclarées par Thomson-CSF en marge de la vente des frégates françaises à Taïwan, en 1991. Dans une lettre adressée aux juges Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talancé, le ministre signifie «*[sa] décision de suivre l'avis rendu par la commission consultative du secret de la défense nationale [CCSDN]*». Le 29 novembre, la commission avait préconisé le maintien du secret sur les archives douanières relatives à ces versements. Sollicité par *Le Monde*, le cabinet de M. Fabius s'est refusé à communiquer le «*relevé d'observations*» qui explique l'avis de la commission. Le président de la CCSDN, Pierre Lelong, avait indiqué que les ministres sont autorisés à publier ce relevé d'observations (*Le Monde* du 6 décembre).

Les internes des hôpitaux appellent à la grève des soins

À L'ISSUE de leur manifestation nationale, qui a réuni, jeudi 6 décembre à Paris, quatre à cinq mille participants, les internes des hôpitaux ont appelé à une grève totale des soins, après l'échec des négociations menées avec le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner. En grève «*des gardes et des astreintes*» depuis le 19 novembre, à l'appel de leurs quatre syndicats, les internes réclament notamment l'«*application immédiate d'un repos de sécurité*» et demandent l'«*ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail*», avec Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité.

A l'issue de la réunion du 5 décembre, M. Kouchner avait déploré que, «*malgré la satisfaction de leur revendication initiale et principale du repos de sécurité, les représentants des internes*» aient fait «*de l'ouverture d'une négociation sur le temps de travail un préalable, ce qui ne peut être envisagé dans le cadre du statut d'étudiants des internes et résidents*».

DÉPÊCHES

■ **EUROPE** : le bureau politique du Parti populaire européen (PPE), réuni jeudi 6 décembre à Bruxelles, a entériné, à l'unanimité, l'adhésion du RPR. Les députés européens du mouvement gaulliste appartenaient depuis 1999 au groupe du PPE du Parlement de Strasbourg, mais non au parti lui-même.

■ **PARTI SOCIALISTE** : le député européen Gérard Caudron, ancien maire de Villeneuve-d'Ascq (Nord), a démissionné du Parti socialiste en accusant ses dirigeants de faire preuve de «*mépris*» à son encontre. Il regrette notamment d'avoir été évincé en octobre de son poste de représentant des socialistes français au bureau du Parti socialiste européen (PSE).

■ **SÉCURITÉ** : Vitry-sur-Seine, commune du Val-de-Marne gérée par le Parti communiste, va procéder, dimanche 20 janvier, à un référendum d'initiative locale sur la création d'une police municipale. Si les habitants se prononcent favorablement, ce service entrerait en fonction en 2003, avec 70 agents non armés qui n'effectueraient pas de rondes de nuit. Le budget prévisionnel s'élève à 13 millions de francs (1,8 million d'euros). – (*corresp.*)

■ **GUERRE D'ALGÉRIE** : les députés examineront, le 15 janvier, une proposition de loi des députés du groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert) instituant le 19 mars comme «*journee nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie*». Cette journée ne serait ni fériée ni chômée.

Pour la défense du colonel Mazères, incendier les paillotes n'était pas illégal

Les avocats de l'ancien chef de la gendarmerie en Corse ont estimé que les actes commis contre les restaurants illicitement installés sur la plage étaient « choquants au regard de la morale » mais « non punissables »

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

S'il y a un point qui ne fait l'ombre d'aucun différend au procès des paillotes, c'est bien celui du caractère totalement inhabituel de l'action menée, dans la nuit du 19 au 20 avril 1999, par cinq gendarmes du groupement de pelotons de sécurité (GPS) venus, de nuit, avec quantité de bidons d'essence et de tracts diffamatoires, mettre le feu à la paillote Chez Francis.

Pour autant, cet incendie volontaire, comme celui de la paillote Aria Marina - commis le 7 mars 1999 des mains mêmes du colonel Henri Mazères, ancien chef de la gendarmerie en Corse, et de l'ancien directeur du cabinet du préfet, Gérard Pardini - était-il illégal ? Assurément non, ont soutenu, jeudi 6 décembre, les trois avocats du colonel Mazères, qui, à l'instar de l'ensemble des prévenus, ont plaidé la relaxe, arguant de multiples « obstacles juridiques ».

Au premier rang de ceux-ci : l'illégalité même dans laquelle se trouvaient ces restaurants de plage, installés sur le domaine public maritime de l'Etat. M^e Emmanuel Daoud a rappelé qu'aux termes d'un jugement du tribunal administratif de Bastia, rendu en 1995, la préfecture de la Corse avait été habilitée à procéder à la démolition d'office de la paillote Chez Francis. De même, un procès-verbal dit « de grande voirie » avait constaté l'installation illicite de l'Aria Marina. « Ces deux constructions, ainsi que leurs meubles, appartenaient à l'Etat », a soutenu

M^e Daoud. D'où cette double conséquence, selon lui : d'une part, l'Etat était autorisé à en disposer comme il le souhaitait. Et, d'autre part, la poursuite fondée sur la « destruction volontaire par incendie d'un bien appartenant à autrui » ne peut qu'être caduque puisqu'il ne s'agissait pas d'« un bien appartenant à autrui ».

« Ou bien l'Etat était chez lui et il pouvait détruire ces paillotes quels que soient les moyens, a-t-il repris. Ou bien les exploitants étaient chez eux et vous devrez apprécier [concernant le colonel Mazères] la légitimité de l'ordre qui lui a été donné. » Sur ce point, M^e Olivier Baratelli a rappelé le devoir militaire d'obéissance des gendarmes et son exception en cas d'ordre manifestement illégal. Or, a affirmé l'avocat, l'ancien patron des gendarmes en Corse « a obéi à un ordre de l'autorité légitime [le préfet Bonnet] » et celui-ci « n'était pas manifestement illégal ». Et M^e Baratelli, qui a exhorté une dernière fois Bernard Bonnet à « assumer », de rappeler lui aussi la complexité du contexte juridique des paillotes et l'attitude de l'exploitant Yves Féraud, « digne de rentrer dans le Guinness Book des records de pieds de nez à l'Etat ».

« NE LE DÉGRADEZ PAS ! »

« Bien sûr, les moyens employés étaient anormaux, a reconnu M^e Baratelli. Mais nous sommes dans un Etat de droit. Et, dans un Etat de droit, tout est permis, sauf ce qui est interdit. Trouvez-moi un texte qui interdise d'utiliser ces moyens. Il n'y en a pas. » Au contraire, a-t-il dit, citant les règles de droit, la gendarmerie est autorisée à utiliser « tous moyens exceptionnels d'action contre des refus bien établis d'obéissance ».

« Les moyens étaient certes choquants au regard de la morale, mais ils étaient légaux », a-t-il déclaré.

Abondant en ce sens, comme l'avait fait, mercredi, M^e Emmanuel Saint-Lanne, avocat des gendarmes du GPS, M^e Paul Lombard a maintenu lui aussi que les faits « n'étaient pas juridiquement punissables ». Evoquant la jurisprudence des droits constitutionnel et administratif, l'avocat a estimé que le tribunal devait prendre en considération « les circonstances exceptionnelles » du contexte corse à l'époque des faits. Puis M^e Lombard a énuméré les louanges accumulées, avant les faits, au colonel Mazères. « Je vous en supplie : ne le dégradez pas ! », a-t-il lancé, rappelant que de la peine prononcée dépendrait l'avenir militaire de l'officier.

Intervenant pour Gérard Pardini, M^e Marie-Micheline Léandri a enfin expliqué comment l'ancien directeur de cabinet avait « sacrifié sa vie personnelle pour le préfet Bonnet ». « Cet événement surréaliste de l'Aria Marina ne se comprend que dans le dévouement de Gérard Pardini à son préfet », a renchéri M^e Jean-Etienne Gianmarchi. Cet avocat a retrouvé dans les travaux sur le concept de pression morale de la psychiatre Marie-France Hirigoyen les traits du chef « pervers » que serait, selon lui, Bernard Bonnet : « Au premier abord il est plutôt charmant, plutôt brillant. Puis son discours se fait descendant, son air supérieur. Ses armes favorites : isoler, disqualifier. Inutile de le raisonner. Il ne se remet jamais en question. Il n'éprouve pas la moindre culpabilité. »

Jean-Michel Dumay

► www.lemonde.fr/corse

Le fondateur de l'instinctothérapie condamné à quinze ans de prison

Guy-Claude Burger a été reconnu coupable de viol sur deux enfants

La cour d'assises de Seine-et-Marne a condamné Guy-Claude Burger à quinze ans de prison, jeudi 6 décembre, pour le viol de deux enfants placés sous son autori-

té au château de Montramé où ce physicien enseignait l'instinctothérapie. L'avocate générale avait demandé la « mise à l'écart » d'un criminel « inamendable ».

PAS UN MOT, pas un soupir. Le visage de Guy-Claude Burger est resté de marbre, jeudi 6 décembre, à l'annonce de sa condamnation à quinze ans de prison. Au terme d'un procès d'une exceptionnelle intensité, les jurés de la cour d'assises de Seine-et-Marne n'ont accordé aucune circonstance atténuante au fondateur de l'instinctothérapie, reconnu coupable de viol sur une fillette et une adolescente placées sous son autorité au château de Montramé, à Soisy-Bouy près de Provins (Seine-et-Marne), où ce physicien de soixante-sept ans enseignait depuis 1983 sa théorie du manger cru.

Après deux semaines d'audience, la cour n'a semblé tenir aucun compte de la quarantaine de témoins cités par la défense ni des plaidoiries des trois avocats de M. Burger. Sous la présidence d'Yves Jacob, les jurés ont suivi à la lettre les réquisitions implacables de l'avocate générale, Dorothee Dard, qui, la veille, leur avait réclamé la « mise à l'écart » d'un criminel jugé « inamendable ».

Avec un sens redoutable du détail, la magistrate a raconté, pendant plus de deux heures, comment les faits reprochés à M. Burger s'inscrivaient « dans une histoire qui se répète depuis quarante ans ». Le scientifique, qui garde un souvenir ému de ses premières relations sexuelles avec un professeur à l'âge de neuf ans, est condamné une première fois en 1959, en Suisse, pour des attouchements sur sa belle-sœur, alors âgée de douze ans.

A la fin des années 1970, il purge ensuite quatre années de prison en Suisse pour des relations sexuelles « magiques » entretenues avec une fillette de neuf ans et avec son propre fils Christian, aujourd'hui recherché par la justice pour des

agressions sexuelles sur mineurs. Enfin, à la barre, Audrey, vingt-cinq ans, principale accusatrice du châtelain de Montramé, a décrit avec une impressionnante lucidité comment celui qu'elle prenait pour un père adoptif l'avait séduite, puis violée, deux années de suite, alors qu'elle n'avait pas onze ans. Entre « les histoires des uns et des autres », résume l'avocate, un « jeu d'échos » n'a cessé de résonner tout au long du procès.

« LA CAUSE EST PERDUE »

Vient alors l'examen méthodique des faits, et celui, plus cynique, de la crédibilité d'Audrey et des raisons de son long silence. La fillette pouvait-elle être consentante, comme l'affirme la théorie métapsychanalytique de M. Burger, longuement développée à l'audience ? « Je ne crois pas qu'à dix ans on puisse imaginer qu'un homme de cinquante-cinq ans vienne vous lécher le sexe, vous dise de baisser votre culotte pour que l'énergie passe mieux et vous mette un doigt dans l'anus », tonne la magistrate, qui peine à imaginer tout consentement « dans ces conditions ».

Dans la matinée, les avocats des parties civiles n'avaient pas manqué d'images pour décrire l'ambiance de Montramé, « un château où régnait sans partage un seigneur entouré par une cour d'adeptes soumis et prêts à toutes les bassesses ». Un « laboratoire » aussi, où les enfants « étaient transformés en objets sexuels », un théâtre enfin, « où se jouaient des pièces à trois dont M. Burger était à la fois metteur en scène et acteur », où la pédophilie était élevée au rang « de philosophie, de manière d'être, d'art de vivre ». Bref, un « château de sable, dont la communauté s'écroule si M. Burger est déclaré cou-

pable », résume M^e Olivier Morice, l'avocat d'Audrey.

Quand il se lève, en dernier, face aux jurés, M^e Tony Levy ne se fait plus d'illusions sur le sort de son client : « La cause de M. Guy-Claude Burger est perdue, commence-t-il, mais pour un ensemble de raisons qui n'ont que peu de rapports avec l'affaire et dont certaines ne le concernent pas. » L'avocat pointe alors cette « société extrêmement permissive » mais « impitoyable lorsque sont atteints ses derniers tabous », ces combats menés « sans réflexion ni doute » contre la pédophilie ou les sectes, les condamnations passées de M. Burger, et le fait que ses théories ne « soient pas hostiles à la sexualité entre les enfants et les adultes ». Autant de motifs, précise-t-il, qui « rendent inévitable la condamnation » de son client, dès l'instant où celui-ci est accusé d'avoir commis un acte criminel sur un enfant.

Avec brio, l'avocat démonte alors un à un les chefs d'accusation, souligne la « fantaisie » de certaines preuves... avant de se heurter, une nouvelle fois, au témoignage d'Audrey. « La question du consentement dans les relations sexuelles se pose toujours, même en dessous de quinze ans », martèle-t-il une dernière fois. En vain.

A l'énoncé du verdict, Jean-Claude Rostaing, ce jeune homme effacé que M. Burger employait comme bénévole pour entretenir le château, s'est levé pour rejoindre son ancien amant sur le banc des accusés. Encore libre l'instant d'avant, le jardinier a été condamné à cinq ans de prison pour complicité de viol, soit un an de moins que la seconde peine requise par l'avocate générale.

Alexandre Garcia

UPSTREAM

AVEC SA LUNETTE DÉPLOIANTE QUI S'OUVRE

À 12H, UPSTREAM CRÉE UN NOUVEAU GESTE,

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LE TEMPS.



UN TEMPS PRÉCIEUX RYTHMÉ PAR

UN MOUVEMENT MANUFACTURE PIAGET.

SCULPTÉE DANS L'OR OU L'ACIER,

UPSTREAM ALLIE À LA MAÎTRISE DE

L'HORLOGER LA SENSIBILITÉ DU JOAILLIER.

*CIVILISER L'ACIER
www.piaget.com

CIVILIZED STEEL



PIAGET
JOAILLIER EN
HORLOGERIE
GENÈVE 1874

La Cour des comptes dénonce la politique de l'eau en Bretagne

Dans un rapport à paraître en février 2002, les magistrats expliquent que les 2 milliards de francs de fonds publics dépensés depuis 1993 dans cette région n'ont servi à rien. Ils soulignent le non-respect du principe pollueur-payeur et le manque de moyens de contrôle de l'Etat

« **DES CONTRÔLES insuffisants** », « des actions nombreuses, coûteuses, difficilement coordonnées, qui se sont affranchies du principe pollueur-payeur »... Dans un rapport à paraître en février 2002, la Cour des comptes dresse, en deux cents pages, un « constat pessimiste » de la politique de l'eau en Bretagne et « de la préservation de la ressource en eau face aux pollutions d'origine agricole ».

En préambule, la Cour des comptes explique avoir choisi la Bretagne pour mener son étude, car les « insuffisances [y] sont exemplaires ». Mais si cette région n'a été

qu'un triste précurseur, il « est essentiel que soient tirées les leçons des échecs et insuffisances des actions conduites », car « d'autres régions rencontrent dès à présent ou rencontreront à brève échéance des problèmes comparables ».

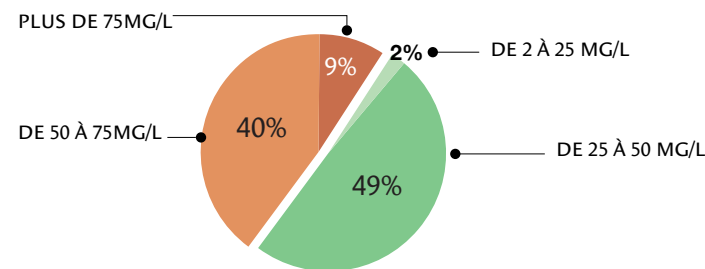
Le rapporteur dresse un premier constat : « Les cours d'eau et les nappes de Bretagne sont aujourd'hui fortement dégradés par l'activité agricole, au point qu'une prise d'eau sur trois contrevient aux normes de qualité fixées par la réglementation. » Depuis 1993, 310 millions d'euros de fonds publics (2,033 milliards de francs) ont été engagés dans la lutte contre la pollution de la ressource, sans que « la qualité des eaux témoigne d'aucune amélioration significative ». Le nitrate provenant des lisiers ou les pesticides atteignent des seuils préoccupants. « Pour les quatre dernières années, qui marquent le fonctionnement à plein régime des programmes de reconquête de la qualité, les résultats ne sont guère convaincants », constate le magistrat.

AGRICULTEURS AVANTAGÉS

Le rapport estime également que la politique mise en place n'a pas été équitable. « Le principe selon lequel celui qui pollue doit payer est resté inappliqué : la charge financière de ces actions a été soit supportée par l'ensemble des collectivités concernées, au premier rang desquelles figure l'Etat, soit reportée sur les consommateurs d'eau par le prix qui leur était facturé. » L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a ainsi planifié pour la période 1997-2001 des dépenses de 177 millions d'euros (1,161 milliard de francs) dans la lutte contre les nuisances agricoles. Mais elle n'aurait perçu, entre 1997 et 1999, que 360 000 euros (2,36 millions de francs) de redevances pollution des agriculteurs. « Ce mode de

Une ressource menacée

TENEUR EN NITRATES DANS LES POINTS DE CAPTAGE D'EAU POTABLE



Source : DRAF et DDASS de Bretagne
Près de la moitié des captages d'eau potable en Bretagne présentaient en 1999 des concentrations maximales de nitrates supérieures à la norme sanitaire de 50 mg/litre.

financement fortement redistributif à l'avantage des agriculteurs, pourtant responsables au premier rang de la dégradation des eaux brutes, constitue l'un des aspects les plus ambigus de la politique menée en Bretagne, et jette un doute sur l'acceptabilité économique et sociale de programmes coûteux dont l'efficacité reste à démontrer », affirme la cour.

Selon le rapport, la volonté et les moyens coercitifs font défaut pour

appliquer les mesures de préservation. « La viabilité d'ensemble du volet réglementaire de l'action de l'Etat est douteuse, puisque celle-ci repose sur une réglementation peu contrôlée », estime le document. A l'été 2001, la Bretagne comptait quarante-quatre postes d'inspecteurs des installations classées pour surveiller 26 000 élevages. Pourtant, sur la seule base déclarative des éleveurs, des sureffectifs auraient été admis en 1999 dans

près de la moitié des installations porcines. Les quantités de lisier (dont l'azote se transforme ensuite en nitrate) épandues dans les champs ne sont pas mieux contrôlées : 100 000 tonnes d'azote excédentaires seraient ainsi déversées chaque année en Bretagne.

UN VŒU PIEUX

La mise en place de périmètres de protection autour des captages, dans lesquels toute activité polluante est interdite, demeure un vœu pieux. « Elle n'est pas plus avancée en Bretagne que sur le reste du territoire », estime la Cour des comptes. « Lorsque les normes de qualité de la ressource brute sont dépassées, principalement en matière de nitrates, certaines communes préfèrent abandonner leur prise d'eau et s'approvisionner auprès d'autres producteurs, ce qui constitue un moyen radical de s'affranchir de leurs obligations légales », poursuit-elle. Une cinquantaine de captages auraient ainsi été abandonnés dans le Finistère en vingt ans.

La cogestion de certains programmes, notamment celui de maîtrise des pollutions d'origine agri-

cole, mise en place en 1993, est contestée. « Le comité national de suivi souffre d'une composition très largement déséquilibrée au profit des organisations professionnelles agricoles », constate la Cour.

Mais elle estime que « les éleveurs bretons se situent à l'extrémité de filières très structurées ». Ils dépendent de grandes coopératives, « elles-mêmes confrontées à des impératifs économiques ». Le rapporteur reproche « l'insuffisante mobilisation des filières agroalimentaires » et juge impératif d'obtenir leur adhésion à un projet de développement durable. Il constate que l'actuelle politique agricole européenne, quoique amendée, reste par trop une incitation à la production industrielle. Et la Cour des comptes de conclure ironiquement : « La réorientation annoncée récemment de la politique menée en Bretagne, et plus généralement de la politique de l'eau, ne sera crédible et efficace que si (...) elle s'attache à poser comme préalable au financement d'actions coûteuses le respect de la loi. »

Benoît Hopquin

Le mécontentement des élus locaux

Conscients que l'eau en Bretagne est plus polluée qu'ailleurs, les élus de cette région estiment que les agriculteurs sont les premiers responsables. Ce constat fait partie des 500 réponses au questionnaire adressé par le Sénat à 1 300 maires, conseillers généraux et régionaux que Christian Poncelet, président (RPR), devait rendre publiques, à Rennes, vendredi 7 décembre. 69 % d'entre eux estiment que leur réseau de distribution d'eau ne respecte pas les normes. La moitié redoutent une « nationalisation » des agences de l'eau.

Si 61 % des élus considèrent que les inondations représentent un risque pour leur région, 70 % d'entre eux jugent « indispensable » le gel des terrains dans les zones inondables. Ils reconnaissent cependant qu'ils n'ont pas de plan de prévention des risques dans leur commune. Une large majorité d'élus jugent « moyennes » ou « insuffisantes » les mesures prises par l'Etat pour lutter contre les marées noires.

Très édulcoré, le projet de loi sur l'eau sera finalement examiné fin janvier

ENTRE le souci de ne pas laisser la droite récupérer le thème de la défense de l'environnement et la crainte de se mettre à dos certains élus et les agriculteurs, le gouvernement a tranché. Il n'est pas question de renoncer à l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'eau, prévu fin janvier.

Plusieurs députés socialistes, élus de zones rurales, ont pourtant bataillé ferme, ces derniers temps, pour que la discussion soit reportée sine die. Ils craignent que le principe « pollueur-payeur » qui soumet, dans le projet, les agriculteurs à une taxe sur les émissions d'azote, ne mette « le feu aux campagnes » à trois mois de l'élection présidentielle.

Sous leur pression, les cabinets de Lionel Jospin et d'Yves Cochet, ministre de l'environnement, se sont donc efforcés de « déminer » le texte. Sa rédaction avait déjà connu de multiples avatars. Trois ans de tractations avec les lobbys et dix-sept versions avaient abouti à une mouture a minima, présentée en conseil des ministres, le 27 juin, par Dominique Voynet, encore ministre de l'environnement à l'époque. Lors d'un colloque à l'Assemblée, le 29 novembre, M^{me} Voynet s'en est clairement démarquée : « Ce projet de loi est loin d'être mon projet (...), il y a une disproportion entre les efforts déployés et le résultat obtenu. Si c'était à refaire, je ne le referais pas », a-t-elle déclaré.

Pourtant, le projet inquiète encore les élus des zones rurales, principalement ceux du Sud-Ouest, terre de culture du maïs forte consommatrice d'eau. Parmi eux Henri Emmanuelli, président (PS) de la commission des finances, a fait adopter par les députés, dans la nuit du 5 au 6 décembre, un amendement à la loi de finances qui introduit un contrôle du Parlement sur les agences de l'eau. En vidant de sa substance l'essentiel du projet de loi, cet amendement permettait d'éviter la discussion. M. Cochet a tenté de s'opposer à cette diversion, mais les députés l'ont voté à l'unanimité.

M. Emmanuelli se défend d'avoir voulu torpiller le texte. Le député des Landes affirme que son amendement permet, au contraire, l'entrée en vigueur de la mesure dès le 1^{er} janvier alors que le projet de loi sur l'eau ne pourra pas être adopté avant la fin de la législature. Mais, en petit comité, il explique que son amendement rend aussi « la loi moins urgente ». Suppléant de Lionel Jospin à l'Assemblée, Patrick Lemasle, député (PS) de Haute-Garonne a, lui aussi, émis des réserves sur le texte au motif qu'il risquait de tripler les redevances des agriculteurs. Face à cette fronde, M. Cochet a allumé des contre-feux avec l'aide du petit groupe de parlementaires défenseurs du texte.

UN CHAPITRE « INONDATIONS »

Pour donner une tournure technique au projet, Jean Launay, député (PS) du Lot, a proposé d'introduire les 24 propositions de la commission d'enquête de l'Assemblée sur les inondations, présidée par Robert Galley, député (RPR) de l'Aube, dans le projet de loi sur l'eau. Il y a aura donc un chapitre « Inondations » ajouté à la loi. La proposition a été retenue, mercredi 5 décembre, par la commission des échanges à l'Assemblée. Celle-ci a, par ailleurs, repoussé d'une semaine l'examen des centaines d'amendements, dont cinquante soutenus par la FNSEA, pour laisser aux députés le temps de rechercher un consensus.

Initialement prévu le 8 janvier, l'examen du texte devrait être reporté à la fin du mois. M. Jospin devait rencontrer M. Cochet, vendredi 7 décembre, pour mettre la dernière main au dispositif. Le premier ministre est finalement convaincu que « la meilleure façon de dissiper les fantômes est encore de soumettre la loi à la discussion parlementaire », se félicite Daniel Marcovitch, député (PS) de Paris et rapporteur du texte à l'Assemblée.

Béatrice Jérôme et Gaëlle Dupont



Oussama et Omar, alliés contre nature

EN dehors de leur fanatisme religieux et de la diabolisation dans laquelle les a réunis la propagande américaine – qui a mis leur tête à prix comme jadis les hors-la-loi au Far West –, bien peu de choses rapprochaient, à l'origine, le « *plouc mystique* » et le « *dirigeant de PME à l'occidentale* », comme les qualifie Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'islam.

Le mollah Omar et Ben Laden, derrière la grille de dates et les rares faits avérés de leur biographie telle que nous la connaissons, se sont construits une légende, une hagiographie constellée d'images d'Épinal qui en ont fait des héros pour une grande partie des masses musulmanes et des terroristes fanatisés en Occident comme dans de nombreux autres pays : Russie, Chine, Japon, Inde et même Iran voisin... Leurs partisans les ont affublés de toutes les qualités et leur ont attribué de hauts faits d'armes, leurs adversaires les chargent de toutes les tares, physiques comme morales. Au point qu'il est difficile de faire la part du vrai et du mythe. Ainsi a-t-on dit que Ben Laden avait quatre ou cinq femmes, alors qu'il ne s'en reconnaît que trois, et qu'une de ses filles – ou de ses sœurs – avait épousé le mollah de Kandahar, ce qu'il dément également.

Omar, disent ses amis, s'isole pour dialoguer avec Allah avant de prendre des décisions d'importance au cours d'un « *songe* » ; faux, réplique un Afghan qui s'est présenté au *Daily Telegraph* comme son ancien médecin, ses « *visions* » ne seraient que la conséquence de lésions au cerveau causées par la présence d'un éclat d'obus. Qui croire ?

Le mollah Omar serait-il la réincarnation autoproclamée du « *commandeur des croyants* », à l'image des califes de Bagdad comme Haroun Al Rachid, ou un simple mollah de village, inculte et borné, mais excellent manipulateur ? Ben Laden serait-il le nouveau Saladin, le vainqueur des croisades de Jérusalem, pourfendeur des chrétiens d'aujourd'hui monté sur son destrier comme son idole hier, capable de rester des heures à cheval à travers la montagne, voire le nouvel avatar du Prophète, dans une sorte de mégalomanie blasphématoire ?

Ou bien n'est-il qu'une ancienne créature mise en place par les services secrets américains, pakistanais (ISI) et saoudiens, pour leurs propres intérêts nationaux, un instrument qui a mal tourné, trahi ses anciens maîtres et fait sauter les tours jumelles du World Trade Center de New York, tout comme Omar avait réussi à échapper à ses manipulateurs de l'ISI pour faire trembler à son tour le Pakistan voisin ?

Tout séparait les deux hommes à leur naissance, le fils de paysan pauvre pachtoune et l'enfant gâté d'un self-made-man saoudien. Omar est né en 1959 dans le village de Nodeh, près de Kandahar. Issu d'une famille pauvre, il est devenu mollah de village avant de s'engager dans le djihad anti-soviétique, au cours duquel il perdra un œil. Il a fait peu d'études et, selon Ahmed Rashid dans *L'Ombre des taliban* (Autrement), les notables de Kandahar affirment ne jamais avoir entendu parler de sa famille, qui vit dans la province reculée d'Urozzan. C'est de la madrasa (école coranique) de Sangesar qu'il est parti à la reconquête de l'Afghanistan, à la tête de ses « *étudiants* », dont certains étaient analphabètes ou presque, comme 90 % de leurs compatriotes.

La légende veut que, écoeuré comme tant d'autres Afghans par la guerre des chefs entre factions de moudjahidins, les exactions dont il avait été témoin l'auraient décidé à agir. Appelé à la rescousse début 1994 par des villageois, après qu'un militaire local eut enlevé, rasé et violé deux jeunes filles, il aurait pris la tête d'une

Issus de milieux radicalement opposés, Oussama Ben Laden et le mollah Mohammed Omar n'auraient jamais dû se rencontrer. Pourtant, une étrange complicité a uni le Saoudien occidentalisé, patron d'Al-Qaida, et le mollah de village, issu du fond de la campagne afghane. Entre le mondialiste Oussama et Omar le rétrograde, lequel était le vrai patron ? Portraits croisés

trentaine de futurs talibans, délégué les malheureuses et pendu le coupable au canon de son char. On dit aussi que ce serait le combat de blindés entre deux chefs de guerre pour s'emparer d'un jeune et beau garçon qui aurait décidé de Robin des bois islamiste à prendre

les armes. Toujours est-il qu'il obtint, bien vite, l'appui de la peu regardante Benazir Bhutto, alors premier ministre du Pakistan, qui parlait des talibans comme de ses « *enfants* » ; mais aussi des militaires et de l'ISI, déçus que leur protégé Gulbuddin Hekmatyar ne

parvienne pas à tenir Kaboul, ainsi que des islamistes pakistanais et de leur réseau de madrasas.

Deux ans plus tard, chargeant leurs ennemis avec leurs kalachnikovs et leurs lance-grenades, montés sur leurs pick-up comme les guerriers d'hier sur leurs chevaux ou leurs chameaux, les talibans s'étaient emparés du « *pays des ingouvernables* », comme l'avait appelé, à la fin du XIX^e siècle, l'unificateur de l'Afghanistan, le Pachtoune Abdur Rahman. Ils y avaient imposé un rigorisme comme l'islam en avait rarement connu, y compris dans un pays aussi sectaire et qui se considère comme le détenteur du seul vrai islam, rappelle Mike Barry (*Afghanistan, Petite Planète*).

LA mère d'Oussama était une des concubines du père Ben Laden, une Syrienne qui préférait les tailleurs Chanel à la burqa quand elle se trouvait à l'étranger. Né deux ans plus tôt qu'Omar, Oussama fit ses études dans une bonne école à l'occidentale, passant des vacances en Europe. Des photos montrent un adolescent souriant, en Suède, avec vingt-deux autres frères et sœurs en pantalon à pattes d'éléphant ou en jupe courte, la tête découverte, ainsi qu'à Oxford avec deux de ses frères et deux mignonnes Espagnoles en minijupe. Pendant ses études d'ingénieur dans une université saoudienne, il aimait

faire la fête. Des Libanais se souviennent l'avoir vu passant des nuits à boire dans des boîtes de nuit de Beyrouth – où son jeu favori était de vider des bouteilles de champagne dans le bustier de ses compagnes... Au même moment, le jeune Omar apprenait le Coran dans un univers rigoriste de mâles, aux relents parfois homosexuels, et dont la femme était bannie.

A la mort du patriarche et fondateur de l'empire familial, Oussama hérite d'une grosse somme d'argent et entretient une écurie de course. Tout change quand ce jeune Saoudien occidentalisé, comme le père avait voulu que le soit sa descendance, est reconverti par des islamistes locaux et s'envole pour l'Afghanistan, que l'armée rouge vient d'envahir en 1979. C'est là que le royaume wahhabite envoyait ses têtes brûlées en espérant que, s'ils s'en sortaient, ils seraient devenus antisoviétiques, explique Olivier Roy. Le chef des services secrets d'alors, le prince Turki, n'imaginait pas qu'ils pourraient en revenir radicalisés et antimonarchistes.

C'est l'époque où la CIA – toujours aussi clairvoyante ! – se faisait du jeune Oussama l'image d'un « *terroriste habillé par Gucci* », apportant des dizaines de millions de dollars saoudiens par mois aux moudjahidins (Peter Bergen dans *Holy War Inc. : Inside the Secret World of Osama Bin Laden*).

Oussama importait des bulldozers pris dans le parc de la compagnie de construction familiale, qu'il conduisait lui-même à travers la montagne pour construire des bases militaires et, déjà, creuser des grottes.

S'EST-IL battu ? Peu sans doute, selon l'ancien patron local de la CIA ; guère, disent des Saoudiens aujourd'hui ; comme un lion, assure sa légende. En particulier lors de la bataille de Jaji, au cours de laquelle il aurait pris le kalachnikov d'un général soviétique – qu'il ne quitte plus jamais – et vu tomber à ses pieds un obus qui n'explosa pas. Il y perçut un signe du destin, un de plus. La suite, on la connaît, son retour manqué au pays, où son militantisme dérangeait, son exil au Soudan puis son expulsion vers l'Afghanistan, au printemps 1996, sous la pression de Washington. Entretemps, il avait fondé Al-Qaida, établi un réseau terroriste multinational et trempé dans des attentats anti-américains ou des attaques contre les intérêts des États-Unis.

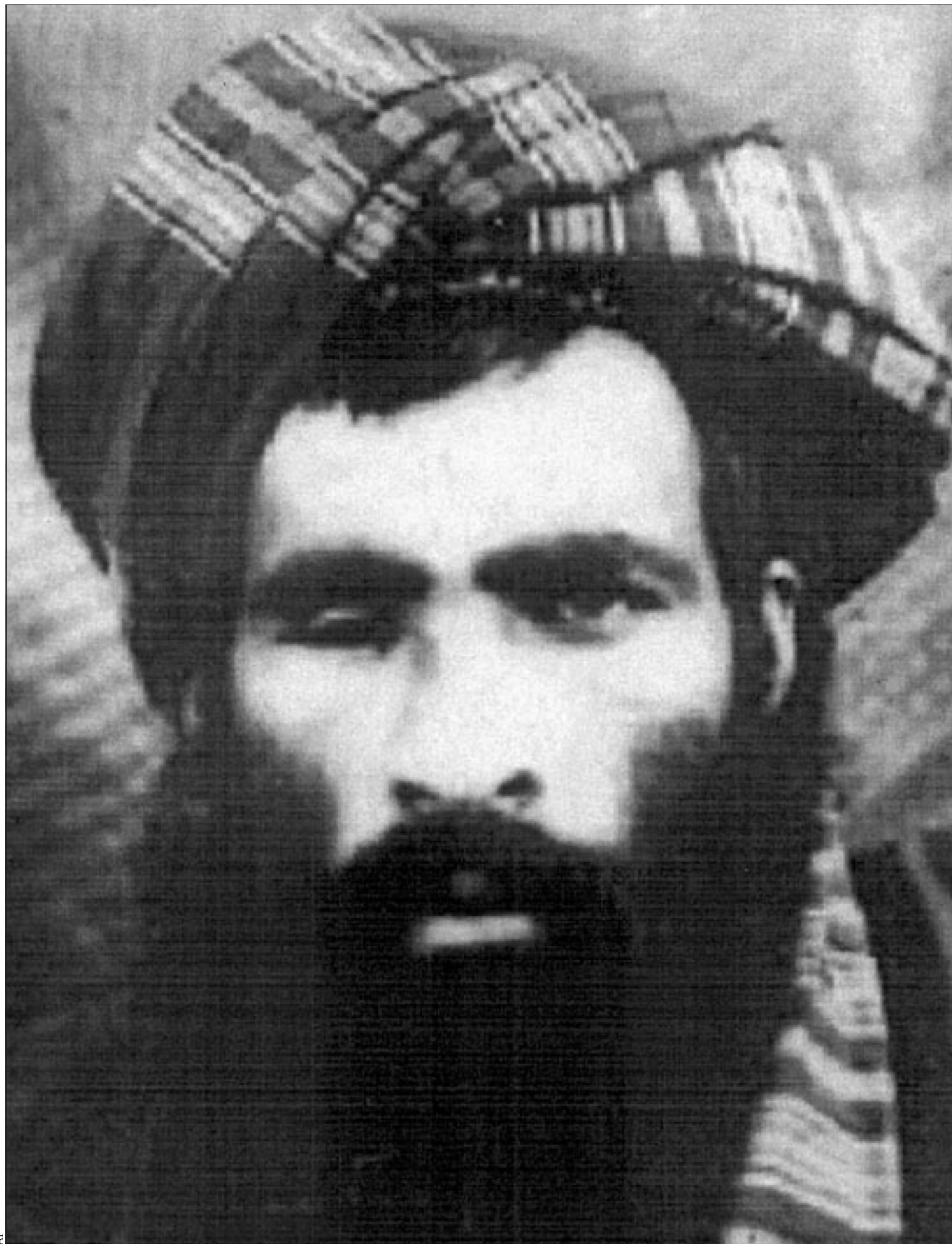
La mission qu'il s'était donnée était mondiale. Elle visait les centres du pouvoir américain, donc les villes où ils se situent et les bases militaires, ainsi que les capitales de leurs alliés du monde arabe, alors que c'est des maisons en terre séchée du pays pachtoune que sont sortis les talibans, que c'est dans la campagne qu'ils ont commencé à bâtir leur image de justiciers barbus et enturbannés. Au début du moins, l'objectif véritable de Ben Laden était de renverser la monarchie de Riyad, impie et inféodée à Washington, comme celui du mollah Omar consistait à détruire le pouvoir corrompu de Kaboul.

Paradoxalement, alors que ce dernier s'était converti à l'idéologie mondialiste de son ami d'Al-Qaida, allant même jusqu'à préconiser le jeudi 15 novembre « *la destruction de l'Amérique* », c'est dans les coins les plus reculés d'un des pays les plus isolés de la planète qu'Oussama Ben Laden avait été contraint de se replier en 1996. Encore plus aujourd'hui.

Mais l'islam à la taliban n'est pas l'islam arabe, bien qu'il soit influencé par le wahhabisme venu du désert saoudien et qu'il fasse du prosélytisme à coups de millions de dollars. Le mollah Omar n'est pas un propagandiste du panarabisme ni un terroriste international ; son terreau, c'est l'Afghanistan, et plus particulièrement le pays pachtoune, où il a voulu imposer sa vision nationale. Ce n'est pas un tribun utilisant à son profit les merveilles de la technologie pour perpétrer des attentats sophistiqués et faire passer son message auprès des déçus de la mondialisation. Il ne connaît rien aux arcanes de la finance internationale, qui n'ont aucun secret pour le banquier du djihad, se contentant de puiser quand il le faut dans l'un des deux coffres fermés à clé qu'il serre sous son lit, l'un rempli d'afghans, l'autre de dollars. Il n'a que mépris pour « *l'ordinateur ou d'autres machines tout aussi absurdes* » (entretien publié par *Politique internationale*, 1997, n° 54), qui crépitent dans les grottes-refuges d'Al-Qaida, et il a interdit cette même télévision qu'utilise pour sa part Ben Laden avec tant de brio, tout comme les cassettes vidéo.

Tout cela au nom du « *renouveau de l'islam et de sa mission : sauver le monde de l'ignorance* ». Rien ne permet de dire non plus que les « *Arabes* » d'Afghanistan aient interdit à leurs filles d'apprendre à lire ; Oussama Ben Laden a fait venir de l'étranger d'excellents professeurs pour éduquer ses fils, qui ne se limitent pas à anonner le Coran comme les petits Afghans dans les madrasas.

Une des rares photographies de Mohammed Omar, authentifiée par la chaîne de télévision italienne TGS, vendredi 16 novembre.





Photographie récente mais non datée d'Oussama Ben Laden.

nous n'aimons pas les Arabes qu'ils ont fait venir. Il faut que tous les étrangers quittent l'Afghanistan ! »

Ces « Arabes », et leur chef en premier lieu, le mollah Omar s'est refusé à les faire partir – surtout pachtoune de l'hospitalité oblige –, encore moins à les livrer aux Etats-Unis quand ceux-ci les réclamaient afin de juger Ben Laden et ses lieutenants pour leur implication dans les attentats anti-américains qui se succèdent depuis 1993. Une coutume qui a bon dos puisqu'elle est allégrement violée dans ce pays où la trahison et les changements de camp sont fréquents, et où un proverbe dit qu'« un invité est chez lui pendant trois jours ». Ce ne sont pourtant pas les talibans qui les ont fait venir, mais le djihad antisoviétique, auquel peu d'entre eux, trop jeunes alors, ont pris part ; Ben Laden et son ami mollah sont en quelque sorte les enfants illégitimes de la guerre froide, nés de l'ultime conflit américano-soviétique. Mais c'est un des reproches que leur font les Afghans, qui n'ont jamais aimé que des étrangers s'installent chez eux.

venus d'ailleurs et mal aimés. Lequel des deux hommes exerçait réellement le pouvoir ? A moins qu'ils n'aient travaillé étroitement ensemble, partageant leurs expériences et mettant leurs forces en commun, comme Oussama Ben Laden avait su si bien le faire avec les autres leaders islamistes qui ont rejoint Al-Qaida. Ce qui n'aurait pas empêché le mollah Omar, fin 1998, de rappeler Ben Laden d'autorité à Kandahar, après que celui-ci eut prononcé sa fatwa demandant aux musulmans de tuer tous les Américains. Il n'y a qu'un seul pouvoir en Afghanistan, aurait-il dit, furieux. La brouille n'a, en tout cas, pas duré.

CHACUN avait néanmoins ses propres objectifs. C'est ainsi que les talibans ont longtemps négocié avec les Américains l'ouverture d'un oléoduc transportant le pétrole d'Asie centrale, qui aurait rempli les coffres du nouvel émirat, alors même qu'Al-Qaida se préparait à faire sauter les ambassades des Etats-Unis, au Kenya et en Tanzanie. Les négociations avec Washington se sont même poursuivies, avec des hauts et des bas, jusqu'à la veille du 11 septembre. Le mollah Omar savait-il que, pendant ce temps, son vieil ami se préparait à détourner des avions pour qu'ils s'écrasent sur New York et le Penta-

L'influence de l'élégant parrain du terrorisme a transformé le petit cleric à la barbe en broussaille. Au point que l'on peut se demander si Ben Laden – qui se présentait comme le « disciple » d'Omar – n'a pas en réalité exercé un rôle déterminant au sein du pouvoir taliban, s'il n'en était pas l'éminence grise, voire, selon ses ennemis, le véritable chef

Car le mollah Omar a besoin de Ben Laden comme ce dernier a besoin de lui. Les deux hommes ont été présentés l'un à l'autre par l'ISI peu après la prise de Kaboul par les talibans, le 26 septembre 1996. Pris de court par la défaite de ses amis fondamentalistes de Jalalabad, auprès desquels il s'était réfugié, le multimillionnaire saoudien recherchait les bonnes grâces du nouveau pouvoir en place, avec lequel il partageait un fanatisme religieux similaire, une vision obscurantiste de la religion et de l'islam puisée aux mêmes sources. Tous deux s'estiment au point que le mollah a perdu le pouvoir pour protéger son hôte, et que ce dernier a dit que l'Afghanistan était « le seul véritable Etat islamique ». Il a aussi fourni à son nouvel allié l'appui déterminant de ses brigades internationales islamistes, en particulier lors de la prise de Mazar-e-Charif.

Bene ? Ben Laden était sans doute au courant des marchandages concernant son éventuelle livraison aux Américains. Mais s'agissait-il pour les talibans de faire traîner les choses sans avoir la moindre intention de céder aux pressions de la Maison Blanche – « Il a disparu », on ne sait plus où il se trouve, affirmaient-ils parfois – et de profiter ainsi de la naïveté de leurs interlocuteurs, avec le soutien en sous-main de l'ISI et d'un Pakistan qui a joué jusqu'au bout un jeu des plus ambigus ? Ou bien ont-ils vraiment envisagé un moment de se débarrasser d'un personnage devenu encombrant, qui pouvait au mieux leur rapporter gros, au pis leur coûter une nouvelle guerre avec la première puissance mondiale ? Auraient-ils pu, s'ils l'avaient voulu, anéantir la garde prétorienne qui le protégeait ? Toujours est-il que le mollah Omar a passé outre à l'avis de ses propres oulémas, qui avaient souhaité, après le 11 septembre, que Ben Laden quitte l'Afghanistan, de son propre gré il est vrai.

LES nouveaux croisés de l'islam intégriste ont combattu aux côtés de ces moines soldats, de ces tertiaires incultes aussi sectaires et cruels dans leur quête d'un messianisme utopique d'un autre âge que les Khmers rouges. Ben Laden a mis sa fortune au service de l'effort de guerre des talibans, importé des armes et du matériel, mais aussi, dit-on, des milliers de voitures d'occasion pour les cadres du régime, sensibles malgré tout aux attrait du pouvoir. Il leur a construit, ainsi qu'au mollah Omar, devenu son voisin à Kandahar, des maisons. Il a mis à leur service ses réseaux transnationaux et sa puissance financière, et tremperait dans le trafic de l'opium et de l'héroïne, interdit aux bons musulmans mais œuvre pie quand il s'agit de corrompre l'infidèle. En échange, il a reçu asile et protection. Mais s'est-il pré-occupé de faire bénéficier de ses largesses des Afghans frappés par une sécheresse meurtrière ?

Après avoir été l'ultime champ de bataille de la guerre froide, l'Afghanistan a subi, à sa manière, les contrecoups de la mondialisation. Jamais, avant l'arrivée de l'informatique et de l'avion, de la communication instantanée et des échanges, une organisation terroriste n'aurait pu s'établir dans un pays aussi reculé pour tisser son réseau aux quatre coins de la planète. Les porteurs de nouvelles à pied et à cheval ont été remplacés par le courriel, les ordres se répandent comme une traînée de poudre, on n'a plus besoin d'une horde de cavaliers pour les imposer à travers steppes et déserts. En même temps, un cleric d'un pays hors du temps, issu du fond des âges et ignorant des changements qu'a connus la planète depuis la mort du Prophète il y a près de quinze siècles, en voulant imposer à ses compatriotes un régime d'antan, a fait trembler la toute-puissante Amérique !

Depuis lors, la symbiose entre les deux hommes s'est renforcée, l'influence de l'élégant parrain du terrorisme, qui a voyagé à travers le monde et côtoyé les puissants et les ténors de l'islamisme, a transformé le petit cleric à la barbe en broussaille, lequel n'est sorti de son pays que pour les camps de réfugiés de la frontière pakistanaise et n'a quitté Kandahar pour Kaboul qu'une seule fois. Au point que l'on peut se demander si Ben Laden – qui se présentait comme son « disciple » – n'a pas en réalité exercé un rôle déterminant au sein du pouvoir taliban, s'il n'en était pas l'éminence grise, voire, selon ses ennemis, le véritable chef. Des rumeurs ont fait état du mécontentement de hiérarques talibans face à l'emprise de ces Arabes

Le chef suprême des talibans fuit la publicité, et on ne possède pas de bonne photo de lui ; il n'a donné que de rares entretiens et veut instaurer un régime islamique à ras de terre, basé sur la charia et la coutume pachtoune, la *pachtounwali*. Ce n'est que depuis l'arrivée de son maître à penser qu'il a tourné son regard vers l'Occident et le monde arabe. Jusque-là, l'adversaire de toujours, c'était l'Inde, qu'avaient conquise les Moghols venus d'Afghanistan avant d'en être chassés par les Anglais. Une Inde d'où provenait le bouddhisme, qui a sculpté les bouddhas géants de Bamiyan – dynamités par les talibans – et à laquelle il reproche,

comme ses maîtres de la secte des Déobandis, très puissante dans les madrasas du Pakistan (elles-mêmes largement financées par des ONG saoudiennes), de vouloir étouffer l'islam dans un monde hindouiste. Un Pakistan en guerre larvée depuis plus d'un demi-siècle avec son grand voisin, en particulier à propos du Cachemire, et dont le mollah Omar a repris à son compte les incantations de Ben Laden contre des chrétiens et des juifs, dont on parle fort peu chez les paysans afghans.

Le chercheur suisse Pierre Centlivres, auteur des *Bouddhas d'Afgha-*

nistan (Favre Pierre-Marcel), voit dans le mollah Omar le successeur des « mollahs fous » charismatiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, qui parvenaient à unifier un temps les tribus pachtounes derrière une cause sainte, la lutte contre l'émir de Kaboul ou l'étranger, l'Anglais à l'époque. On pourrait aussi le comparer au brigand Batcha-Sakao, qui chassa le roi Amanoullah de Kaboul en 1929 pour n'y régner que quelques mois, fermant les écoles et réimposant turbans et barbes avant d'être fusillé et pendu la tête en bas.

Mais les talibans ont été plus loin pour atteindre à un destin national, en raison de leur succès

mais surtout de leur programme, très précis, de « rectification des mœurs ». Et du soutien d'Islamabad. Ce programme, fondamentaliste à l'extrême, a attiré beaucoup de Pachtounes, qui se considèrent comme les maîtres légitimes du pays, comme l'ont reconnu dans un entretien au *Guardian* de Londres des moudjahidins de Jalalabad : « Les talibans ont fait de bonnes choses, mais je déteste leur comportement. Ils torturaient ceux qui ne portaient pas la barbe, cherchant toujours la petite bête. (...) Nous avons traditionnellement suivi la coutume de la burqa, mais les talibans ont proscrié l'éducation des femmes, et nous ne sommes pas d'accord. Et

Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS

« Omar est un plouc mystique, Ben Laden un dirigeant de PME à l'occidentale »

« Comment Oussama Ben Laden et le mollah Omar se sont-ils connus ?

– Ben Laden est arrivé du Soudan à la fin de l'ère Massoud, en 1996. Il a quitté le Soudan avec sa famille à bord de deux avions charter de la compagnie aérienne afghane Ariana et a débarqué à Jalalabad, alors le fief de Haji Qadir, le frère du commandant Abdul Haq, récemment exécuté par les talibans. C'est de la faute des Américains, qui n'ont jamais voulu le confronter directement, en prendre la responsabilité. Ils avaient seulement demandé aux Soudanais de le virer. Ces derniers étaient pourtant prêts à le livrer. Les Saoudiens (auxquels Khartoum avait proposé de le livrer) ont été des lâches, comme d'ordinaire.

« Je ne sais pas si les services spéciaux pakistanaïses [ISI] ont été impliqués dans son déménagement en Afghanistan. Mais quand les talibans ont conquis Jalalabad, l'ISI a présenté Ben Laden à Omar. Ben Laden, qui s'était battu en 1987 dans le Paktia, ne connaissait pas les talibans, originaires de la région de Kandahar.

– S'est-il agi, entre les deux hommes, d'une coalition d'intérêts, de circonstance ?

– Une osmose des deux. Elle a commencé à se manifester avec la destruction des bouddhas de Bamian, les mesures discriminatoires envers les hindous et les ONG missionnaires. Omar a repris la rhétorique spéciale de Ben Laden, anti-juive, antichrétienne. Jusque-là, les talibans n'avaient pas de rhétorique antireligieuse. Ils voulaient seulement faire ce qu'ils voulaient chez eux.

« Omar, c'est une sorte de curé bas-breton à qui le Christ serait apparu pendant la nuit. C'est un plouc mystique. Ben Laden, c'est un dirigeant de PME à l'occidentale, sophistiqué. Je ne sais pas dans quelles circonstances Omar est tombé sous la coupe de Ben Laden. On a parlé de liens familiaux mais on n'en sait rien et, de toute manière, ce ne serait pas la cause de leur alliance mais la conséquence.

– Quelles idées ont rapproché les deux mouvements ?

– Les talibans sont le seul mouve-

ment islamiste qui ait sacrifié ses ambitions, ses intérêts nationaux, à des ambitions et des intérêts internationaux. Ils étaient porteurs d'un projet de reconstruction traditionnelle de l'Afghanistan autour de la charia et des tribus. Mollah Omar a sacrifié cela à une solidarité panislamique. C'est exceptionnel, il n'y a jamais eu aucun exemple de gens qui ont le pouvoir d'Etat et qui se suicident au nom d'une solidarité supranationale. L'Iran, le Soudan, la Libye ont joué la carte du cynisme nationaliste.

– Et pourtant, si Arabes et Afghans sont musulmans, les Afghans ne sont pas des Arabes ?

– Les Arabes qui sont venus en Afghanistan pendant la guerre contre les Soviétiques étaient des salafistes, qui se disent partisans du « vrai islam ». Je les ai vus là-bas, en 1985-1987. Ils disaient aux moudjahidins : « Vous, Afghans, vous êtes de mauvais musulmans. Vous ne priez pas comme il faut. » Des Afghans me racontaient : « Celui-là, c'est un salafiste, vous avez vu la position de ses mains quand il prie ? » Même chose pour les tom-

bes des saints, si prisées des Afghans. Les Arabes leur ont dit que ce n'était pas musulman, qu'il fallait les détruire ; il y a eu des clashes.

« La force de Ben Laden, c'est qu'en 1997-1998 Omar lui a donné le monopole des Arabes. Il les a retirés de la société civile, où ils avaient des relations difficiles avec la population, pour les mettre dans des camps d'entraînement. C'était un changement par rapport au schéma de 1994-1996, quand l'Afghanistan était comme la Bekaa au Liban, où chaque clan arabe avait sa boutique. Les Arabes ont reçu l'ordre de se soumettre à Ben Laden, et ils ont disparu de la vie quotidienne des Afghans pour réapparaître depuis le début de la guerre comme une légion islamique, structurée, combattant pour les talibans mais autonome. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

★ Olivier Roy est l'auteur de *La Nouvelle Asie centrale* (Le Seuil, 1999, 135,85 F, 20,71 €).

Clarté de Breton, noirceur de Clair

par Annie Le Brun

Il est devenu banal de constater à quel point les attentats du 11 septembre ont sidéré la réflexion de l'intelligentsia occidentale. Le temps passant, on aura pu apprécier les différents états dans lesquels le choc l'a laissée. Pourtant, le point de vue de Jean Clair (*Le Monde* du 22 novembre), dénonçant le surréalisme à l'origine de tous nos maux, constitue une nouveauté dans le délire falsificateur, mais sans doute pas dans une haine grandissante pour toute liberté en quête d'elle-même.

Peut-être, ces dernières années, n'ai-je pas assez prêté attention aux polémiques autour de l'art moderne ni aux positions « droitières » alors défendues par Jean Clair. Je lui ai fait crédit d'un goût de la provocation le conduisant à prendre le contre-pied du discours démagogique officiellement habilité à justifier le n'importe quoi culturel dominant.

Mais, aujourd'hui, me voilà bien obligée de prendre acte du répugnant poujadisme qui préside à son anathème jeté sur un surréalisme démoralisateur de l'Occident. Car il est difficile de croire à l'ignorance de Jean Clair quand il fait du surréalisme le propagateur de valeurs on ne peut plus floues d'un Orient on ne peut plus vague mais qui n'en conduiraient pas moins en droite ligne à l'exaltation de la « révolution » iranienne par Michel Foucault et constitueraient, avec quatre-vingts ans d'avance, la justification, des attentats du 11 septembre.

D'abord, parce qu'elle contrevient absolument à l'athéisme définitif du surréalisme, cette extrapolation relève de la falsification grossière. D'autant que le recours à l'ailleurs oriental est depuis le XVIII^e siècle une composante de la sensibilité occidentale. Jean Clair sait sûrement combien, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, bien avant le surréalisme, l'Orient, certes, mais aussi l'Extrême-Orient ont importé, et peut-être plus encore l'Afrique et l'Océanie pour des personnages

aussi différents que Gauguin, Apollinaire, Braque ou Picasso...

La même absence de toute considération historique, bien curieuse chez un historien d'art, permet à Jean Clair de condamner sans appel le rejet surréaliste d'un Occident dont, autour des années 1920, les valeurs demandaient pour le moins à être réexaminées après la bouche-rie de la guerre de 14-18, sans parler de la misère sociale engendrée par un ordre du monde injustifiable.

Pourtant, à voir Jean Clair prendre la pose du champion inconditionnel de la culture occidentale, il n'est peut-être pas inutile de lui rappeler ce que depuis longtemps celle-ci doit à ceux

Les dates ne semblent avoir guère d'importance pour notre historien, qui avance que Breton aurait été stalinien jusqu'en 1935, alors qu'il ne l'a jamais été ; c'est même la raison pour laquelle il est exclu du Parti communiste en 1933, après y être resté 5 ans, durant lesquels il n'a cessé d'être inquiet pour sa non-obéissance aux directives idéologiques. Justement pendant le temps où Heidegger, que Jean Clair donne en contre-exemple mensonger, s'enfermait dans un silence lourd de ses récentes sympathies pour le nazisme, Breton fut, dès 1935, un des premiers, parmi les rares intellectuels français qui l'osèrent, à dénon-

Me voilà bien obligée de prendre acte du répugnant poujadisme qui préside à l'anathème jeté par Jean Clair sur un surréalisme démoralisateur de l'Occident

qui la nient inconsciemment ou non. En effet, que dadaïstes et surréalistes l'aient fait avec une violence délibérée, à la mesure de leur révolte, ne les sépare en rien de ceux qui, quelques décennies plus tôt, de Rimbaud à Mallarmé, de Saint-Pol Roux à Marcel Schwob, de Darien à Jarry..., se sont tout naturellement trouvés au plus loin des nantis, quand ce n'est pas aux côtés des anarchistes.

A trop vouloir falsifier, Jean Clair y perd tout à la fois son latin et son sens de l'ordre, mélange les genres, confond les idéologies et brouille les destins, jusqu'à ne pas distinguer entre romantisme et archaïsme, pas plus entre futurisme, suprématisme ou constructivisme ni, plus gravement, entre surréalisme et stalinisme. Sans doute pour mieux camoufler que c'est précisément sur la question du stalinisme que Breton, et avec lui la majorité des surréalistes d'alors, rompt définitivement avec Aragon en 1932, comme ce sera aussi le cas, fin 1938, avec Eluard.

cer les procès de Moscou, puis à lutter constamment contre « le réalisme socialiste comme moyen d'extermination morale ».

Jean Clair n'en a manifestement pas cure. Dans sa hargne contre le surréalisme, il va jusqu'au faux témoignage pur et simple en glissant subrepticement le terme d'antisémitisme. Est-ce à mettre au compte de l'affolement d'un esprit qui, ne pouvant fonctionner qu'à l'abri de l'institution, est pris de panique devant ce qu'il détecte comme « attaque en règle contre la raison » ? Il est pitoyable de le voir alors se réfugier dans la peau de l'expert qui sait décrypter les arcanes de la forme pour en arriver à des découvertes théoriques du genre : « Les paroles de haine des avant-gardes ont préparé la mort des individus. »

Malheureusement, il s'agit d'un air connu, périodiquement repris par tous ceux qui s'accrochent si bien de ce monde qu'ils ne peuvent en concevoir qu'une représentation

réaliste. Il y a déjà 10 ans, dans ses *Aventures de la liberté*, Bernard-Henri Lévy avait lui aussi éprouvé la nécessité de prendre pour cible la violence des surréalistes, quitte à leur préférer « l'insoutenable légèreté » du collaborateur Cocteau ou la lâcheté, pour ne pas dire plus, de son héros Malraux couvrant, lors de la guerre d'Espagne, l'assassinat des anarchistes catalans et l'extermination du POUM par le Guépéou.

Jean Clair n'innove pas vraiment dans sa lecture littérale à front de taureau, sans même s'apercevoir que semblable lecture est le propre du totalitarisme et en constitue même le principe inquisitorial pour dénoncer tout moyen d'expression échappant à sa conformité idéologique. Pourquoi ce purificateur intempêtif est-il et reste-t-il le directeur du Musée Picasso consacré à un peintre qui, suivant de tels critères appliqués aux déformations quelque peu violentes qu'il inflige à la figure humaine, justifierait tortionnaires et criminels du monde entier ? Plus encore, comment peut-il consentir à diriger ce musée à la gloire d'un artiste qui s'est d'abord trouvé très proche du surréalisme, avant d'entretenir par la suite des liens étroits avec le stalinisme ?

C'est cela qui est « tendance », cette détestation verbeuse doublée d'une fascination muette pour un mouvement dont l'histoire agitée rend compte du projet de prendre tout l'homme en considération non seulement en ne séparant jamais la forme de l'esprit, mais aussi en cherchant à faire coïncider façon de penser et façon d'être. C'est sans doute pourquoi le surréalisme, au-delà de tout esthétisme et quelles qu'aient été ses erreurs et ses errances, continue de jeter sa lumière intermittente dans la nuit humaine, non sans éclairer, de temps en temps, l'indignité de tel ou tel petit homme. Je regrette que Jean Clair nous en donne aujourd'hui un piteux exemple.

Annie Le Brun est écrivain.

Venimeuse attaque

Jean Clair s'est permis, au nom de « l'Occident », d'accuser « l'idéologie surréaliste », et « l'intelligentsia française » d'« être allé[s] très tôt et très loin dans la préfiguration de ce qui s'est passé le 11 septembre ». Il serait, de ma part, indigne de mon amitié avec André Breton de ne pas répondre à cette accusation qui révèle la véritable haine dont l'esprit de révolte, la liberté de création et de critique, peuvent encore être l'objet en France. On se croirait soudain revenu au temps de Pétain, où l'on accusait les plus grands écrivains français, y compris les surréalistes, d'être les vrais responsables de la défaite de 1940.

Le crime des surréalistes serait en effet, selon le directeur du Musée Picasso, d'avoir appelé, « entre 1924 et 1930 », les « Barbares », en l'occurrence « l'Orient » – l'Orient tout entier ! – à contribuer à « la mort de l'Amérique ». De tels propos ne peuvent laisser indifférents tous ceux, dont je fais partie, qui ont aimé et respecté Breton, malgré tous les désaccords secondaires qui, à un moment ou à un autre, ont pu les séparer de lui.

La révolte, chez Breton et les surréalistes, contre les « valeurs de l'Occident », était radicale. Ils étaient autant révoltés contre les massacres de la première guerre mondiale que contre les guerres coloniales, celle du Maroc d'abord, celle d'Indochine et d'Algérie ensuite. Au nom des « valeurs de l'Occident », de la « civilisation occidentale », nul ne peut plus ignorer aujourd'hui que la France a commis des crimes innombrables, tout autant que l'Angleterre impériale, l'Italie fasciste et les Etats-Unis, qu'il est toujours confondant de voir identifiés à « l'Amérique » tout entière, et que ces crimes ont été, comme c'est toujours le cas quand ils sont commis sous le couvert d'une idéologie nationaliste, très longtemps niés et dissimulés. Les surréalistes se sont opposés, de toutes leurs forces, à ces crimes qui sont aujourd'hui, bien que si tardivement, reconnus.

Paul Eluard, Louis Aragon, Pierre Unik, André Breton et Benjamin

Péret, ont demandé par exemple, en 1927, l'amnistie générale et totale des déserteurs et des insoumis de la guerre, l'abolition de la loi Paul Boncour – qui menaçait la liberté intellectuelle et autorisait la réquisition des syndicats en cas de conflit – et dénoncé les dangers d'une intervention militaire anglaise contre la Chine en révolution. Dans une réponse aux *Cahiers du mois*, qui ont consacré un numéro spécial intitulé : *Les Appels de l'Orient*, qui date de la fin 1924, Breton déclare que « l'Occident et l'Orient ne sont pas complètement impénétrables l'un à l'autre » et souhaite, en effet, que « l'Orient du rêve, du rêve de chaque nuit, passe dans l'Occident du jour ».

Breton devait apprendre, peu après, la naissance au Japon d'un surréalisme extrême-oriental, fondé par le poète Takiguchi Shuzo, qui fut le premier à écrire un livre sur Miro, devint le correspondant de Marcel Duchamp et lutta contre le fascisme et le nationalisme de son pays, comme l'ont fait plus tard

La révolte, chez Breton et les surréalistes, contre les « valeurs de l'Occident », était radicale

quelques surréalistes français, comme Péret contre le franquisme et, pendant la Résistance, Aragon et René Char contre le nazisme.

Que Breton s'oppose avec virulence, dans ce texte, au « fanatisme d'Henri Massis », membre de l'Action française, qui s'en prenait alors à André Gide et à Romain Rolland, militait pour « la défense de l'Occident » et dénonçait « une offensive germano-asiatique contre la culture occidentale » (!), rien ne peut sans doute plus révéler ce nouveau Henri Massis que semble

La dangereuse confusion

par Alain Jouffroy

vouloir incarner Jean Clair, chantre à son tour de l'Occident, pourfendeur de l'Orient et de « *l'intelligentsia parisienne de mai 68* ».

Jean Clair reproche aux surréalistes d'avoir publié en 1929 une carte du monde où l'Afghanistan « *occupe une place démesurée* » alors que les Etats-Unis en ont disparu, comme si le Canada et le Mexique avaient une frontière commune. Mais, contrairement à ce qu'il « pense » peut-être, l'Afghanistan n'est pas le pays des talibans et d'Al-Qaïda, que les Etats-Unis ont eu raison de contribuer, grâce aux Afghans eux-mêmes, à renverser et à déstabiliser, même si leurs B-52, visant comme toujours de trop haut et de trop loin, ont commis quelques « *dégâts collatéraux* » qui ont fait autant de victimes civiles, sinon davantage, que les criminels attentats contre les tours du World Trade Center.

Le manichéisme anti-oriental des arguments de Jean Clair est tel, et d'autant plus consternant de la part de ce spécialiste de Duchamp, qu'il en oublie non seulement le portrait de Washington qu'a fait Duchamp avec des serviettes hygiéniques tachées de sang, mais aussi Picasso lui-même, qui fut l'ami d'André Breton, l'un de ses meilleurs défenseurs, mais aussi son critique quand, devenu communiste, le peintre s'est tu face à la répression stalinienne en 1956 à Budapest. Il oublie aussi que Breton, exilé à New York pendant la seconde guerre mondiale, où il était « speaker » à *La Voix de l'Amérique*, y a publié *Arcane 17*, avec une couverture conçue par Marcel Duchamp, où Duchamp substitue le visage de Breton à celui de la statue de la Liberté !

Il faut sans doute s'y résigner : le « *point sublime* » de Breton, d'où « *tout cesse d'être perçu contradictoirement* », sera toujours hors de portée des ennemis, toujours aussi achamés et toujours aussi venimeux, du surréalisme.

Alain Jouffroy est poète, écrivain, critique d'art.

des juifs de France

Suite de la première page

Une minorité de juifs de France prend au sérieux la grande angoisse de la société juive israélienne face à l'évolution démographique favorable aux Arabes et émigre en Israël. Pour la plupart religieux intégristes, ils choisissent de s'installer dans les colonies de peuplement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Si la majorité des juifs de France (de loin la plus grande communauté d'Europe) restent attachés à une République qui leur permet de vivre leur judaïsme dans toutes les nuances qu'on lui connaît aujourd'hui, ils représentent pourtant, selon les propres termes de l'Agence juive, le « *dernier réservoir* » d'immigration vers Israël.

Dans les synagogues et les centres communautaires juifs, le drapeau israélien et la collecte d'argent au bénéfice d'Israël ont tendance à prendre la place des symboles religieux traditionnels. Les fonctionnaires de « *l'office israélien de l'explication* » et de l'ambassade d'Israël en France comme des officiers de l'armée israélienne accompagnent des dirigeants communautaires. Quant à la sécurité des institutions juives, elle est assurée par les services d'ordre des mouvements de jeunesse sionistes, secondés et entraînés par des membres de la sûreté israélienne.

C'est ainsi que s'opère le déplacement du domaine politique vers le religieux. Identifiés comme des institutions de soutien à Israël, les synagogues et centres communautaires deviennent, dans cette confusion, des cibles d'attaques criminelles, qui, par ailleurs, doivent être punies en tant que telles.

Mais, en qualifiant d'antisémites les positions non sionistes et critiques portées à l'égard de la politique israélienne et, délégitimant un point de vue politique en le confondant avec un propos raciste, les institutions juives

communautaires françaises jouent aux apprentis sorciers et deviennent elles-mêmes vecteurs de violence.

Pour les juifs pratiquants, le judaïsme n'est pas une question. Pour des juifs laïques, en revanche, tiraillés entre universalisme et crispation identitaire, le sionisme est devenu une religion de substitution. De ces juifs en mal d'identité, Yeshayahu Leibowitz, le philosophe israélien, religieux et sioniste, disait : « *Pour la plupart des juifs qui se déclarent tels, le judaïsme n'est plus que le bout de chiffon bleu et blanc hissé en haut d'un mât et les actions militaires que l'armée accomplit en leur nom pour ce symbole. L'héroïsme au combat et la domination, voilà leur judaïsme.* »

Le génocide des juifs est identifié comme un holocauste et un terme biblique lui a été attaché, « Shoah ». Ce transfert dans le registre du sacré arrache l'événement à sa gravité politique. La culture victimaire devient un pilier de l'identité juive laïque. Les autres, et en premier lieu les Palestiniens, sont sommés de prouver leur souffrance, car ils ne seraient que les victimes des victimes...

En 1990, pendant la première Intifada, le même Leibowitz constatait : « *Rien de plus confortable que de se définir par rapport à ce que les autres nous ont fait. Nous nous sentons ainsi dispensés de nous poser la question "Qui sommes-nous ?" et de tout examen de conscience.* »

En votant à l'ONU en 1947 le partage de la Palestine qui attribuait environ 60 % du territoire à la minorité juive et 40 % à la majorité arabe, le monde occidental voyait là un moyen de se racheter après la catastrophe du génocide. A cela s'ajoutaient la mentalité coloniale de l'époque et son mépris à l'égard des populations indigènes. Le monde occidental semblait faire sienne l'idée sioniste selon laquelle les juifs sont partout en transit, à l'exception de ce bout de terre qu'ils revendiquaient et qui leur était désormais attribué. Les Arabes refusèrent ce partage inégal. Contrairement à ce qui est fréquemment affirmé, ils ne s'en tinrent pas à un simple rejet. Le représentant du Haut Comité arabe pour la Palestine avait proposé le projet

d'un Etat binational. Et la communauté des nations est restée sourde à diverses propositions d'un plan pour un Etat fédéré.

Le territoire de la Palestine historique (Israël, territoires occupés et zones autonomes) comporte aujourd'hui environ 4 millions de Palestiniens et 5 millions de juifs. La question du droit au retour des réfugiés palestiniens expulsés en

Délégitimant un point de vue politique en le confondant avec un propos raciste, les institutions juives communautaires françaises jouent aux apprentis sorciers

1948 ajoute une complexité supplémentaire au dénouement du conflit. Comment faire accepter à un Palestinien né à Jaffa qu'il n'a pas le droit d'y revenir, alors qu'un juif né à Paris peut, lui, s'y installer ? Dans cette logique, le partage de la terre et la séparation entre Israéliens et Palestiniens semble s'imposer. Mais, à moins d'envisager un nouveau transfert de populations, il semble impossible de

dessiner des frontières vivables entre des communautés aussi imbriquées sur le terrain. Le partage est aussi illusoire que la croyance, pour « corriger » la donne démographique, en une grande vague d'immigration juive qui serait provoquée par la résurgence de l'antisémitisme en Occident.

Pourtant les apprentis sorciers continuent à jouer la carte de la

panique en brandissant le spectre de l'antisémitisme. Ils montrent ainsi leur incapacité à sortir d'une vision manichéenne et archaïque des rapports de force.

Pour rompre le cercle vicieux de la haine et de la vengeance, il convient, au contraire, de faire appel à l'intervention des nations qui furent à l'origine de l'erreur historique de 1947. Il est temps d'en appeler à la raison et d'abandon-

AU COURRIER DU « MONDE »

HYPNOSE ET DIGESTION

Vous avez consacré une page aux troubles fonctionnels digestifs qui gâchent la vie de 20 % de la population (*Le Monde* daté 25-26 novembre). Le professeur Jacques Frexinos est de ceux, français ou étrangers, qui traquent leurs mystères sans parvenir à établir un modèle convaincant, ni à prôner un des multiples produits testés dans les laboratoires. (...) D'où sa double approche, celle, ancestrale, du régime et, surtout, l'approche psychothérapeutique qu'il propose aux consultants de son service. Ne sont pourtant pas cités à ce sujet les résultats de l'hypnose, que de nombreux psychothérapeutes pratiquent chaque jour. (...)

Cet ostracisme persistant envers l'hypnose surprend quand la presse scientifique publie sur le sujet depuis trente ans, et quand les patients confirment qu'elle est le seul traitement qui leur apporte un

soulagement durable, voire définitif, en particulier dans les formes sévères. Est-ce parce que ce sont les Anglais qui en ont démontré l'efficacité statistique en 1987 ? Est-ce parce que ce sont les Américains qui la recommandent en tant que seule thérapeutique alternative scientifiquement prouvée (*cf.* Donna Arbogast, *Digestive Health & Nutrition*, January/February 2000, 11-15) ? L'hypnose est enseignée et codifiée, elle permet aux patients de se libérer de leurs troubles de manière durable, voire définitive.

**Docteur Jean-Louis Roy
Dijon**

RELIGIONS MONOTHÉISTES

Il est dommage que Robert Redeker, qui expose avec une grande lucidité le cheminement tortueux de ces intellectuels, le plus souvent demi-soldes de la diaspora marxiste (*Le Monde* du 22 novembre), semble réduire l'islam à l'idéologie clairement fascisante, totalitaire et

ner des conceptions nationalistes et théocratiques dont l'Histoire du XX^e siècle a largement démontré les limites et le coût humain.

Seule une vision républicaine, démocratique et laïque persuadera les peuples israélien et palestinien qu'ils peuvent vivre – et pas seulement mourir – sur le même territoire.

S'ils souhaitent sincèrement favoriser une solution au conflit du Proche-Orient et voir leurs amis ou parents israéliens vivre enfin en paix, les Français juifs ont bel et bien un rôle à jouer. Premiers dans l'Histoire à bénéficier des bienfaits des principes républicains, pourquoi n'encouragent-ils pas les Israéliens à s'engager dans une voie similaire ? Pourquoi ne s'appliquent-ils pas à développer en France des relations harmonieuses avec la communauté musulmane au lieu de l'accuser d'importer en France le conflit du Proche-Orient ? Leur exemple serait une vraie contribution à la paix et servirait plus le judaïsme que le drapeau israélien.

*Eyal Sivan
Traduit de l'hébreu par
Catherine Neuve-Eglise.*

obscurantiste des fanatiques islamistes. C'est comme si on voulait présenter la culture judéo-chrétienne, dont on dit volontiers qu'elle fonde assez largement la civilisation occidentale, à partir des bûchers de l'Inquisition ou des discours de l'extrême droite israélienne. On rappelle volontiers la naissance de l'islam dans les guerres tribales de l'Arabie des origines pour expliquer objectivement la violence de sa branche fanatique, mais on oublie de rappeler que les origines beaucoup plus pacifiques du christianisme ne l'ont pas empêché de devenir religion d'Etat, souvent liberticide, appelée à justifier le meurtre légalisé et la guerre.

Les religions monothéistes sont surtout ce que les hommes en font, et l'évolution de l'islam en France, au moins de l'islam visible, ne montre pas d'incapacité intrinsèque à vivre une religion apaisée dans une société laïque.

**Philippe Rouquier
Ermont (Val-d'Oise)**

Thierry Ardisson réclame une législation pour éviter le plagiat à la télévision

L'animateur-producteur reproche à ses confrères, notamment à Marc-Olivier Fogiel, de piller ses idées pour concevoir leurs émissions. Il dénonce le « no man's land juridique » dans ce domaine, non protégé, à l'inverse de la musique. Les chaînes ne veulent pas intervenir dans le débat

COPIÉ, c'est gagné ! Plus que jamais, la télévision serait la proie de la contrefaçon, de la duplication, du parasitisme, du plagiat. Depuis quelques mois, certains des plus fameux animateurs-producteurs du moment s'envoient des noms d'oiseaux à la figure. Par voie de presse ou en direct, Thierry Ardisson, Marc-Olivier Fogiel, Christine Bravo et Julien Courbet, notamment, s'accusent mutuellement d'être des copieurs. Cette guéguerre médiatique, dont les emprunts et querelles ont été répertoriés dans l'hebdomadaire *Voici* du 3 décembre, va au-delà des dérapages verbaux.

Le plus remonté est Thierry Ardisson. Avec Jean-Luc Delarue, il est un des animateurs-producteurs les plus créatifs de la télévision. Donc l'un des plus copiés. Peu de ses confrères échappent à son ressentiment. De Benjamin Castaldi à Franz-Olivier Giesbert,

en passant par Daniela Lumbroso, tous auraient, selon lui, pioché plus ou moins lourdement dans ses nombreux magazines pour composer leurs émissions. Daniela Lumbroso, présentatrice de « Y a un début à tout » sur France 2, aurait fait son marché dans « Lunettes noires pour nuits blanches », présentée il y a dix ans par M. Ardisson. Benjamin Castaldi aurait jeté son dévolu sur « *l'inter-view nulle* », une des spécialités de « Tout le monde en parle ». Plus parcimonieuse, Valérie Benaim, sur TF1, n'aurait emprunté à Ardisson que sa « *question qui tue* » devenue sur la Une la question « *délicate* ». Enfin, M. Giesbert aurait, lui, repris un effet de mise en scène.

Dans certains cas, la copie commence au niveau du titre, en ce moment la vogue est au mot « star » avec « Star Academy » (TF1), « Popstar » (M6), « Graine

de Star » (M6), « Star à domicile » (TF1)...

La querelle la plus vive oppose Thierry Ardisson à Marc-Olivier Fogiel, présentateur de « On ne peut pas plaire à tout le monde » sur France 3. « Avec Fogiel, le parasitisme commence au niveau du titre », s'emporte Thierry Ardisson, animateur de « Tout le monde en parle ». M. Fogiel ne l'entend pas de cette oreille : « Au début cela m'a fait rire. Après, cela m'a agacé. Aujourd'hui, je trouve cela pathétique », confie-t-il au Monde. Il refuse toutes les accusations de plagiat : « Je fais un talk-show comme tous les talk-shows de la terre. Comme ceux de Philippe Bouvard il y a trente ans. » Un peu moqueur, il remarque : « Heureusement que Thierry Ardisson n'a pas présenté un jour la météo, car plus personne ne pourrait le faire aujourd'hui. » Plus que les copies, c'est l'existence même d'émissions simi-

laires aux siennes qui gênent Thierry Ardisson. « Le problème, ce sont les invités », pointe-t-il. Selon lui : « un invité préférera toujours aller se faire caresser dans le sens du poil chez Daniela Lumbroso que de se faire emmerder chez Ardisson ». Ils regrettent les deux émissions de Fogiel et Lumbroso à France Télévision, car elles « créent un autre guichet et cela évite aux invités de venir chez moi ».

M. Ardisson veut réorienter son combat. « Il faudrait une législation dans la télévision » pour interdire la contrefaçon, réclame-t-il. « Aujourd'hui, il y a un no man's land juridique absolu. Ce n'est pas comme dans la musique où, au-delà d'un certain nombre de notes semblables, il est possible de dire qu'une chanson est copiée sur une autre. » Aujourd'hui, « je veux protéger mon champ intellectuel comme un paysan protège son champ ».

En pleine période de renouvellement des contrats des animateurs-producteurs qui arrivent, pour la plupart, à expiration en juin – les émissions sont souvent achetées pour une période allant de septembre à juin –, les chaînes se gardent bien d'intervenir de peur que les plus performants ne partent à la concurrence. « A la télévision, les genres fonctionnent par cycles. Il y a eu les reportages, puis les reality-shows, la fiction, aujourd'hui c'est le talk-show » qui est à la mode, analyse prudemment François Tron, directeur des programmes de France 2. Selon lui : « Il n'y a pas une logique de copie, mais de reproduction d'un système qui fonctionne actuellement. » Même René Bonnell, directeur de la stratégie des programmes de France Télévision, botte en touche et refuse de prendre parti pour l'un ou l'autre de ses animateurs. « France 2 et France 3 ont leur liberté éditoriale mais nous veillons à ce qu'elles n'offrent pas la même chose au même moment », explique-t-il.

entre copie et photocopie. Être copié c'est la loi du genre. En revanche, la photocopie peut mener au tribunal », indique-t-il, mais il n'ira pas jusque-là. Même si sa société, Réservoir Prod, est contrainte de faire une croix sur « J'irai au bout de mes rêves » et dix millions de francs. Cette émission préparée pour M6 voulait « réaliser les rêves d'anonymes ». Mais la chaîne, in-

« Heureusement que Thierry Ardisson n'a pas présenté la météo un jour, car plus personne ne pourrait le faire aujourd'hui »
Marc-Olivier Fogiel

TROIS QUESTIONS À... PHILIPPE BOUVARD

1 **Le plagiat est-il plus fréquent à la télévision que par le passé ?**

Il n'y a jamais rien de neuf sous le soleil de la télévision. Le principal mérite des pionniers était surtout d'être arrivés les premiers. C'est, par exemple, mon cas, puisque j'ai présenté, pendant plus de dix ans, simple mérite chronologique, les premiers talk-shows impertinents, « L'huile sur le feu » et « Bouvard en liberté ». Dans le domaine de la télévision, il faut faire attention car les brevets existent moins que dans le secteur industriel. Quand il y a quelques jours, Thierry Ardisson a reproché à Daniela Lumbroso de l'avoir copié avec l'auto-interview de Karen Cheryl dans « Il y a un début à tout » sur France2, je me suis souvenu qu'en 1974, déjà, je m'étais auto-interviewé sur FR3.

2 **Que pensez-vous de vos successeurs Thierry Ardisson et Marc-Olivier Fogiel ?**

Ardisson a tellement d'idées qu'il n'a pas à faire le procès de ceux qui en ont moins que lui. C'est un patrio-

commune. Il est très délicat, pour ne pas dire immodeste, de se prétendre l'inventeur d'une formule. Il y a eu des impertinents depuis que le monde est monde. Cette polémique est mauvaise pour l'image d'Ardisson. Il vaut beaucoup mieux que cela. En revanche, l'agressivité structurelle de Marc-Olivier Fogiel est devenue une formule sans doute parce qu'elle correspond à quelque chose de profond chez ce personnage.

3 **Etes-vous favorable à une législation pour protéger les émissions de télévision ?**

Il y a un flou artistique. Des formats comme ceux de « Loft Story » ou de « Qui veut gagner des millions ? », sont des adaptations d'émissions étrangères et ont donné lieu à des achats de droits. De l'autre côté, il y a un no man's land juridique qui concerne les émissions de conversation (*talk-shows*). Dans ces dernières, la façon de faire relève moins d'une formule que d'un tempérament. A chaque fois qu'il y a une émission avec des invités où l'on rigole je ne dis pas que c'est une copie des « Grosses têtes ».

Propos recueillis par
Guy Dutheil

Telepiù pourrait racheter les actifs de Stream

LE CONSEIL DE L'AUTORITÉ pour les communications italien, l'équivalent transalpin du Conseil supérieur de l'audiovisuel, devrait opposer son veto à la fusion entre les deux bouquets satellitaires Telepiù (Canal+) et Stream (Murdoch), affirme le quotidien *La Repubblica* dans son édition de jeudi 6 décembre. Joint par *Le Monde*, vendredi, Canal+ précise que rien n'est officiel, tout en reconnaissant que « l'information est sans doute proche de la réalité ». Toutefois, la décision finale de l'Autorité pour les communications, qui sera rendue le 13 décembre, pourrait être sans objet : Murdoch aurait d'ores et déjà renoncé à fusionner avec la filiale du Groupe Canal+ pour vendre les actifs de Stream (réseau de diffusion, chaînes et portefeuille d'abonnés) à Telepiù. Dans cette hypothèse, Canal+ devrait ensuite ouvrir le capital de Telepiù à un ou deux opérateurs italiens « pour ne pas rester à 100 % dans Telepiù ».

Les principaux objets de querelles

● **Les émissions** : les magazines sujets à controverses sont certaines émissions de Réservoir Prod, société de Jean-Luc Delarue : « Ça se discute » (France 2), « C'est mon choix » (France 2), « Jour après jour » (France 2), « Stars à domicile » (TF1). Certaines productions d'Ardisson & Lumières, société de Thierry Ardisson, feraient aussi l'objet d'emprunts : « Tout le monde en parle » (France 2), « Rive droite, Rive gauche » (Paris

Première), « Lunettes noires pour nuits blanches » (Antenne 2).

● **Les feuilletons** : TF1 et France 2 préparent chacune une série sur Jean Moulin, toutes deux prévues pour 2002. Par ailleurs, TF1 et M6 devraient, toutes deux, diffuser une fiction de l'été, au titre presque similaire : *L'été rouge*, pour TF1, *La ligne noire*, pour M6. Une concurrence frontale susceptible de ranimer le duel « Star Academy » (TF1) et « Loft Story » (M6).

La publicité intempesive sur Internet bientôt interdite en Europe

LA PUBLICITÉ par messages électroniques non sollicités est dans la ligne de mire des ministres des télécommunications des Quinze. Ils se sont mis d'accord, jeudi 6 décembre, à Bruxelles, pour limiter en Europe l'envoi par les entreprises de ces courriers électroniques qui viennent envahir les messageries des internautes. Cette mesure a de quoi satisfaire les associations de consommateurs, qui se plaignaient de cette pratique, appelée *spamming*, un terme anglais qui signifie « arrosage ». A l'avenir, ceux qui souhaitent recevoir de telles communications commerciales devront donner leur consentement préalable. C'est ce qu'on appelle *l'opt-in*, dans le jargon informatique.

La prise de position des ministres des Quinze répond au besoin de réglementer une pratique polluante de plus en plus courante. L'absence d'encadrement, fait-on valoir à la Commission européenne, risquerait d'irriter les cyberconsommateurs et, partant, de nuire au développement du commerce électronique. Il paraît d'autant plus important à Bruxelles de restreindre le phénomène du *spamming* qu'il pourrait nuire au développement

de futur d'Internet sur les téléphones mobiles. En revanche, les ministres européens ont fait une concession aux professionnels de la vente en ligne. Le *spamming* sera autorisé une fois qu'un internaute aura réalisé une transaction commerciale avec une entreprise. Celle-ci pourra alors lui envoyer des messages publicitaires en ligne pour le démarcher, sauf si l'internaute s'y oppose expressément. Cette pratique, baptisée *opt-out*, devrait donc consoler les professionnels du marketing par e-mail, même si elle est loin de les satisfaire.

DÉSACCORD SUR LES « COOKIES »

L'accord conclu par les ministres des télécommunications ne signifie toutefois pas que les règles qu'ils ont adoptées prévaudront nécessairement. Ces dispositions doivent désormais être approuvées, dans les prochains mois, par le Parlement européen. Or celui-ci n'avait pas été aussi loin que les ministres, lors de l'examen en première lecture de ce point spécifique de la directive européenne « *concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques* ». Le Parle-

ment avait laissé aux Etats membres de l'Union européenne (UE) le choix du régime à adopter. Certains pays, dont la Grande-Bretagne et la France, avaient souhaité privilégier *l'opt-out*. Mais Paris s'est finalement rallié, jeudi, à l'avis des autres capitales. Si l'Assemblée européenne campe sur ses positions, il faudra engager une procédure de conciliation entre le Parlement et le Conseil, ce qui retarderait l'adoption de toute décision.

Autre point de désaccord entre les ministres des télécommunications et le Parlement européen : les *cookies*. Derrière ce mot se cachent les petits fichiers qui s'incrument discrètement sur le disque dur des ordinateurs lorsque les internautes consultent des sites. Très répandus, ces « mouchards » permettent aux éditeurs des sites d'obtenir des données sur les personnes les visitant, en mémorisant les pages consultées, le temps passé sur le site, etc. Les éditeurs nourrissent ainsi leurs bases de données, ce qui leur permet en théorie d'offrir un contenu plus personnalisé à l'internaute et de lui adresser des courriers publicitaires.

Les députés européens avaient

adopté un amendement sur ce thème lors de leur première lecture de la directive, le 13 novembre, afin de limiter l'utilisation des *cookies*. Les éditeurs de sites, réagissant vigoureusement, ont estimé que l'amendement mettait en danger leurs activités et les défavorisait par rapport aux sites américains. Les ministres européens les ont entendus : l'internaute devrait pouvoir manifester son désaccord s'il refuse que ses données soient enregistrées.

En revanche, ministres et députés européens s'accordent à estimer que, pour des raisons de sécurité, les législations en vigueur dans les pays de l'UE en matière de conservation des données électroniques peuvent faire l'objet de dérogations. Un dispositif adopté dans un contexte particulier, après les attentats terroristes du 11 septembre. Les forces de l'ordre pourront, dans certains cas, consulter les données des fournisseurs d'accès à Internet. Ceux-ci devront les conserver pendant une période que la Commission devra déterminer. Le projet français de loi sur la société de l'information prévoit un maximum de douze mois.

G. D.

Antoine Jacob



Galleries Lafayette de 10 h à 19 h - Printemps de 10 h à 19 h
C&A de 10 h 30 à 19 h - Citadium de 10 h à 19 h



Ouvertures exceptionnelles à Haussmann

Les dimanches 9, 16 et 23 décembre

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● PRADA : le groupe italien, qui avait cédé au groupe LVMH, en novembre, sa part dans la griffe romaine Fendi, a démenti jeudi 6 décembre tout contact en cours pour la cession de sa marque allemande Jil Sander.

● BAYER : le conglomérat chimique allemand se restructurera en 2003 en une holding coiffant quatre entités autonomes, a indiqué le groupe jeudi. Bayer entend trouver un partenaire pour sa branche chimie, comme il le fait déjà pour son activité santé.

● BEGHIN-SAY : le PDG du numéro 1 du sucre en France, Jérôme de Pelleport, a affirmé jeudi que « le jeu est complètement ouvert » à propos de la reprise de son groupe, n'excluant pas l'éventualité du rachat de l'entreprise par les salariés.

● BIOMÉRIEUX-PIERRE FABRE : le laboratoire pharmaceutique a annoncé, jeudi, une alliance stratégique avec la société de biotechnologie parisienne ExonHit Therapeutics dans le diagnostic et le traitement du cancer.

● SCHNEIDER : le groupe d'équipements électriques a choisi le cabinet Salustro Reydel comme mandataire pour gérer son divorce avec Legrand, imposé par la Commission européenne.

SERVICES

● AÉRIEN : la grève des aiguilleurs du ciel français, qui avait commencé mercredi soir, a pris fin vendredi. Le trafic aérien, fortement perturbé jeudi, était rétabli vendredi matin.

● HAVAS ADVERTISING : le groupe publicitaire français a annoncé, vendredi, l'acquisition de la marque Havas auprès de Vivendi Universal, pour 4,5 millions d'euros. Le groupe Havas Adversiting devrait être rebaptisé officiellement Havas lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

● NEWS CORP/KIRCH : le magnat des médias austral-américain Rupert Murdoch, patron du groupe News Corp, réfléchirait à une possible acquisition du groupe allemand Kirch, a affirmé vendredi le Financial Times. Une

telle opération ferait de News Corp l'acteur le plus puissant en Europe dans le secteur de la télévision.

● SAP : le leader européen des logiciels va réduire ses effectifs aux Etats-Unis de 7 %, soit environ 300 personnes. SAP emploie environ 4 200 personnes aux Etats-Unis.

● RWE : le groupe énergétique allemand va racheter 23,48 % de la compagnie d'électricité Harpen au conglomérat minier allemand RAG, et vendre à ce dernier les 14,8 % qu'il détient dans le fabricant et opérateur de centrales thermiques Steag, a-t-il indiqué vendredi 7 décembre.

● MICROSOFT : les Etats américains qui ont rejeté l'accord à l'amiable conclu entre le numéro un mondial des logiciels et le département de la Justice, vont demander des sanctions plus sévères, rapporte jeudi la presse américaine.

FINANCES

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a indiqué jeudi qu'elle était exposée à la faillite du courtier américain en énergie Enron à hauteur de 206 millions de dollars (231,8 millions d'euros), dont 80 millions d'euros de crédits sans garanties.

● CRÉDIT SUISSE : la deuxième banque suisse a annoncé vendredi qu'elle avait baissé son objectif de rentabilité (ROE) à 15 %-20 % à long terme, au lieu de 18 %-22 % précédemment.

● MERRILL LYNCH : la banque américaine cherche à réduire nettement son investissement dans une société conjointe faisant notamment du courtage en ligne, créée avec le groupe britannique HSBC et destinée aux clients fortunés, affirme vendredi le Financial Times.

● TOKIO MARINE : le premier assureur dommages japonais et le courtier américain Charles Schwab ont annoncé vendredi la fermeture de la société commune qu'ils avaient créé pour mener des activités de courtage au Japon.

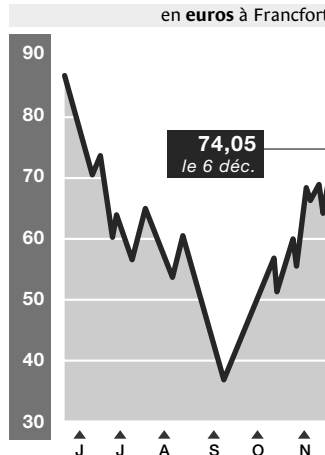
● CRÉDIT AGRICOLE : Crédit Agricole SA, qui doit entrer en Bourse le 14 décembre, est déjà assuré d'avoir au moins un million d'actionnaires d'ici à ce week-end alors que la période de placement de ses actions s'achève mercredi 12 décembre, selon des sources bancaires citées par l'AFP.

VALEUR DU JOUR

Siemens donne de l'espoir à ses actionnaires

EN HAUSSE de 10 %, mercredi 5 décembre, l'action Siemens, en grande forme depuis la mi-septembre, a marqué un temps de pause. Elle était en légère baisse de 0,54 %, à 73,65 euros, vendredi matin. Après une année très difficile, le groupe allemand de technologie attend « une amélioration des résultats » pour l'exercice en cours, a indiqué Heinrich von Pierer, le président de son directoire, jeudi à Munich. En 2000/2001, le bénéfice avait chuté lourdement, passant de 8,8 milliards d'euros lors de l'exercice précédent, à 2,08 milliards d'euros. Même s'il reste prudent, se gardant de donner le moindre pronostic chiffré dans un environnement mondial incertain, M. von Pierer espère régler les problèmes des divisions qui se sont enfoncées dans le rouge en 2000.

Action Siemens



tés mobiles : il s'agit entre autres d'une éventuelle coopération technologique pour développer des portables de troisième génération (UMTS), après le gel, annoncé jeudi, d'un accord de recherche avec Toshiba. Si les analystes restent prudents quant aux perspectives de rentabilité de Siemens, ils ont salué la poursuite de son désengagement du capital d'Infineon. Mercredi, le groupe de Munich a annoncé avoir vendu une partie des actions qu'il détient dans le fabricant de puces, passant sous le seuil des 50 % de capital. Ce mouvement est perçu comme très positif pour la maison mère, car elle ne consolidera plus une entreprise dont les performances sont handicapées par la crise du secteur informatique.

Philippe Ricard (à Francfort)

EUROPE

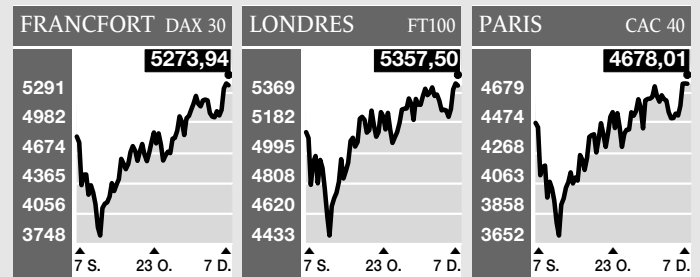


Tableau des indices européens avec cours, variation et date de clôture.

AMÉRIQUES

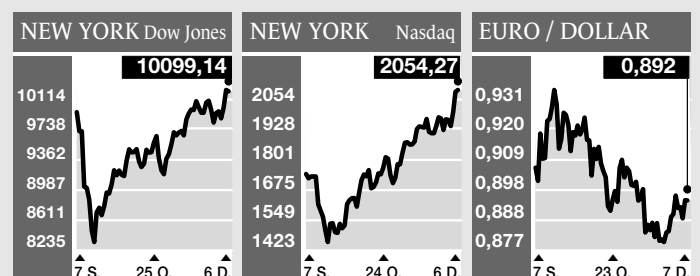


Tableau des indices américains avec cours, variation et date de clôture.

ASIE - PACIFIQUE

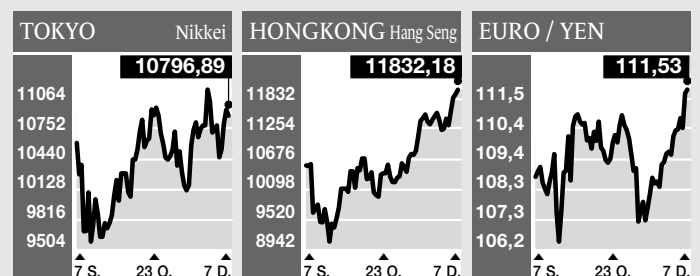


Tableau des indices asiatiques avec cours, variation et date de clôture.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en baisse de 0,32 %, vendredi 7 décembre, selon l'indice CAC 40, qui s'est établi à 4 664,37 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé quasiment inchangé jeudi, enregistrant une très légère hausse de 0,04 %, pour s'inscrire à 4 679,38 points.

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT a ouvert en hausse vendredi, l'indice de référence DAX gagnant 0,11 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 5 277,18 points, contre 5 271,29 points la veille en clôture.

LONDRES

LE FOOTsie a ouvert en hausse vendredi, l'indice des cent principales valeurs progressant de 17,8 points à 5 387,6 points, à 7 h 05, TU soit un gain de 0,33 %. La Bourse de Londres avait terminé la séance de jeudi, la troisième consécutive en hausse, à 5 369,8 points, soutenue par les valeurs des assurances.

TOKYO

L'INDICE DE RÉFÉRENCE Nikkei a clôturé vendredi 7 décembre en baisse de 0,6 %, à 10 796,89 points. La séance avait été marquée par l'attente des chiffres du chômage aux Etats-Unis après l'annonce d'un recul du produit intérieur brut du Japon au troisième trimestre.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé sur une note hésitante, jeudi 6 décembre. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a cédé 0,15 % pour s'établir à 10 999,14 points. Suivi par un grand nombre de gérants de fonds, l'indice Standard & Poor's 500 a reculé de 0,28 %, cotant 1 167,10 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 0,36 %, à 2 054,27 points. Le Nasdaq a continué à bénéficier de commentaires positifs des géants de la technologie comme Cisco et Oracle, suggérant que la reprise économique n'est pas loin. La plupart des économistes de marché parient sur un redémarrage dans la première moitié de 2002.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable, vendredi 7 décembre dans les premières transactions, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,86 %. Celui de son homologue allemand, le Bund - principale référence obligataire de la zone euro -, ressortait à 4,74 %.

MONNAIES

L'EURO restait stable face au billet vert, vendredi 7 décembre dans les premiers échanges, s'échangeant contre 0,8939 dollar. Le yen se maintenait face à la devise américaine, cotant 124,92 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Le Japon en récession au troisième trimestre

DE JUILLET À SEPTEMBRE, période qui correspond au deuxième trimestre de l'exercice comptable nippon, le produit intérieur brut (PIB) a affiché une baisse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent, a annoncé vendredi le gouvernement. Le chiffre est conforme aux prévisions des économistes. Pour la période d'avril à juin, le recul du PIB a été révisé à - 1,2 % contre une précédente estimation de - 0,7 %, a indiqué le Bureau du gouvernement. En rythme annualisé, le PIB s'est contracté de 2,2 % au troisième trimestre calendaire et deuxième de l'exercice fiscal. Le gouvernement et son premier ministre Junichiro Koizumi, qui avait anticipé ces chiffres, s'est engagé, jeudi 6 décembre, à ne pas recourir à des hausses d'impôts sur l'année en cours, en dépit d'une baisse des recettes fiscales. M. Koizumi a aussi écarté la possibilité de renflouer les banques, pour les aider à se débarrasser de gigantesques créances douteuses. Par ailleurs, les dépenses des ménages japonais ont augmenté de 0,4 % sur un an en octobre, après avoir diminué de 3,7 % en septembre, a annoncé vendredi le gouvernement.

■ ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles ont progressé de 7,1 % en octobre par rapport au mois précédent, enregistrant ainsi leur plus forte hausse depuis juin 2000, selon le département du Commerce. Les analystes tablent généralement sur une augmentation de 6,5 % de ces commandes. ■ La productivité a augmenté de 1,5 % au troisième trimestre 2001 par rapport au deuxième trimestre, a annoncé jeudi le département du Travail américain. Les prévisions des analystes se concentraient autour d'une progression de 2,1 % de la productivité au troisième trimestre.

■ ZONE EURO : la Banque centrale européenne a maintenu jeudi son taux d'intérêt directeur à 3,25 % lors de la réunion de son conseil des gouverneurs (lire p. 23).

■ FRANCE : la France s'est donné pour objectif que les finances publiques soient à l'équilibre ou « proches » de l'équilibre en 2004, a déclaré jeudi le ministre des finances, Laurent Fabius. M. Fabius, qui présentait à la presse le programme pluriannuel de finances publiques 2003-2005, a indiqué que celui-ci contenait

deux hypothèses de croissance, une « hypothèse prudente » d'une croissance de PIB tendancielle de 2,5 % par an, et une autre de 3 %. M. Fabius a confirmé le plan triennal 2001-2003.

■ ALLEMAGNE : les commandes dans l'industrie ont enregistré une baisse surprise en octobre, imputée notamment au très fort déclin des commandes dans l'est du pays. Ces chiffres confirment les menaces de récession qui planent sur ce secteur vital pour l'économie allemande. Les entrées de commandes ont reculé en volume de 0,9 % en octobre comparé à septembre, selon des chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières (CVS), publiés jeudi par le ministère allemand des finances. Ce recul constitue une déception pour les analystes, qui tablent généralement sur une hausse de 0,7 % en moyenne sur un mois.

■ L'inflation a continué de ralentir en Allemagne en novembre, en raison du recul des prix du pétrole, se situant nettement au-dessous du seuil maximum de 2 % toléré par la Banque centrale européenne (BCE), selon des chiffres définitifs publiés vendredi.

■ ARGENTINE : le ministre de l'économie Domingo Cavallo a déclaré jeudi 6 décembre qu'il ne pouvait « pas garantir qu'il n'y aura pas une dollarisation (de l'économie) parce qu'elle est prévue par la loi sur la convertibilité », la parité dollar/peso. Il s'est également dit persuadé qu'il allait « parvenir à un accord » avec les organisations monétaires lors de son voyage à Washington, prévu en fin de semaine. (Lire page 22.)

■ GRANDE-BRETAGNE : l'industrie a plongé en octobre, enregistrant ses plus mauvais chiffres de production depuis la récession économique de 1991, d'après les chiffres publiés hier par l'Office national de la statistique. La production industrielle a baissé de 1,1 % en octobre par rapport au mois précédent, ce qui porte son recul sur un an à 4,2 %.

■ PÉTROLE : le président du Venezuela, Hugo Chavez, a remercié jeudi la Russie pour son annonce d'une diminution de ses exportations de pétrole ce qui, selon lui, permettra une remontée des cours pour l'année à venir. La Russie, qui n'est pas membre de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) dont le Venezuela assure le secrétariat général, a annoncé mercredi une réduction de ses exportations de pétrole de 150 000 barils par jour à compter du 1er janvier 2002 (Le Monde du 7 décembre).

Taux de change fixe zone Euro et Hors zone Euro. Tableaux avec taux et dates.

Cours de change croisés. Tableaux avec cours Dollar, Yen, Euro, Franc, Livre et Franc Suisse.

Taux d'intérêt (%) et Matif. Tableaux avec taux à 3, 6, 12, 30 et 60 jours.

Pétrole. Tableaux avec cours et variations de Brent, WTI et Light Sweet Crude.

Matières premières. Tableaux avec cours et variations de métaux, grains et softs.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les compagnies d'assurances britanniques ont enregistré un mouvement de hausse à la Bourse de Londres, jeudi 6 décembre, réagissant à l'opinion des analystes financiers de la banque américaine Morgan Stanley qui ont relevé leur recommandation sur le secteur britannique de l'assurance. Prudential a gagné 4,08 %, à 818,4 pence, et CGNU s'est adjugé 3,39 %, à 863 pence. La compagnie aérienne allemande Lufthansa a reculé en Bourse, jeudi, perdant 3,15 %, à 15,69 euros, après avoir annoncé qu'elle allait commander 15 Airbus A-380 superjumbos. Les valeurs pétrolières se sont repliées, jeudi, après que l'OPEP eut repoussé sa décision sur une baisse de sa production. BP a cédé 3,5 pence, à 528,5 pence, et Shell 9,5 pence, à 482 pence. Reed Elsevier a progressé de 5,5 pence, à 597,5 pence, jeudi. Le groupe d'édition anglo-néerlandais a maintenu ses prévisions de croissance à deux chiffres du bénéfice pour 2001 et l'ensemble de 2002, malgré un léger ralentissement prévu au début de l'année prochaine. Snam Rete Gas, filiale de transport de gaz du pétrolier italien Eni, a progressé, jeudi, de 6,07 %, à 2,97 euros, pour sa première journée de cotation.

Les valeurs pétrolières se sont repliées, jeudi, après que l'OPEP eut repoussé sa décision sur une baisse de sa production. BP a cédé 3,5 pence, à 528,5 pence, et Shell 9,5 pence, à 482 pence. Reed Elsevier a progressé de 5,5 pence, à 597,5 pence, jeudi. Le groupe d'édition anglo-néerlandais a maintenu ses prévisions de croissance à deux chiffres du bénéfice pour 2001 et l'ensemble de 2002, malgré un léger ralentissement prévu au début de l'année prochaine. Snam Rete Gas, filiale de transport de gaz du pétrolier italien Eni, a progressé, jeudi, de 6,07 %, à 2,97 euros, pour sa première journée de cotation.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

07/12 9h37

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/12. Includes AUTOMOBILE, BANQUES, and other sectors.

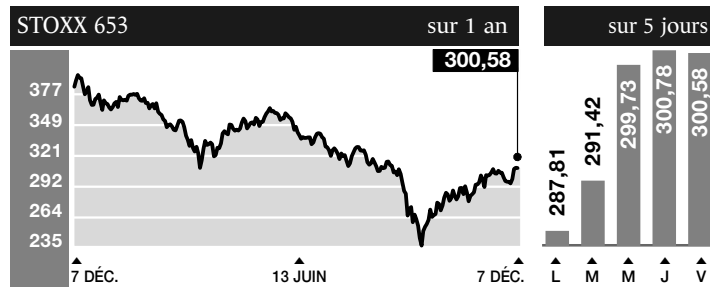


Table listing various companies and their stock prices, including NH HOTELES, P & O PRINCESS, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing companies in the food and beverage sector, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical companies, including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment companies, including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, etc.

À NOS ABONNÉS Attention : le dernier délai pour que Le Monde vous suive pendant vos vacances de fin d'année est le 18 décembre un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou www.lemonde.fr cliquer sur « Services aux lecteurs »

Table listing companies and their stock prices, including UCB, WILLIAM DEMANT, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy companies, including BG GROUP, CEPSA, COFLEXIP, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table listing financial services companies, including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

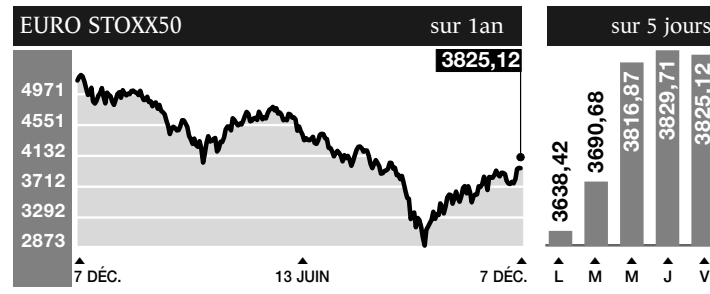


Table listing various companies and their stock prices, including SCHNEIDER ELECT, SEAT PAGINE GIA, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing retail and distribution companies, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance companies, including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

MEDIAS

Table listing media companies, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods companies, including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/12 9h37

Table listing companies in the Amsterdam market, including AIRSPRAY, ANTONOV, etc.

BRUXELLES

Table listing companies in the Brussels market, including ARTHUR.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

L'action Société Générale cédaït 0,54 %, vendredi 7 décembre, dans les premiers échanges, à 64,35 euros. La banque a annoncé que ses engagements sur la société américaine de négoce énergétique Enron, aujourd'hui en faillite, s'élevaient à 206 millions de dollars, dont 71 millions ne sont pas assortis de garanties.

L'action EADS gagnait 1,49 %, vendredi 7 décembre dans les premières transactions, à 14,32 euros. Le groupe aéronautique et le gouvernement allemand sont sur le point de se mettre d'accord sur le prix de l'avion de transport militaire A400M, selon Les Echos de jeudi.

Le titre Havas Advertising perdait 2,13 %, vendredi matin, à 9,2 euros. Le groupe publicitaire versera 4,6 millions d'euros pour racheter le nom de marque Havas à Vivendi Universal, autrefois premier actionnaire du groupe publicitaire français, déclare son président Alain de Pouzilhac dans une interview au Wall Street Journal.

L'action Ingenico progressait de 1,86 %, vendredi matin, à 27,94 euros. Le groupe électronique a annoncé un chiffre d'affaires de 338,3 millions d'euros pour les onze premiers mois de l'année, soit une progression de 65 % par rapport à la même période de l'année dernière, et de 38 % si l'on exclut les sociétés acquises depuis un an.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 7 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

Main table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL A., ALSTOM, ALTRON TECH., etc.

Main table of stock prices for various companies, including PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN., PROVIMI, PSB INDUSTRI., etc.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs for various international companies like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation;
o = option; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi até mardi : % variation 31/12; Mardi até mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi até jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi até vendredi : compensation; Vendredi até samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 6 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for the 'Nouveau Marché' section, including A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM., etc.

Table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX., etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 7 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for the 'Second Marché' section, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC., ALGECO, etc.

SECONDE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Table of stock prices for the 'Seconde Colonne Premier Marché' section, including GFI INDUSTRI., GRAND MARNIE., GROUPE BOURB., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 6 décembre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, BNP PARIBAS, etc.

Table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. MONÉTAIRE D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., etc.

Table of SICAV and FCP prices, including CM FRANCE ACTIONS., CM MID. ACT. FRANCE., CM MONDE ACTIONS., etc.

Table of SICAV and FCP prices, including OBLITYS C., OBLITYS D., OBLITYS D. PEA., etc.

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le marin néo-zélandais Peter Blake, cinquante-trois ans, a été tué, mercredi 5 décembre, près de Macapa, en Amazonie. ● SIX HOMMES armés et masqués appartenant à

une bande surnommée les « rats d'eau », selon la police brésilienne, ont attaqué vers 23 heures (heure locale) le *Seamaster*, le bateau du navigateur, tuant ce dernier par balles.

● **SURNOMMÉ** le « Tabarly des mers du Sud », le marin des antipodes a été l'un des grands écumeurs d'océans du XX^e siècle, vainqueur notamment du trophée Jules-Verne

et, à deux reprises, de la Coupe de l'America. ● **FÉRENT DÉFENSEUR** de l'écologie, Peter Blake avait créé sa propre organisation pour mener des expéditions scientifiques avec le sou-

tien des Nations unies. C'est au cours de l'une d'elles qu'il a trouvé la mort. ● **EN NOUVELLE-ZÉLANDE**, où il était un véritable héros national, l'annonce de sa mort a bouleversé.

La disparition de Peter Blake, étoile des mers du Sud

Le marin néo-zélandais a été abattu en Amazonie, à bord de son bateau, par des malfaiteurs qui ignoraient son identité. Après avoir brillé sur toutes les mers du globe et dans toutes les épreuves, il militait pour la sauvegarde de l'environnement

FIGURE LÉGENDAIRE de la voile, après ses victoires dans la course autour du monde en équipage (Whitbread 1989-1990), son record dans le Trophée Jules-Verne (1994) et la conquête, en 1995, puis la défense, en 2000, de la Coupe de l'America avec le défi néo-zélandais, Peter Blake est mort assassiné, à cinquante-trois ans, mercredi 5 décembre, à bord de son dernier voilier.

Au terme d'une expédition scientifique en Amazonie, le *Seamaster* était au mouillage à proximité du petit port de Balneario da Fazendinha, au sud de Macapa, au Brésil, lorsqu'il a été attaqué, à la tombée de la nuit, par une bande de pirates - surnommés les « rats d'eau » - arrivés en hors-bord. Peter Blake a été tué de deux balles. Deux équipiers, blessés, ont été transportés à l'hôpital de Macapa où leurs jours ne sont plus en danger. Dans leur fuite, les pillards n'ont pu emporter que les montres de l'équipage et un moteur.

Longtemps surnommé le « Tabarly des mers du Sud », le marin néo-zélandais a été l'un des grands écumeurs d'océans du XX^e siècle avec plus de 500 000 milles (près de un million de kilomètres) parcourus en voilier. D'abord intéressé par l'architecture navale, puis par l'aventure, ce géant blond moustachu (2,03 m) avait quitté son île à vingt-deux ans pour chercher un embarquement en Angleterre. Sa première lettre, adressée à sir Robin Knox-Johnston, sera la

bonne. Le héros du Golden Globe, le premier tour du monde en solitaire sans escale, organisé en 1968, l'embarque pour un voyage jusqu'au Cap (Afrique du Sud). Séduit par la force tranquille, la compétence et la convivialité de cet équipier, le skipper britannique le garde à bord pour la course Le Cap - Rio de Janeiro, en janvier 1971. Ce sera la première victoire du grand blond.

L'HOMME DE LA WHITBREAD

Les deux hommes espèrent connaître la même réussite dans la première course autour du monde en équipage, la Whitbread 1973-1974. Malgré le manque de préparation de *Burton-Cutter*, ils s'imposent dans la première étape, au Cap. Mais le voilier embarque trop d'eau. Ils doivent renoncer dans le Grand Sud. « Plus jamais ! », déclare Peter Blake en posant son sac à terre. La Whitbread va pourtant rythmer sa vie jusqu'en 1990.

Confiant dans son sens de l'organisation et ses capacités de meneur d'hommes, il choisit de monter ses propres défis en sensibilisant à la voile ses compatriotes et en démarchant des sponsors locaux. A l'image de Tabarly en France, il forme à son bord toute une génération de marins qu'il mène au succès dans la course du Fastnet (1979 et 1989), la Sydney-Hobart (1980 et 1984) ou le Tour de l'Australie (1988). Sa progression dans la Whitbread est inexorable : troisième en 1982, deuxième



Peter Blake à bord du « Seamaster », le voilier polaire qu'il avait acheté à l'aventurier français Jean-Louis Etienne en 2000, et sur lequel il a été tué au Brésil.

en 1986 et vainqueur en 1990 en gagnant les six étapes.

« C'était alors la plus belle des aventures pour un marin, expliquera-t-il plus tard. Elle passe par les mers les plus dures du globe. Les rapports humains, à bord ou aux escales, étaient d'une rare intensité. Ceux qui ont fait la Whitbread ont souvent une vision différente des choses, une autonomie, une maî-

trise et une qualité humaine qu'on ne trouve pas ailleurs. Mais là aussi, les choses changent. L'aventure s'efface devant la course. »

LE DÉFI DU TROPHÉE JULES-VERNE

Avec son grand chelem des six étapes en 1990, Peter Blake pensait avoir atteint son Graal de marin, mais la Nouvelle-Zélande s'intéresse de plus en plus à la Coupe de l'America. Il accepte une proposition tardive du banquier Michael Fay pour prendre la direction sportive du défi de 1992 à San Diego. Les Kiwis échouent en finale des challengers. « Je ne considère pas que j'aie participé à cette Coupe, disait-il. Toutes les décisions étaient prises sans consultation ni explication par Michael Fay ou par l'architecte Bruce Farr. »

Avec Bruno Peyron, Florence Arthaud et Titouan Lamazou, il participe aux préparatifs du Trophée Jules-Verne. « Ce défi d'un tour du monde en moins de quatre-vingt jours sur un grand multicoque venait à point pour régénérer mon envie de naviguer. C'est une épreuve qui renvoie la voile à ses origines, sans règles de jauge ni contrôles. Une affaire d'honneur et de vitesse. »

Le 31 janvier 1993, Bruno Peyron et Peter Blake s'élancent simultanément au large d'Ouessant. L'aventure s'interrompt au bout de vingt-six jours pour le Néo-Zélandais à cause d'un flotteur endommagé, mais le Français démontre que le défi n'était pas utopique (79 jours, 6 heures et

15 minutes). Avec un catamaran allongé à 28 mètres et un équipage de huit hommes, Peter Blake repart un an plus tard. Ejecté de sa couchette dans les « quarantièmes rugissants », il souffre de contusions aux côtes et doit rester allongé huit jours. Deux tempêtes mémorables n'épargnent pas *Enza* pour le passage du cap Horn et le dernier jour, où tous les trainards sont mis par dessus bord pour éviter le chavirage du catamaran à proximité de l'arrivée. Le record est largement battu (74 jours, 22 heures et 17 minutes) et sera encore amélioré par Olivier de Kerseason en 1997 (71 jours, 14 heures et 22 minutes).

Une « enquête active » est en cours

L'ambassadrice de la Nouvelle-Zélande au Brésil, Denise Almao, a procédé, vendredi 7 décembre, à l'identification du corps de Peter Blake. Elle a précisé que les Brésiliens étaient choqués par la mort de l'un des marins les plus respectés du XX^e siècle et qu'ils tentaient d'apporter leur aide pour faire la lumière sur le drame. « J'ai l'impression qu'une enquête active est en cours et que tout le monde essaie d'apporter sa contribution. Ils font tout leur possible pour que les auteurs de ce crime soient traînés devant les tribunaux », a-t-elle déclaré.

« Cette expérience nous empêchera à jamais de naviguer sur un bateau normal, affirmait alors Peter Blake. C'est une navigation pour ceux qui veulent une nouvelle drogue, un flot continu d'adrénaline. » Un an plus tard, en 1995, il est pourtant à la tête du défi néo-zélandais à San Diego. Devenu un héros national et un symbole de la suprématie des marins des antipodes, Peter Blake a été plébiscité pour diriger ce nouveau challenge. Sa démarche résolument collective pour toutes les grandes décisions facilite la réunion des compétences, y compris au niveau de l'équipage, où se côtoient des chevronnés des campagnes de l'America et des Whitbread et les jeunes médaillés de voile aux Jeux olympiques et aux championnats du monde.

ANOBLI PAR LA REINE

Ce que Peter Blake n'avait pas prévu, c'est que cet équipage exigerait sa présence à bord. A quarante-sept ans, cet Obélix des antipodes aux chaussettes rouges qu'il ne quitte pas par superstition depuis la première victoire en éliminatoires doit se plier au supplice des winches pour régler la grand-voile. Devenu la mascotte des Kiwis, il fera vendre des centaines de milliers de chaussettes rouges jusqu'à la deuxième défaite (5 régates à 0) des Américains dans le plus vieux trophée sportif du monde.

Le retour triomphal au pays donnera lieu aux plus grandes festivités jamais organisées en Nouvelle-Zélande. Peter Blake sera anobli par la reine d'Angleterre et acceptera, une dernière fois, mais à quai, de rester à la tête du Défi pour la défense victorieuse (5-0) de la coupe dans la baie d'Auckland, en mars 2000, contre le challenger italien Prada.

Très sensibilisé à l'écologie et à l'environnement marin, Peter Blake avait envisagé, en 1997, de poursuivre l'œuvre du commandant Cousteau en lançant le projet Calypso II, à la demande de Francine, la veuve du scientifique français. Les querelles de succession et des divergences sur la stratégie de la Cousteau Society avaient entraîné son retrait en août 2000. Il avait alors créé sa propre organisation, Blake Expeditions, pour mener des expéditions scientifiques avec le soutien des Nations unies. Il avait racheté *Antarctica*, le grand voilier polaire conçu par Jean-Louis Etienne pour des hivernages sur la banquise. C'est à bord de ce bateau, rebaptisé *Seamaster*, qu'il a trouvé la mort.

Gérard Albouy, avec Jean-Jacques Sévilla à Rio



MAGAZINE MENSUEL
20F

La Nouvelle-Zélande salue un de ses grands hommes

WELLINGTON

(Nouvelle-Zélande)
de notre envoyée spéciale

La nouvelle de l'assassinat de Sir Peter Blake semble tellement absurde que la Nouvelle-Zélande avait encore du mal à y croire, vendredi 7 décembre. Mais au gré de la matinée, les circonstances de la mort de celui qui est considéré comme un véritable héros national se sont précisées et la nouvelle a meurtri tout le pays.

Le parlement a abandonné son ordre du jour et observé une minute de silence. Le premier ministre, la travailliste Helen Clark, qui venait de passer quelques jours sur le bateau de Peter Blake au Brésil, a proposé à chaque parti de s'exprimer sur le grand homme que la Nouvelle-Zélande vient de perdre. Une motion spéciale a été adoptée « en appréciation des services rendus par Sir Peter au monde de la voile, à l'environnement et au pays ». Les drapeaux ont été mis en berne.

A Auckland, les marins de la Coupe de l'America, qui s'entraînent pour l'édition 2002-2003, ont

renoncé à leur sortie en mer. Et à travers tout le pays, les chaussettes rouges porte-bonheur, historiques depuis la campagne pour la Coupe de l'America 1995 refont leur apparition aux pieds des Néo-Zélandais.

Michael Cullen, le président de l'Assemblée nationale, a classé Peter Blake dans la lignée des quelques grands Néo-Zélandais de l'histoire, dont le prix Nobel de chimie Ernest Rutherford et Sir Edmund Hillary, qui conquiert l'Everest en 1953. « C'est comme si chacun d'entre nous venait de perdre un membre de sa famille », a déclaré M. Cullen.

UN HOMMAGE NATIONAL

« Nous n'avions pas de princesse Diana, mais nous avions Sir Peter », a déclaré le skipper Grant Dalton, un ancien équipier de Peter Blake qui a rappelé que la Nouvelle-Zélande doit tout son crédit marin à l'homme qui vient de disparaître.

Outre les livres de condoléances ouverts en de nombreux endroits et les bouquets de fleurs déposés notamment devant la base de

Team New-Zealand, qui abrite, à Auckland, la base d'entraînement en vue de la Coupe de l'America, le pays réfléchit à une cérémonie nationale. Car les victoires de Peter Blake, notamment celles emportées dans la Coupe de l'America, en 1995 et 2000, ont offert à ce petit pays du bout du monde de bonnes raisons de croire en lui.

Les Néo-Zélandais admiraient sa volonté implacable, sa droiture et son genre timide-modeste-mais-à-qui-on-ne-la-fait-pas, typiquement national. On lui avait pardonné d'avoir « abandonné » la Nouvelle-Zélande pour aller vivre en Angleterre d'où sa femme est originaire.

Ses hommes de bord le respectaient autant qu'ils l'admiraient, pour son sang-froid, sa détermination et son efficacité exceptionnelle. Avant même d'être un grand marin, Peter Blake était un grand chef qui, selon plusieurs de ses anciens équipiers, « protégeait son équipage à tout prix et dans toutes les circonstances ».

Florence de Changy

«Seamaster» naviguait sur l'Amazone depuis septembre



Un marin fameux qui souhaitait « sauver la planète »

WELLINGTON
(Nouvelle-Zélande)

de notre envoyée spéciale

Avant même le début de la Coupe de l'America 1999-2000 que la Nouvelle-Zélande défendait à Auckland, le cœur et l'esprit de Sir Peter Blake étaient ailleurs. Il s'était déjà fixé une nouvelle mission : sauver la planète. Une tâche à laquelle il avait été préparé par ses innombrables voyages sur presque toutes les mers et les océans de la planète. Il était désormais convaincu, disait-il, qu'il fallait agir d'urgence contre tous les abus et erreurs en matière d'environnement.

Il était pressé de s'attaquer, à plein temps, à ce travail d'information. Il voulait faire connaître les risques que les hommes font courir à leur planète pour que toutes les générations aient conscience des enjeux écologiques avant qu'il ne soit trop tard. Depuis 1997, il était l'héritier officiel du commandant Cousteau, qui l'avait choisi, sans avoir le temps de le rencontrer, pour lui succéder à la tête de sa fondation.

Refusant d'entrer dans la polémique déchirant la famille Cousteau, Sir Peter Blake avait d'abord accepté ce rôle avec enthousiasme et humilité. Il avait des projets grandioses pour donner une nouvelle vie et un nouveau sens au nom de Cousteau, dont il voulait faire le « Disney de l'environnement » dans le meilleur sens possible. Sa femme, Pippa, apprenait le français avec ténacité en vue de leur installation à La Rochelle (Charente-Maritime).

Mais, dès le début de l'année 2000, les relations Cousteau-Blake s'étaient rompues. « C'est fini. Ils n'ont pas tenu parole », avait-il confié, ne souhaitant pas que la rupture s'ébruite trop vite. Peter Blake gardait toutefois l'espoir de s'associer à la Fondation Cousteau « plus tard, peut-être dans cinq ans » et entendait mener sa première grande mission écologique, composée de deux voyages de deux ans, le premier en 2000-2002, le deuxième en 2003-2005.

Son bateau, rebaptisé *Seamaster*

F. de C.

(Maître des mers), un voilier de 36 mètres unique en son genre, avait été préparé à Auckland pendant plus de six mois avant de prendre le large, il y a un an. La mission scientifique du navire était de « protéger la vie dans l'eau, sur l'eau et autour de l'eau ». Le bateau devait visiter « les zones-clés de l'écosystème mondial », dont l'Arctique, l'Antarctique et les plus grands fleuves de la planète. Il avait obtenu le soutien du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dont il avait été nommé ambassadeur honoraire, en juillet.

Seamaster avait navigué en Terre de Feu en décembre 2000, puis vers la péninsule antarctique, avant de remonter le long de l'Amérique latine et de s'engager sur l'Amazone en septembre. Pippa Blake avait récemment fait part au *Monde* de son émerveil-

« L'odeur et la fumée de la forêt qui brûle remplissent l'air »

ment et de celui de ses enfants à partager cette aventure sur le Rio Negro avec l'équipe de son mari. Mais elle devait rejoindre l'Angleterre où la rentrée scolaire n'attendrait pas.

Dans son dernier journal de bord, lisible sur le site de l'expédition (www.blakepedition.com), Peter Blake relevait que « l'odeur et l'épaisse fumée de la forêt qui brûle remplissent l'air et nos cabines ». Il rappelait que « la qualité de l'eau est un élément majeur pour la santé de notre sacrée planète ». Et il ajoutait une de ses grandes recettes de vie : « Pour gagner, il faut croire qu'on peut y arriver. Il faut vouloir son résultat passionnément, même si cela signifie des années de travail. Le plus dur, c'est de commencer. Nous avons commencé. Notre aventure est en cours. Nous poursuivons notre passion. »

Des querelles de personnes provoquent un début de crise à la Fédération française d'escrime

La mise à l'écart d'un entraîneur révèle les désaccords entre le président et le directeur technique national

Le conflit qui oppose le directeur technique national de l'escrime, Philippe Omnès, à l'entraîneur national du sabre masculin, Christian

Bauer, menace de dégénérer en crise fédérale : le président de la Fédération française d'escrime, Pierre Abric, a exprimé son désaccord avec la

démarche de Philippe Omnès, qui a demandé au ministre de la jeunesse et des sports que Christian Bauer soit dessaisi de ses missions.

LA RÉUSSITE n'est pas toujours un gage de tranquillité. L'escrime française peut en témoigner : alors qu'elle obtient depuis trois années des résultats exceptionnels (cinq titres aux championnats du monde 1999, six médailles aux Jeux olympiques de Sydney, en 2000, dix podiums lors des championnats du monde 2001), elle traverse actuellement une zone de fortes turbulences. Point de départ de cette crise : la dégradation des relations entre Philippe Omnès, le directeur technique national (DTN), et Christian Bauer, l'entraîneur national chargé du sabre masculin. Les deux hommes ne se sont jamais particulièrement appréciés, et Christian Bauer lorgne depuis plusieurs années sur le poste de DTN qui, selon certaines sources, lui aurait été promis par Pierre Abric, le président de la Fédération française d'escrime (FFE).

« Je n'ai rien promis, se défend ce dernier. Il se trouve simplement que, en 1996, nous avons lancé un appel à candidatures pour le poste de DTN. Christian Bauer avait le profil requis, mais je lui avais dit

que j'estimais que sa mission au sabre n'était pas achevée. » En 1999, le sabre masculin réussit le doublé aux championnats du monde de Séoul : victoire par équipes et titre individuel pour Damien Touya. Mais Christian Bauer doit ronger son frein : au lendemain des Jeux de Sydney, Pierre Abric reconduit Philippe Omnès pour l'olympiade à venir. Pourtant, les relations entre les deux hommes ne sont plus ce qu'elles étaient. « Abric n'a pas eu le choix : le ministère [de la jeunesse et des sports] lui a imposé de garder Omnès », assure un ancien dirigeant du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

UNE AFFAIRE SENSIBLE

Fin novembre, Christian Bauer, qui s'est vu proposer par la Fédération italienne de prendre en charge le sabre masculin et féminin, exige des moyens supplémentaires et une autonomie accrue pour la préparation des JO de 2004. Estimant qu'il s'agit d'un ultimatum, Philippe Omnès demande par courrier à Joël Delplanque

– qui, en tant que directeur des sports au ministère, est son supérieur hiérarchique – que « soient retirées les missions d'entraîneur national à Christian Bauer ». Vendredi 30 novembre, le DTN demande au bureau fédéral de la FFE d'apporter son soutien à sa démarche. Mais Pierre Abric s'interpose. « Ce type de décision n'est pas du ressort du bureau, affirme le président de la FFE. J'ai cependant averti les autres membres du bureau que j'étais opposé à la décision du DTN, qu'il a prise sans me consulter. Elle risque de détruire une arme qui nous a apporté beaucoup de médailles ces dernières années. C'est une lourde responsabilité que prend le DTN. »

Bien que Pierre Abric refuse de dramatiser la situation et que Philippe Omnès préfère ne pas s'exprimer sur le sujet, l'affaire risque de laisser des traces durables. Or la cohésion du tandem président-DTN est indispensable au bon fonctionnement de l'édifice fédéral. « Il revient au directeur des sports d'arranger les choses, estime Pierre Abric. Si le DTN considère

qu'il ne peut plus travailler avec moi, à lui d'en tirer les conséquences. »

L'affaire est d'autant plus sensible dans les hautes sphères du sport français que l'escrime en est le premier pourvoyeur de médailles. « Pour un conflit de personnes, on risque de déstabiliser l'ensemble de l'édifice, regrette un dirigeant du mouvement olympique. Quel besoin Abric avait-il de s'en mêler ? » « Le président ne se rend pas compte que, avec cette histoire, il met en péril l'escrime française, assure un entraîneur national. Ce qu'il faut savoir, c'est que Christian Bauer a des problèmes avec tout le monde, y compris avec certains de ses sabreurs. Et qu'entre les cinq autres entraîneurs nationaux et Philippe Omnès, il n'existe aucun problème. »

Actuellement à La Havane (Cuba) pour participer au congrès de la Fédération internationale d'escrime, Pierre Abric a promis qu'il recevrait les athlètes à son retour. Sans Philippe Omnès.

Gilles van Kote

UN ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Les vigneronnes des
Côtes du Rhône
font confiance à vos sens...

... Aujourd'hui, la Vue.
Ce sont nos yeux qui devancent la délectation lorsqu'on les promène sur la palette abondante et variée des Côtes du Rhône Villages. Rouge intense, blanc teinté d'or, rose framboise : des couleurs annonciatrices de saveurs étonnantes qui sauront réveiller vos sens.

CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

LES VINS DES CÔTES DU RHÔNE

Football : Lyon et Lille restent en course dans la Coupe de l'UEFA

LYON ET LILLE seront les seuls représentants des clubs français de football en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, dont le tirage au sort aura lieu mercredi 12 décembre. Battus (4-1) au match aller en Belgique par Bruges, les Lyonnais ont remonté leur handicap jeudi 6 décembre à domicile : ils ont arraché leur qualification (3-0) dans les arrêts de jeu. L'OL doit son salut au Brésilien Sonny Anderson, auteur des trois buts. Les Lillois, dont c'est la première participation à une épreuve européenne, se sont imposés sans difficulté (2-0) face aux Italiens de la Fiorentina, qu'ils avaient déjà dominés au match aller en Italie (0-1). Pour le Paris - Saint-Germain, en revanche, la soirée de jeudi a marqué la fin du parcours européen. Les Parisiens ont été éliminés par les Glasgow Rangers. Après avoir décroché un match nul (0-0) à l'aller en Ecosse, l'équipe dirigée par Luis Fernandez a succombé au terme d'une séance de tirs au but (3-4) venue ponctuer une rencontre conclue par un score vierge (0-0). L'Inter Milan, le Milan AC, Valence, le Borussia Dortmund et Leeds ont également décroché, jeudi, leur qualification pour les huitièmes de finale.

DÉPÊCHES

■ **BIATHLON** : Le Norvégien Ole Einar Bjørndalen, champion olympique en titre, s'est adjugé, jeudi 6 décembre à Hochfilzen (Autriche), la première épreuve de la Coupe du monde masculine, un sprint de 10 km. Le Français Raphaël Poirée a pris la 5^e place.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France féminine s'est inclinée (20-21) devant le Danemark, double champion olympique, jeudi 6 décembre à Bolzano (Italie), lors de la 3^e journée du championnat du monde.

■ **MOTOCYCLISME** : la Fédération internationale de motocyclisme a annoncé, jeudi 6 décembre, que son tribunal d'appel avait confirmé la suspension de six mois infligée le 5 octobre au pilote italien de motocross Andrea Bartoloni pour dopage aux stéroïdes anabolisants.

Le sapin de Noël, version « tendance »

Finies boules et guirlandes d'antan. Photophores ou figurines épousent la mode et les pastel du temps. En vedette, le sapin noir, signé Gucci

AU PLACARD, boules et guirlandes traditionnelles. Si l'on en croit la tendance actuelle, le sapin n'est plus d'humeur à supporter ses vieux atours. Désormais, il se veut tendance. Prêt à troquer ses figurines blanches et rouges, ses lampes multicolores, ses étoiles dorées contre des papillons pailletés, des lumignons de papier, des guirlandes de roses et de perles. Le sapin s'adapte à toutes les modes et à toutes les fantaisies.

Devenu un élément de décoration à part entière, il sait se plier à toutes les sensibilités et à tous les courants successifs des saisons. Les pastels ont le vent en poupe en cette fin d'année : on les retrouve dans le sapin du Noël 2001. Au même titre que les deux ou trois couleurs vives actuellement en vogue, telles que le violet et le rose. Le noir et le blanc ne sont pas non plus en reste, comme le prouve le sapin noir, très chic, de chez Gucci, aux boules et oursours en noir, gris métallique ou verre dépoli.

Aujourd'hui, on peut se faire un Noël-mode, se laisser inspirer par les mises en scène proposées par les magasins (petites et grandes surfaces) en tout genre, ou simplement s'en remettre à ses goûts personnels, voire à son humeur du moment.

L'offre est large. Et ne cesse de s'enrichir. « La décoration de Noël est un marché qui, depuis quatre ans, progresse de 8 à 10 % tous les ans, souligne Mathieu Aguetta, chef de produit, responsable de la décoration chez Jardiland. Une progression due essentiellement à l'engouement des Français pour la décoration en général. On s'occupe de plus en plus de sa maison. Cela s'étend désormais jusqu'à Noël, qui n'échappe pas à la règle. »

Les fabricants ont saisi la balle

Le sapin du naturel à l'artificiel

La vente de sapins connaît une progression de 2 % à 3 % par an. Le roi des arbres de Noël, le nordmann, originaire de Norvège, présente l'avantage de ne pas perdre ses aiguilles. Mais son prix élevé décourage les petits budgets. En volume, c'est donc l'épicéa qui se vend le plus. Bon marché, il est hélas très fragile et perd assez rapidement son ornement vert. Un enfer pour les maniaques !

Le sapin cultivé en pot ou en conteneur rencontre de plus en plus d'adeptes. A condition de ménager l'effet chaud/froid, il a toutes les chances, les fêtes terminées, de survivre sur un balcon ou dans un jardin. Le marché des sapins artificiels augmente régulièrement depuis quatre ans... parce que leur prix a baissé et que leur qualité s'est améliorée. Le sapin artificiel à fibres optiques de Jardiland compte parmi les grands succès de l'année. Entre l'artificiel et le naturel, point de concurrence : le premier étant acquis, très souvent, comme un supplément de décoration et non comme une solution de remplacement.

au bond et ont fait preuve d'imagination. Les distributeurs se sont ouverts au marché et ont su mettre en valeur cette déferlante de produits. Les magazines se sont chargés de populariser le phénomène. Et le client a suivi, soudain séduit par ce choix qui lui était offert.

Au milieu de cette profusion, les sapins à thème rencontrent un vif succès et défontent l'accumulation



hétéroclite. En quête d'harmonie et de style, le consommateur projette ses désirs dans sa décoration de Noël. Les « branchés » peuvent fuir les conventions pour s'épanouir dans un ensemble aux couleurs vives et chatoyantes. Les amoureux de la nature peuvent miser sur une association de minéral et de végétal, et les nostalgiques sur une ornementation de figurines et de boules d'un passé revisité (la collection d'oiseaux en fer-blanc et les fruits d'hiver en verre directement importés de la petite ville de Lauscha, en Allemagne, chez Résonances) ou celle en provenance d'une contrée aux traditions bien ancrées (la collection Julfrid, pour un Noël scandinave, chez Ikea).

Quant aux thèmes exotiques ils combleront ceux qui ont des envies d'ailleurs. Ils peuvent choisir entre autres la collection « Mil-le et une nuits », de Jardiland, aux couleurs épicées et mordorées, sur photophores, lanternes en verre, suspensions, boules d'or, arabesques mauresques et spirales orientales, et celle d'Habitat qui, avec son Noël slave, tout en paillettes et dorures, rompt avec la tendance minimaliste, au profit du faste, du kitsch et du chaleureux.

LAMPIONS ET LANTERNES EN FÊTE

Valeur sûre, les sapins monochromes ou bicolores sont un rempart au mauvais goût. En jouant sur des gammes d'harmonie, ils minimisent les risques. Sur les trois styles proposés cette année chez Ikea, le sapin tout de blanc, de givre et de transparences vêtue, est celui qui, de loin, arrive en tête des ventes.

Ambiance polaire aussi chez Jardiland où s'associent guirlandes en fil métallique et pompons argentés, oiseaux d'hiver eux aussi argentés et toute une gamme de boules (en plumes blanches rehaussées de strass, en cristal givré, transparentes garnies de cheveux d'ange irisés) qui jouent la nuance. Pour un sapin bicolore, l'enseigne propose son « duo rouge et blanc », une gamme d'objets à l'aspect totalement décalé : ours vêtus d'une marinière d'hiver aux rayures rouge flamboyant et

blanc lacté, boules de perles ivoire surmontées d'un pompon carmin soyeux ou encore gouttes « matière » recouvertes, en alternance, de ficelles opalines et pourpres. Jardiland pousse la démarche jusqu'à parer un de ses sapins d'ours en peluche, de sujets d'enfant, de chaussettes à suspendre, de boules satinées bleu et rose... pour les tout-petits qui fêtent leur premier Noël.

Si la décoration des fêtes s'est longtemps concentrée sur le sapin, elle s'étend désormais à toute la maison, à grand renfort de bougies, photophores et guirlandes. Dans ce domaine, la création s'exprime sans compter, faisant intervenir des formes (fleurs, cônes, cornets, boutons...) et des matières inattendues, comme le papier (guirlande en boule de papier de riz, chez Nature & Découvertes), le velours, le cristal, le métal et les plumes.

Alors les guirlandes n'habillent pas seulement le sapin mais aussi les encadrements de fenêtres et de portes, les murs et les miroirs. Et leurs ventes augmentent. « Les guirlandes électriques connaissent depuis trois ans un développement important », précise Mathieu Aguetta. Utilisables à l'intérieur comme à l'extérieur, les guirlandes basse tension sont en vente dans toutes les enseignes. « Aujourd'hui, le jardin est aussi concerné par la décoration de Noël. Les façades des maisons et les arbres ont maintenant droit aux illuminations. » Lampions et lanternes sont désormais de la fête.

Les fabricants et distributeurs ont de quoi se réjouir... et espérer. Ils savent, en effet, que le marché peut encore progresser. « Chez nous, le panier moyen d'un Français, pour la décoration du sapin uniquement, est de 200 à 300 F », souligne le chef de produit de Jardiland. Une misère, quand on sait que, aux États-Unis, ce même panier représente une dépense cinq fois plus élevée.

Véronique Cauhapé

★ Gucci : 2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-44-94-14-70.

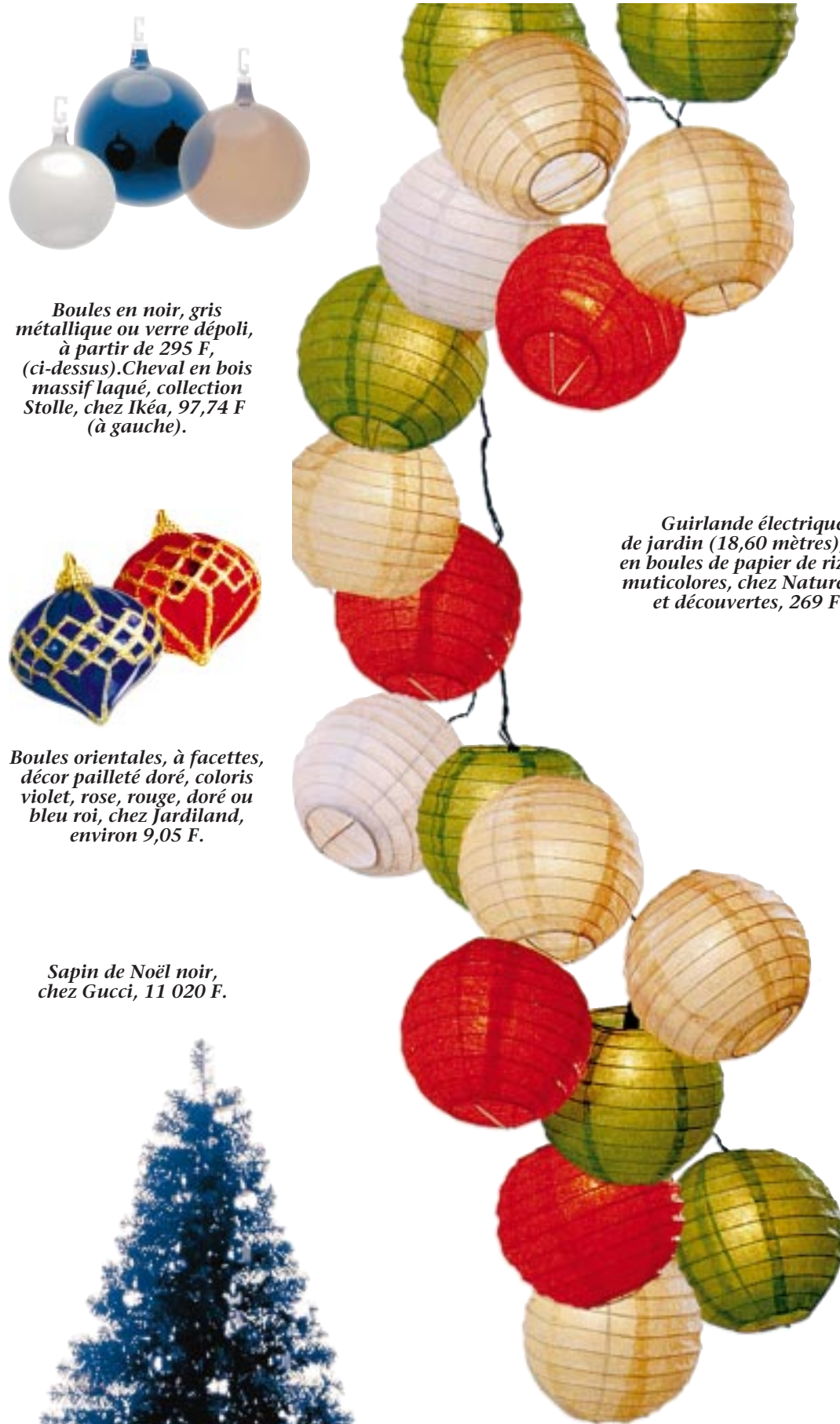
★ Jardiland : points de vente, tél. : 01-64-80-84-00. Site Internet : www.jardiland.fr

★ Résonances : 9, cour Saint-Emilion, Bercy Village, 75012 Paris. Tél. : 01-44-73-82-82. Points de vente, tél. : 01-44-68-58-78.

★ Ikea : points de vente, tél. : 08-25-37-93-79. Site Internet : www.ikea.fr

★ Habitat : points de vente, tél. : 08-10-81-82-83. Site Internet : www.habitat.fr

★ Nature et découvertes : le Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 01-47-03-47-43. Points de vente : site Internet, www.natureetdecouvertes.com



Boules en noir, gris métallique ou verre dépoli, à partir de 295 F, (ci-dessus). Cheval en bois massif laqué, collection Stolle, chez Ikea, 97,74 F (à gauche).

Boules orientales, à facettes, décor pailleté doré, coloris violet, rose, rouge, doré ou bleu roi, chez Jardiland, environ 9,05 F.

Sapin de Noël noir, chez Gucci, 11 020 F.

Guirlande électrique de jardin (18,60 mètres), en boules de papier de riz multicolores, chez Nature et découvertes, 269 F.

Lumignons en verre et papier, chez Nature et découvertes, 99,50 F.

Les grands magasins offrent leurs vitrines aux créateurs pour le plaisir des passants

COULEURS qui claquent, arceaux multicolores, façades acidulées... La Samaritaine est en fête, habillée pour la première fois par une créatrice. La mise en scène de Noël des magasins de la rue de Rivoli a en effet été confiée, cette année, à la créatrice espagnole Agatha Ruiz de la Prada. Le décor mis en place, du sapin géant lumineux du rez-de-chaussée aux vitrines en passant par les paquets cadeaux (sacs, emballages et papiers) reflète l'univers naïf et joyeux de la créatrice.

Cinq vitrines en témoignent, inventives et poétiques, reflet d'un imaginaire où mondes animés et inanimés se rencontrent. Que ce soit dans « La culture des bonbons » où les friandises se mettent à pousser dans un univers magique peuplé d'animaux. Dans « La forêt magique » où se cachent lucioles et autruches quand la lumière disparaît. Dans « Les montagnes et la neige » où les cimes ont des formes d'esquimaux le jour et prennent la nuit des allures d'horribles fantômes qui font fuir les autruches. Dans « Quand les lettres du Père Noël se transforment en cadeaux » où les désirs deviennent réalité. Dans « Le monde à l'envers » où une « Agathita » joue les Mères Noël tandis que des sapins et des étoiles semblent tomber du ciel.

Après Christian Lacroix en 1998 et Jean-Charles de Castelbajac en

2000, c'est à Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti que les Galeries Lafayette ont, cette fois, donné carte blanche. Le couple a donc conçu des décors qui renouent avec le goût de l'ornementation. A mi-chemin du palais de légende et de l'antré au trésor, leur mise en scène se charge de riches parures aux camaïeux de rubis, d'améthyste et de mordoré. Du faste à tous les étages, comme le précise le couple de

créateurs : « Noël 2001 sera étincelant de lumière et de bijoux, baroque et théâtral dans ses couleurs rouge, violette et fuchsia, ses rideaux de velours et ses cadres dorés. Il sera aussi féérique et magique, en suivant, de vitrine en vitrine, les aventures de l'espiègle ourson Mattia. »

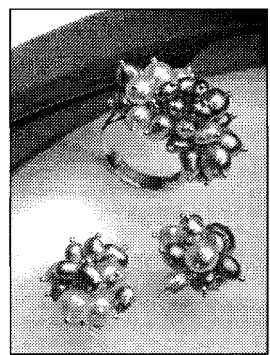
En façade du boulevard Haussmann, de gigantesques médaillons constitués de pierres précieuses encadrées par des parures d'or et de perles retiennent le lever de rideau sur le spectacle des fêtes. Pour les vitrines, Garouste et Bonetti se sont inspirés d'un des livres préférés de leur enfance, avec comme héros le petit ours Mattia. Ce sont ses aventures que l'on suit à travers sept vitrines : Mattia et l'oiseau de paradis, Mattia à la découverte du trésor de l'Atlantide, Mattia dans l'espace, Mattia au pays de la gourmandise, Mattia à l'Opéra... A l'intérieur, le sapin de 16 mètres de haut, placé sous la cou-

pole du magasin, a été conçu comme une immense cage en or incrustée de pierres précieuses... Une idée inspirée par l'Orient.

V. Ca.

TOUTES LES PERLES DU MONDE

d'Australie, de Chine et de Tahiti.



A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisées.

ATELIERS TAMALET

79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Tél. 01.45.23.47.47. Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.



Ourson de Garouste et Bonetti, aux Galeries Lafayette, 77,40 F.

Le Monde initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER

Les entreprises en quête d'éthique

MENSUEL N° 3 25 F

Pour agir sur l'économie emparez-vous du social

Beau temps frais

VENDREDI. Les hautes pressions sont centrées sur le nord de la France et favorisent un temps sec et frais. Le vent d'est renforce l'impression de froid.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le beau temps règne sur ces régions avec du soleil. Le vent d'est souffle à 40 km/h environ. Le thermomètre indique de 1 à 4 degrés le matin et de 4 à 7 degrés l'après-midi.

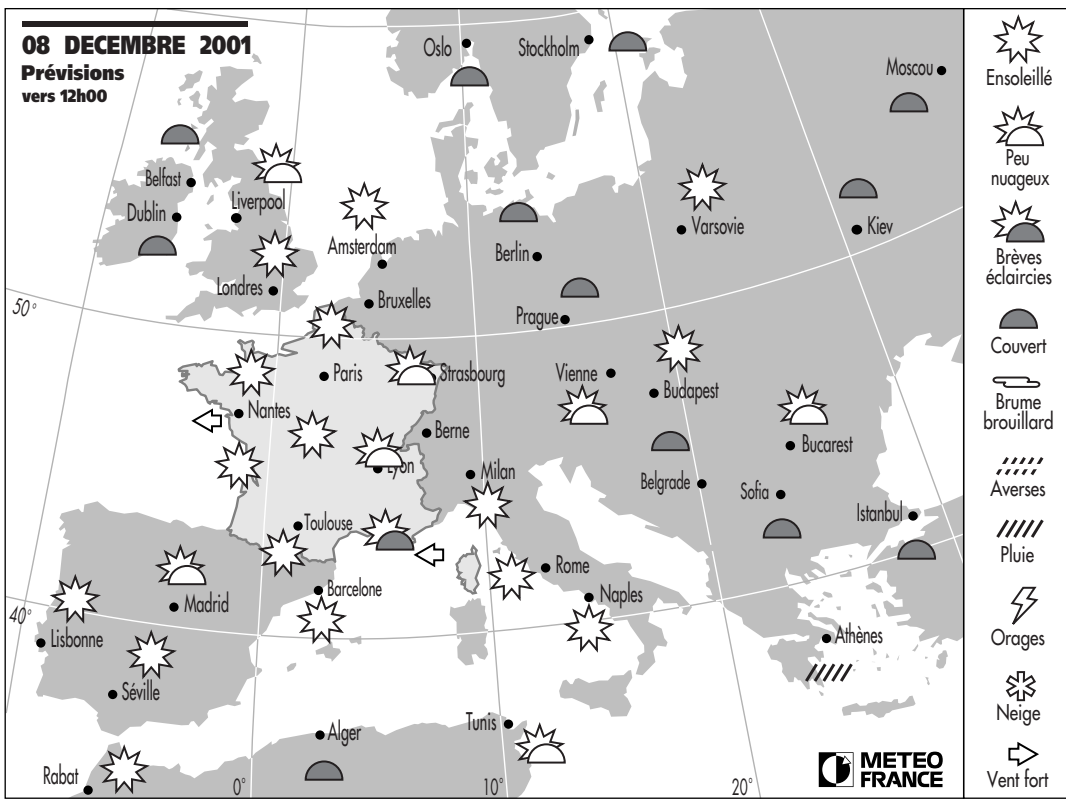
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardenes. Le soleil brille largement sur ces régions. Le vent d'est souffle modérément. Le thermomètre est à la baisse avec de -1 à 2 degrés le matin et de 2 à 5 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques nuages bas persistent en matinée près de la frontière allemande. Le soleil brille largement ailleurs. Le vent d'est souffle modérément. Les températures sont proches de 0 le matin et atteignent 4 à 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après quelques brumes matinales près de la Garonne, le soleil brille. Le thermomètre indique de 2 à 4 degrés le matin et de 12 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Excepté quelques nuages bas ou brumes dans les vallées, le soleil est très généreux. Il y aura des gelées jusqu'à -5 degrés le matin puis, l'après-midi, le thermomètre montera entre 5 et 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent de sud faible apporte des nuages côtiers. Ailleurs, le soleil brille. Le vent de nord-est souffle à 60 km/h entre la Corse et le continent. Les températures de l'après-midi sont comprises entre 12 et 16 degrés.



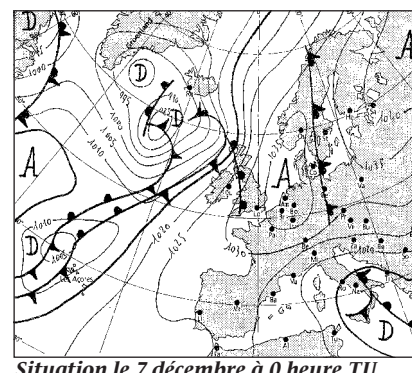
- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

PRÉVISIONS POUR LE 08 DÉCEMBRE 2001

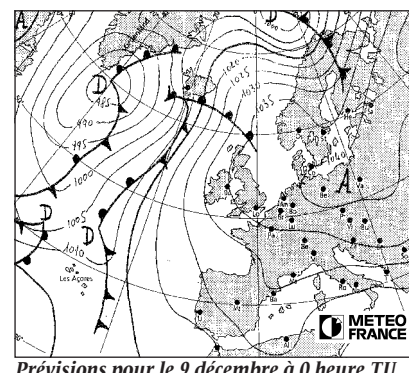
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY		-1/4 S	
AJACCIO	5/11 S	NANTES	0/6 S	BARCELONE	6/13 S
BIARRITZ	5/13 S	NICE	6/13 S	BELFAST	0/6 S
BORDEAUX	4/10 S	PARIS	0/6 S	BELGRADE	-2/11 S
BOURGES	-2/4 S	PAU	2/11 S	BERNE	-3/1 S
BREST	4/7 S	PERPIGNAN	8/13 N	BERNE	-6/4 S
CAEN	1/3 S	RENNES	0/5 S	BRUXELLES	1/3 S
CHERBOURG	3/6 S	ST-ETIENNE	-3/6 S	BUCAREST	-8/4 S
CLERMONT-F.	-2/6 S	STRASBOURG	-1/4 N	BUDAPEST	-8/-3 S
DIJON	-2/4 S	TOULOUSE	1/12 S	COPENHAGUE	1/4 S
GRENOBLE	-2/8 S	TOURS	-1/4 S	DUBLIN	7/9 S
LILLE	-3/2 S	FRANCE outre-mer			
LYMOGES	-1/5 S	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	0/5 S
LYON	-1/6 S	FORT-DE-FR.	23/28 P	HELSINKI	-4/-2 C
MARSEILLE	3/10 N	NOUMEA	24/30 S	ISTANBUL	4/6 C

25/29 P	KIEV	-12/-8 C	VENISE	-4/7 S	LE CAIRE	13/22 S	
22/29 P	LISBONNE	9/13 S	VIENNE	-6/-3 S	NAIROBI	15/26 S	
22/29 S	LIVERPOOL	3/6 S	AMÉRIQUES			PRETORIA	17/25 S
	LONDRES	3/6 S	BRASILIA	21/29 S	RABAT	10/21 S	
	LUXEMBOURG	-2/2 S	BUENOS AIR.	10/20 S	TUNIS	7/13 S	
	MADRID	1/9 S	CARACAS	24/31 S	ASIE-Océanie		
	MILAN	-2/7 S	CHICAGO	1/6 C	BANGKOK	24/30 S	
	MOSCOU	-15/-13 C	LIMA	17/22 S	BEYROUTH	13/21 P	
	MUNICH	-3/0 C	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	20/23 S	
	NAPLES	3/9 S	MEXICO	7/19 S	DJAKARTA	28/31 C	
	OSLO	-4/5 C	MONTREAL	-6/-3 S	DUBAI	20/30 S	
	PALMA DE M.	4/17 S	NEW YORK	7/11 S	HANOI	18/24 C	
	PARIS	-6/4 S	SAN FRANCISCO	10/15 S	HONGKONG	18/23 C	
	PRAGUE	-2/9 S	SANTIAGO/CHI	15/31 S	JERUSALEM	12/22 S	
	ROME	7/18 S	TORONTO	-1/3 C	NEW DEHLI	11/28 S	
	SEVILLE	-7/14 C	WASHINGTON	8/14 P	PEKIN	-4/5 S	
	ST-PETERSB.	-11/-8 C	AFRIQUE			SEOUL	-2/5 S
	STOCKHOLM	-4/4 C	ALGER	6/16 C	SINGAPOUR	25/31 P	
	TENERIFE	17/23 C	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	16/19 S	
	VARSOVIE	-10/-8 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	5/10 S	



Situation le 7 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 9 décembre à 0 heure TU

TENDANCES

Navigo pousse le ticket de métro vers le musée de la RATP

PARIGOTS AUTHENTIQUES, banlieusards pur jus, préparez vos mouchoirs. Bientôt, le ticket de métro et de bus, petit rectangle cartonné de 66 millimètres sur 30 (mensurations inchangées depuis 1973) et barré d'une bande magnétique, ne sera plus qu'un archaïsme lointain. Même le coupon de Carte orange n'en a plus pour très longtemps. Après avoir remercié le poinçonneur des Lilas et envoyé au musée l'oblitérateur-enregistreur à manivelle que le contrôleur des bus, autrefois, portait accroché à sa ceinture, la RATP s'apprête, avec la complicité de la SNCF, à porter un dernier coup à l'objet fétiche des transports en commun parisiens.

Le système Navigo, une carte à puce de la taille d'une carte de crédit, est appelé à prendre la relève. Cette nouvelle clé d'accès aux bus, métro et RER est individuelle (elle porte le nom, le prénom et la photo de son titulaire), rechargeable et offre les avantages de la transmission sans contact. Progressivement généralisée, elle fonctionnera comme un badge électronique et il suffira de la présenter devant l'œil magique des nouveaux automates et guichets pour

ouvrir le portillon. Commune à la RATP et aux services banlieue de la SNCF, cette carte nominative disposera d'une capacité de mémoire et pourra faire l'objet d'un paiement par Internet.

Navigo est déjà une réalité. Depuis juin, les 40 000 salariés de la Régie ainsi que 10 000 volontaires, titulaires de la Carte intégrale (abonnements annuels), en ont été dotés. Dès la prochaine rentrée scolaire, la carte Imagine'R (550 000 voyageurs) des 10-25 ans sera elle aussi convertie en Navigo et, dans un an, le passeport à puce sera détenu par un million de Franciliens. En 2003, ce sera au tour des deux millions et demi de Cartes orange mensuelles ou hebdomadaires de s'effacer. Pour obtenir le nouveau sésame, leur titulaire n'aura qu'à envoyer une photo. Les carnets seront supprimés, mais les tickets à l'unité ne disparaîtront pas tout à fait. Maigre consolation, le petit bout de carton sera proposé comme solution de dépannage aux voyageurs occasionnels.

En découvrant avec Navigo la « télébilletterie » - que pratiquent déjà les usagers des transports en commun de villes comme Nice, Belfort ou Valenciennes -, les Fran-



MARGUERITE BRUNOIR/ATP

Navigo fonctionne comme un badge électronique sans contact.

çais tireront un trait sur un siècle de leur histoire. Roses pour la première classe, blancs pour la seconde, les premiers tickets apparaissent en juillet 1900, dès l'inauguration du chemin de fer métropolitain. Dans les années suivantes, ils se présentent en lamelles ou en rouleaux, découpés dans du papier ou de la « cartonnnette », et certains portent de la réclame. Leur évolution est rythmée par les conquêtes sociales.

En 1927, naît la carte ouvrière hebdomadaire, valable six jours

sur une seule ligne. En 1947 sont instaurés les carnets pour familles nombreuses, qui bénéficient du demi-tarif. La carte hebdomadaire (bleue) pour les scolaires et les étudiants est lancée en 1961. Ce n'est qu'en 1968 que les mêmes tickets, désormais de couleur ivoire, permettent d'emprunter aussi bien le bus que le métro. Cinq ans plus tard, une bande magnétique longitudinale s'installe sur leur face postérieure, avant que la Carte orange fasse son apparition en 1975. Dans les années 1980, le ticket « chic et choc » symbolise la nouvelle image de la RATP. Jaune poussin puis vert jade (depuis 1992), il se glisse dans « l'événementiel » avec des séries limitées pour accompagner les grandes manifestations, du Salon de l'agriculture à la Coupe du monde de football.

De l'instauration de la carte Navigo, il faut espérer plus de confort pour les voyageurs. « A l'heure de la communication multi-média et du commerce électronique, faire la queue à un guichet pour acheter sa Carte orange est un archaïsme difficilement acceptable », considère la RATP, qui escompte aussi un léger recul de la fraude, en application du principe

selon lequel plus un moyen de paiement est facile d'utilisation, moins l'usager est soumis à la tentation de contourner le règlement pour gagner du temps.

L'ANONYMAT MIS À MAL

Au-delà de la rationalisation du fonctionnement de leurs installations, les transports publics cherchent aussi à établir une nouvelle relation, plus personnalisée, avec le client. Dorénavant, grâce à la carte à puce, ils pourront suivre tous ses déplacements, y compris lorsqu'il empruntera le bus, car il lui faudra non plus montrer sa carte au conducteur mais la faire « bipser » grâce à un terminal installé dans la voiture. « Ce système fondé sur la traçabilité va permettre de connaître avec beaucoup plus de précision le comportement des voyageurs et, donc, de moderniser la tarification en la rapprochant des besoins. Certaines villes ont déjà mis en place des formules diverses de forfait, un peu comme le font les opérateurs de télécommunications », souligne Denis Alapetite, expert en « billetterie » au Certu, un organisme public spécialisé dans l'urbanisme et les transports.

Au passage, la transparence du

système amènera probablement la justice à s'intéresser aux bases de données de la RATP pour les besoins de certaines enquêtes de police. Par ailleurs, la Régie - qui a soumis ses projets à la Commission informatique et libertés - a prévu de remettre à ceux qui le souhaitent une carte anonyme. Ce qui interdira néanmoins à son porteur de prétendre aux avantages réservés, par exemple, aux familles nombreuses.

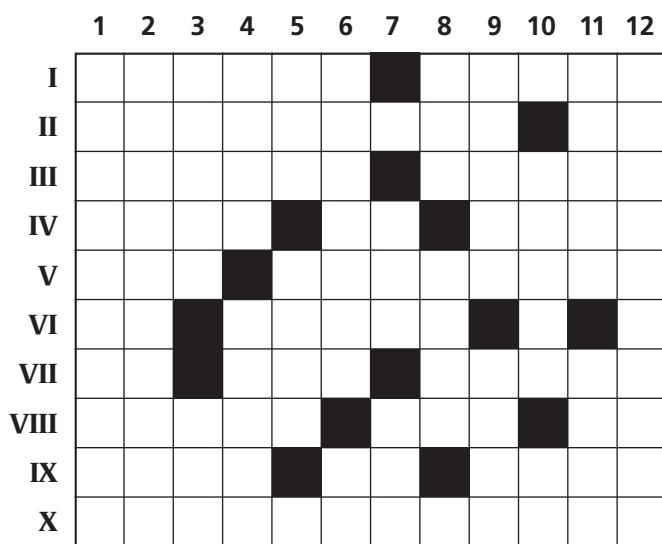
Instrument de guidage de la stratégie tarifaire des services publics, confrontés à la complexité croissante des rythmes de déplacement des citadins, l'héritière du ticket de métro veut devenir bien plus qu'un simple titre de transport. « Il s'agit de faire de Navigo un véritable outil d'accès à la ville », assure Jean-Louis Lamalle, chef de projet Navigo à la RATP. Nous avons intérêt à renforcer la fréquentation de nos lignes en dehors des heures de pointe. Or, dit-il, les cinémas sont dans le même cas. Pourquoi ne pas imaginer une billetterie associée ou des offres couplées avec des réductions sur le prix d'entrée réservées aux porteurs de la carte Navigo à certaines heures ? »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 289

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



7. Mort avant la folie. Lieu de rencontre british. - 8. Impossible à éviter quand elle tombe. Guerriers divins. - 9. Réservés aux boeufs et aux tigres. Ouverture sur l'espace. - 10. Font du propre avant la sortie. En rouge sur les cartes. - 11. Va de la Suisse à la Méditerranée. Oublie. - 12. Au cœur de l'océan Indien.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 288

Horizontalement

I. Tintin. Milou. - II. Inarticulées. - III. Ravie. Iléus. - IV. ENA. Mire. RTT. - V. File. Déterrée. - VI. Eméchée. Nées. - VII. Se. Res-sacs. - VIII. Serin. Ur. Pe. - IX. Enrouleuse. - X. Stasi. Axeras.

Verticalement

1. Tire-fesses. - 2. Inanimée. - 3. Navale. Réa. - 4. Tri. Ecrins. - 5. Item. Henri. - 6. Ni. Ides. - 7. Cirées. Ua. - 8. Mulet. Aulx. - 9. Ile. Enchrée. - 10. Leurres. Ur. - 11. Cestre. PSA. - 12. Us. Testées.

HORIZONTALEMENT

I. Ses plus beaux coups sont échangés. Terrain d'échanges. - II. C'est dans l'échange qu'elle trouve le bonheur. Interjection. - III. Facilite le travail à la chaîne. De la ceinture aux genoux à condition d'être assis. - IV. Sur le départ. Cours en campagne. Cours en Sibérie. - V. Décoration. Produit d'un rapprochement. - VI. Arrivé. Pour se refaire une santé. - VII. Négation. Frétille dans les étangs. Expressionniste belge. - VIII. A l'apéritif ou en

salade. Ses modèles sont numérotés. Note. - IX. Associée à la Vilaine. Laisse le choix. Indique la direction dans le mauvais sens. - X. Proche de son modèle.

VERTICALEMENT

1. C'est sous les coups qu'il fera son trou. - 2. Sous le charme. - 3. Plus ou moins bien appréciée. Personnel. - 4. Tombe chaque jour. Donnent du goût à la salade. - 5. A fait fureur en son temps. Fils de Robert le Fort. - 6. Mise à la porte. Club phocéén. -

PHILATÉLIE

Première franco-marocaine

LA FRANCE ET LE MAROC ont choisi le thème des fontaines pour illustrer les quatre timbres d'une émission commune, d'une valeur de 3 francs (0,46 euro) et 3,80 francs (0,58 euro), d'une part, et de 2,50 et 6,50 dirhams, d'autre part, chaque pays reprenant les mêmes illustrations dans une mise en page « nationale ».

Deux fontaines emblématiques ont été retenues : les fontaines Wallace, dues au sculpteur Charles-Auguste Lebourg, du nom de leur mécène anglais Richard Wallace qui finança l'installation d'une cinquantaine d'entre elles, dont l'apparition à Paris date de 1872 ; la fontaine Nejjarine, à Fès, ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, revêtue de mosaïque de faïence émaillée.

Les deux timbres français, en vente générale le lundi 17 décem-



bre, enrichissent une thématique qui compte des vignettes sur la fontaine de la place de la Concorde (parution en 1947) ; les bas-reliefs de la fontaine de Bouchardon, à Paris (1949) ; les sculptures du bassin de Diane à Versailles (1952) ; la fontaine des Innocents et la fontaine du Parc floral, à Paris (1978) ; la grande cascade du parc de Saint-Cloud (1994) ou les cascades du domaine de Sceaux (1997).

EN FILIGRANE

■ VENTES. Cérès (Paris, tél. : 01-42-33-31-91) clôture deux ventes sur offres de 10 000 lots les mardi 11 et jeudi 27 décembre. Un 10 c bistre jaune *Présidence* débute à 125 000 F (19 050 €). Une belle rubrique consacrée aux carnets précède un important ensemble de variétés (*Légion américaine* sans chiffres de la valeur, 6 750 F [1 029 €] ; *Frédéric Chopin*, sans le fond bleu, 2 800 F [426,80 €]). En seconde partie, une surcharge ren-

versée sur *Marianne à la Nef*, de Fréjus, est à 13 000 F (1982 €), et un bloc-feuille Tintin « découpe a cheval », seule pièce connue, est à 40 000 F (6 097,57 €).

■ SNOOPY À GIBRALTAR. Charlie Brown et Snoopy, personnages de bande dessinée des Peanuts créés par Charles Schulz, mort en février 2000, illustrent une série de cinq timbres et un feuillet émis par Gibraltar le 12 novembre pour fêter Noël (Gibraltar Philatelic Bureau, PO Box 5662, Gibraltar).

Pierre Jullien

★ Souvenir philatélique : La Poste diffuse une pochette qui contient une paire de chacun des deux timbres français et marocains (45 francs ou 6,86 euros, dans les points-philatélie ou par correspondance, auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

PRIX NOBEL Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul, 69 ans, prix Nobel de littérature 2001, prononce son discours devant l'Académie suédoise vendredi 7 décembre. Il recevra offi-

ciellement son prix lundi 10. ● **DANS SA DÉCLARATION**, le jury qualifie ce maître de la langue anglaise, né à Trinidad, dans les Antilles anglaises, de « *circumnavigateur littéraire* » et de

« *philosophe moderne* ». « *Grâce à la vigilance de son style, à juste titre admiré, il transforme la rage en précision et permet aux événements de s'exprimer dans leur ironie intrinsèque* », conclut le jury. ● **DANS L'ENTRETIEN** qu'il accorde au *Monde*, V.S. Naipaul évoque sa trajectoire d'exilé, son métier d'écrivain et les auteurs qui l'ont accompagné tout

au long de sa vie. Il réfute ceux qui lui prêtent des jugements extrémistes sur le tiers-monde et les musulmans au lieu de considérer « *ses sentiments profonds pour l'humanité* ».

V.S. Naipaul revisite une quête littéraire entre fiction et non-fiction

A 69 ans, l'auteur de « *Crépuscule sur l'islam* » est consacré par la plus haute distinction littéraire. Cet écrivain a inventé un territoire romanesque singulier. Pour se réaliser, il a dû appréhender une culture indienne qu'il ne connaissait qu'à travers l'exil et découvrir l'Histoire de son île natale, Trinidad.

UNE ROUTE mouillée dans la campagne anglaise, un cottage du comté de Wiltshire à l'Ouest de Londres. Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul revient sur quarante-cinq années d'une carrière littéraire singulière. Né dans une communauté indienne de Trinidad, dans les Antilles anglaises, et parti à dix-huit ans pour étudier à l'université d'Oxford, il n'a connu qu'un seul métier durant sa vie : écrire. A soixante-neuf ans, il a désormais le sentiment d'avoir achevé son « voyage d'écrivain ».

« Quel fil relie les vingt-cinq livres, romans et récits de voyages, qui emmènent vos lecteurs sur quatre continents ? »

— Ces ouvrages ne racontent qu'une seule quête : celle de l'écrivain qui, livre après livre, s'approprie et explique le monde. Voilà pourquoi, lorsqu'on me demande quel est mon meilleur livre, je ne sais quoi répondre. Tous mes livres sont importants pour moi. Ils représentent une partie de ma tentative de remplir le vide que j'ai perçu lorsque j'ai commencé à voyager.

Je suis la somme de mes livres et mes livres reposent les uns sur les autres. Ils sont nés les uns des autres. N'importe lequel de mes livres contient une cellule qui a été créée par toutes les cellules antérieures.

— Quelle est la part de l'autobiographie dans vos écrits ?

— Prenez un roman très personnel comme *L'Enigme de l'arrivée*, qui relate l'établissement en Angleterre d'un aspirant écrivain venu des Caraïbes. Ce livre s'est écrit spontanément. La périphérie du récit est autobiographique, mais ce n'est pas l'autobiographie complète de l'écrivain. Elle ne concerne ni sa vie sentimentale ni sa vie professionnelle. Elle traite des élans du romancier, de la façon dont il règle ses comptes avec lui-même, et donc entre lui et le reste du monde.



V. S. Naipaul photographié chez lui, à Salterton, dans le comté de Wiltshire, en 1997.

de. C'est en cela que je suis un écrivain « spontané ».

— Beaucoup de lecteurs considèrent que vos allers-retours entre la fiction et l'autobiographie ont défini un nouveau territoire littéraire.

— Je vais vous dire comment je

vois les choses. Quand vous lisez Somerset Maugham [1874-1965], il est terriblement présent. Dans tous ses livres, on devine son existence telle qu'il a voulu la présenter : enfance à Paris, études de médecine, des voyages, l'écriture de pièces de théâtre, etc. Maugham se réfère constamment à ces vies, façonnant, dans tous les livres, ce regard qui est celui du narrateur et qui est aussi celui de Maugham. En le lisant, vous acceptez cela.

Voilà ce qui survient à propos du roman : les lecteurs ne veulent plus lire une histoire totalement inventée. Ils sont en quête du modèle, de l'original. Ils veulent que ce qui est écrit soit relié à un fait réel.

— Le lecteur devient moins naïf.

— Il n'est plus aussi naïf. Les personnages de mes premiers romans, situés à Port of Spain, étaient totalement inventés. Mais quand j'ai mesuré les limites du monde dans lequel j'ai grandi, quand j'ai commencé à voyager, j'ai dû, pour ainsi dire, m'intégrer à mon écriture, comme le fait Somerset Maugham. Je l'ai fait pour la première fois consciemment dans un livre intitulé *Dans un Etat libre* (Booker Prize, 1971), qui se déroule pour une bonne part en Afrique. Comme aucun Indien n'écrivait de livre sur l'Afrique, il me paraissait impossible d'écrire à la troisième personne. Il me fallait d'abord définir qui j'étais et je l'ai fait en écrivant un prologue prenant la forme d'un journal intime où un Indien se rend en

Egypte. J'expliquais quelle était ma situation, qui j'étais.

— En plus de quatre décennies, votre écriture a peu évolué.

— Dans les premiers livres, j'étais un apprenti. Je m'attachais à écrire simplement et à ne pas faire de trop longues phrases. Je m'entraînais. Je me rodais. Dès que je suis devenu un écrivain à mes propres yeux — et cela s'est produit au cours de l'écriture d'*Une maison pour Mr Biswas* —, j'ai commencé à m'épanouir. Dans ce quatrième livre, j'ai commencé à me déployer, à écrire de plus longues phrases. Mais la langue ensuite est restée la même, transparente.

— Ecrivez-vous tous les jours ?

— Quand je travaille sur un livre, je ne fais rien d'autre. Je vis avec le livre en permanence. Je travaille tout le temps. Je ne cherche pas à tout prix à être original. J'essaie d'être en adéquation avec le contenu du livre. J'écris environ 200 mots par jour, une demi-page. Je compose lentement, mais l'écriture est rapide car elle se déclenche lorsque j'ai une vision très claire.

— Dans votre fameux essai sur Joseph Conrad [1857-1924], vous aviez fait un modèle définitif de sa « scrupuleuse fidélité à la vérité de [ses] sensations ».

— Je pense beaucoup à Conrad. Surtout celui qui a écrit sur la Malaisie et des îles de l'Indonésie. Il les a prises au sérieux. C'était un effort extraordinaire de sympathie, parce que la Malaisie est très éloignée de nous, vous savez, mais il a su en parler. H. G. Wells ose repro-

cher à Conrad d'être un écrivain lent et ennuyeux. Mais Conrad écrivait des choses beaucoup plus profondes que Wells dans le domaine de la science-fiction. Et il est tout à fait fidèle à ses sensations. Si vous fermez les yeux et qu'on vous lise *La Folie Almayer*, vous entendez et voyez tout. Vous voyez le paysage. Vous voyez le fleuve et vous l'entendez clapoter contre les troncs d'arbres. C'est un écrivain merveilleux. Vous connaissez ce passage où Conrad explique comment il a été ébloui par les aristocrates lorsqu'il était à Cambridge. Il dit que ce qui peut le mieux en rendre compte, c'est un passage où Flaubert expose l'arrogante brutalité donnée par des gains excessifs, par le fait de posséder et d'avoir l'emprise sur les bêtes et les hommes dans le besoin.

— Lisez-vous en français ?

— Oui. J'ai lu en français au début de l'année *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Le premier volume est brillant. Ce que Rousseau dit de l'écriture est ce qu'éprouvent tous les écrivains. Cela prend beaucoup de temps d'écrire. Quand on dit à Rousseau : mais faites-nous des œuvres plus courtes,

donne une certaine fierté. Les gens de gauche qui disent que ces pauvres gens sont des fascistes sont dans l'erreur. C'est absurde. Je pense seulement qu'ils revendiquent un peu de leur propre identité. On ne peut en parler en utilisant un vocabulaire européen.

— Vous avez déjà dit que vous n'aviez pas d'opinion. C'est ce que proclamait Flaubert : un écrivain ne doit pas juger.

— C'est vrai. Je n'ai ni position ni croyance politique. Je n'en ai aucune. Je n'ai pas d'idéal politique. J'ai des émotions, des réactions, des sentiments profonds pour l'humanité. Et c'est certainement suffisant. J'ai du mal à entendre les idées politiques de quelqu'un, cela revient presque à accepter une théologie, et cela m'est très difficile.

— Heureusement, certains livres demeurent. En recevant le centième prix Nobel, vous avez dû vous poser la question de savoir si, par-delà la reconnaissance, vos livres connaîtront ce sort.

— Je souhaite que quelque chose survive car j'y ai mis beaucoup de moi. Si un livre ou deux survit, je

Un « *circumnavigateur littéraire* »

Dans les attendus de son vote, le jury du prix Nobel de littérature a notamment indiqué : « *V.S. Naipaul est un circumnavigateur littéraire, qui ne se trouve vraiment chez lui qu'en lui-même, avec sa voix inimitable. Singulièrement non affecté par la mode et les modèles littéraires, il a forgé avec les genres existants un style qui lui est propre, dans lequel les distinctions classiques entre la fiction et la non-fiction sont devenues d'une importance mineure.*

» *Le domaine littéraire de Naipaul s'est étendu bien au-delà de l'île antillaise de Trinidad, son premier sujet, et s'étend maintenant à l'Inde, l'Afrique, l'Amérique du sud au nord, les pays musulmans d'Asie et, ce n'est pas le moindre, l'Angleterre. Naipaul est l'héritier de Conrad en tant qu'analyste du destin des empires au sens moral : que font-ils aux êtres humains ? Son autorité en tant que narrateur s'appuie sur sa mémoire de ce que les autres ont oublié, sur l'histoire des vaincus.* »

plus légères, il répond que cela lui prendrait autant de temps qu'une œuvre profonde.

— Vous lisez dans d'autres langues étrangères ?

— En espagnol, cette année, je me suis mis aux *Nouvelles exemplaires* de Cervantes. Ce que j'apprécie, c'est l'espagnol du XVI^e siècle, une langue qui a du muscle. Jorge Borges [1899-1986] affirmait qu'elle s'est ensuite avachie.

— Vous avez tant d'enthousiasme pour l'Inde que l'on vous croirait prêt à écrire un quatrième livre de voyage là-bas.

— Non. J'ai le sentiment d'avoir achevé quelque chose. Si on me suggérait un quatrième livre, le plaisir d'y renoncer serait plus grand que celui de l'entreprendre. Mon premier livre, très personnel, a été écrit en 1962 ; j'y découvrais le pays de mes ancêtres. Le suivant, en 1975, analysait le pays. C'est le troisième, en 1988, qui m'a procuré beaucoup de plaisir et de satisfaction. Il créait une vision instantanée de la culture, de la civilisation, au travers de l'expérience de plusieurs personnes dans différentes parties du pays. J'ai suivi des vies qui sont chacune des petites mutineries personnelles, comme j'ai pu le montrer.

— Les médias vous prêtent une grande proximité avec une forme d'intégrisme hindouiste et le parti religieux BJP.

— Je sais que l'on me prête ces idées ! Mais, parler de fondamentalisme hindou, c'est user de termes contradictoires, cela n'existe pas. L'hindouisme n'est pas ce genre de religion. Vous savez, il n'y a pas de lois dans l'hindouisme. Et il y a bien des forces dans l'hindouisme qui ne prennent pas la forme du BJP. Mon intérêt pour ces mouvements populaires tient à la fierté qu'ils procurent aux personnes qui en font partie dans un pays ravagé par cinq ou six siècles de gouvernement brutal par les envahisseurs musulmans. Ces populations, plus particulièrement les paysans, ont été tellement écrasées, que n'importe quel mouvement

serai heureux. C'est le témoignage de quelqu'un ; l'idée du témoignage me convient. Certain de mes livres tiennent, durent depuis quarante ans. Je crois que c'est seulement le début. Maintenant, quand je commence à écrire, j'ai un drôle de sentiment : je m'imagine un lecteur les lisant dans vingt ans. Quand les controverses du moment seront passées, le lecteur devrait tout de même y trouver quelque chose. C'est avec cette idée que j'écris. Mais personne n'a les moyens de savoir si un livre durera.

— Quels auteurs vous accompagnent aujourd'hui, en dehors de Conrad, Maugham et Flaubert ?

— Gogol, celui du début, qui donne la première vision de la Russie, exposant la vie des gens, l'oisiveté. Après cette description, il n'a plus rien à ajouter. Il a réalisé son voyage d'écrivain, il a tout fait. Et Balzac. Balzac créant pour la première fois une société en regardant autour de lui. Pourtant, j'ai eu un petit choc, l'autre jour, en relisant *La Peau de chagrin*. J'avais eu une vive émotion en le lisant il y a vingt-sept ans. J'ai essayé de le relire et, là, je voyais Balzac en train de l'écrire. Je le voyais vraiment. La magie n'était plus là. Il faut que je relise *Les Illusions perdues*. Je crois que la magie fonctionnera. Il y a aussi Stendhal, un écrivain étrange, un éducateur, un maître de l'éducation des sentiments. Maupassant est également un grand écrivain, même si ses romans sont un peu trop longs.

— Pour reprendre votre expression, vous avez le sentiment que, vous aussi, vous avez achevé votre voyage ?

— Je ne voudrais pas paraître vain, mais je crois que, oui, j'ai achevé ce voyage. Tout ce que je fais maintenant, c'est en plus. Je comble les lacunes. »

Propos recueillis par
Jean-François Fogel
et Laurent Greilsamer
Traduit de l'anglais par
Emmanuelle Kryger

Père et fils

Les librairies anglaises proposent des ouvrages de trois écrivains nommés Naipaul. Seepersad Naipaul, le père, n'aura jamais connu la publication des *Aventures de Gurudeva*. C'est pourtant la rédaction de ce recueil de nouvelles qui provoqua la vocation de son fils. Et V.S. Naipaul lui-même servit de modèle à son plus jeune frère, Shiva, mort en 1985, à l'âge de quarante ans, en laissant sept romans et livres de voyages derrière lui.

En 1999, et sans que le lauréat du prix Nobel 2001 participe à la tâche, son agent littéraire, Gillon Aitken, fit compiler et publier les *Lettres entre père et fils*, recueil de la correspondance entre V.S. Naipaul et son père. « *Le seul livre, assurait-elle, que Naipaul ne lira jamais.* »

Jorane
en Concert
Le lundi 10 décembre 2001
à la Cigale à 20h30 (salle assise)

La Cigale : 120, bd Rochechouart, Paris 18^eme - Métro Anvers ou Pigalle
Réservations : FNAC 08 92 68 36 22 (2,21 €/mn) - VIRGIN - www.fnac.com

Logos : FIP, Ville de Paris, scope, PREMIERE

Subventionnée par le Ministère de la Culture

Les traductions en français

Une grande partie de l'œuvre de V.S. Naipaul a été traduite en français. Voici la liste des vingt et un livres traduits sur les vingt-cinq ouvrages du Prix Nobel 2001.

● **Aux éditions Gallimard.**
Une maison pour Monsieur Biswas (1961) ; *Miguel Street* (1959) ; *Un drapeau sur l'île* (1967).

● **Aux éditions Albin Michel.**
Mister Stone (1963) ; *Dans un Etat libre* (1971) ; *Guérilleros* (1975) ; *Crépuscule sur l'islam : voyage au pays des croyants* (1981) ; *A la courbe du fleuve* (1979).

● **Chez Christian Bourgois Editeur.**

L'Enigme de l'arrivée (1987) ; *Les Hommes de paille* (1967).

● **Chez Plon.**

L'Inde. Un million de révoltes (1990) ; *La Traversée du milieu* (1962) ; *Un chemin dans le monde* (1994) ; *La Perte de l'Eldorado* (1969) ; *Jusqu'au bout de la foi. Excursions islamiques chez les peuples convertis* (1998).

● **Dans la collection 10/18.**

Le Retour d'Eva Peron (1980) ; *L'Illusion des ténèbres* (1964) ; *L'Inde brisée* (1977) ; *Une virée dans le Sud* (1989) ; *Le Masseuse mystique* (1957).

Gérard Mortier devrait prendre la tête de l'Opéra national de Paris

La ministre de la culture, Catherine Tasca, doit annoncer, lundi 10 décembre, la nomination de l'ancien directeur du Festival de Salzbourg au poste occupé par Hugues Gall depuis 1994

LUNDI 10 décembre, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, devrait annoncer officiellement la nomination du successeur de Hugues Gall à la direction de l'Opéra national de Paris. Il s'agit du Belge Gérard Mortier, qui vient de quitter, à la fin du mois d'août, la direction du Festival de Salzbourg, actuellement en congé sabbatique à l'Académie des sciences de Berlin et préparant un festival triennal dans la Ruhr, en Allemagne, « Ruhr-Triennale 2002-2004 ».

Ainsi que le prévoient les statuts de l'Opéra national de Paris, Gérard Mortier sera dans un premier temps nommé « directeur délégué », afin de préparer les saisons dont il aura ensuite la charge en temps que directeur général, après le départ de Hugues Gall. Selon nos informations, M. Mortier prendrait ses fonctions de directeur délégué au début de l'année 2002.

Hugues Gall avait lui-même été nommé directeur délégué, en 1994, avant de devenir directeur général l'année suivante. Hugues Gall, qui sera âgé de soixante-quatre ans en 2004, ne peut renouveler son mandat en raison de la limite d'âge atteinte (soixante-cinq ans) et parce que les statuts de l'Opéra de Paris ne permettent pas au directeur d'exercer au-delà de sept années consécutives. Après les cinq premières saisons effectuées par Hugues Gall, de

1995 à 2000, Catherine Tasca avait adressé un satisfecit de bonne gestion au directeur, notamment au cours d'une conférence de presse, le 28 janvier 2001, à l'issue d'une longue grève ayant affecté l'Opéra de Paris, en novembre et décembre 2000. La ministre avait ensuite fait approuver par le conseil des ministres du 11 juillet la reconduction du contrat d'Hugues Gall pour trois années supplémentaires, jusqu'en 2004, ajoutant donc une saison aux sept prévues.

En choisissant Gérard Mortier, la ministre confirme un choix depuis longtemps pressenti, même si, depuis trois ans, Mortier avait souvent nié – ou refusé de confirmer – son envie de venir à Paris, disant vouloir se consacrer d'abord au projet d'une salle de spectacles et de concerts à Gand, sa ville natale, puis annonçant qu'il prenait la direction du festival « Ruhr-Triennale 2002-2004 ». Ayant obtenu de M. Mortier un feu vert de principe anticipé pour un début de mandat en 2004 et en ajustant d'un an supplémentaire la durée du contrat de Hugues Gall, le ministère de la culture savait que cette solution logique et sans vagues politiques lui permettait d'attendre l'arrivée de Gérard Mortier, pleinement libre en 2004.

Par ailleurs, la ministre se souvenait parfaitement que Gérard Mortier avait été, avec Pierre Boulez et Patrice Chéreau (M^{me} Tasca fut la

collaboratrice directe du premier à l'Ensemble InterContemporain, de 1978 à 1982, et celle du second au Théâtre des Amandiers de Nanterre, de 1982 à 1986), l'animateur du Grand colloque international des Amandiers qui avait avalisé les conclusions de la Mission Opéra-Bastille (1982), même si M. Mortier, en 1985, avait renoncé à prendre la direction de l'établissement, prévoyant les troubles qu'allait par la suite connaître l'Opéra de Paris.

R. Ma.

COMMENTAIRE

CONCILIER

L'ART ET L'ARGENT

Tous deux « poulains » de Rolf Liebermann, mort en 1999 et qui fut le directeur de l'Opéra de Paris de 1973 à 1980, Hugues Gall et Gérard Mortier ont pourtant des personnalités très différentes : le premier, parce qu'il n'a que rarement fait acte d'audace dans ses choix artistiques, au Grand Théâtre de Genève puis à Paris, passe pour un gestionnaire, d'autant que lui est unanimement reconnue une habileté dans la gestion des rapports socioprofessionnels



FILIP CLAUDIE/MORGEN

Le Belge Gérard Mortier, qui prépare actuellement un festival triennal dans la Ruhr, devrait prendre ses fonctions en 2002.

de l'Opéra de Paris. Le second a la réputation, non usurpée, d'être un visionnaire provocateur.

Après avoir établi la renaissance du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles en lui rendant sa réputation internationale d'antan pendant la période de son directorat (1982-1991), Gérard Mortier aura achevé ses dix ans de règne conflictuel au Festival de Salzbourg sur un parfum de scandale savamment orchestré.

Si Gérard Mortier a beaucoup ferrailé avec le gouvernement belge sur le coût de ses productions et laissé une situation financière non résolue à son successeur à la Monnaie, Bernard Focroulle, il n'aura pas vidé les salles salzbourgeoises :

pour sa dernière édition, en 2001, le Festival a affiché un taux de remplissage record de plus de 93,3 %, le meilleur chiffre de ses dix années passées en Autriche.

A l'Opéra de Paris, Gérard Mortier devra prouver qu'il peut tenir en ordre de marche une maison réputée ingouvernable et sujette aux conflits sociaux. Il lui faudra, comme à Salzbourg naguère, non point « faire triompher l'art sur l'argent », mais les concilier sous la double égide de l'audace et du réalisme. Il lui faudra aussi équilibrer la tentation d'une saison « festivalière » et les impératifs d'un théâtre de répertoire lyrique.

Renaud Machart

SÉLECTION DISQUES

BRAHMS ET STRAVINSKY

Concerto pour violon en ré majeur op. 77, de Johannes Brahms. Concerto pour violon en ré majeur, d'Igor Stravinsky. Avec Hilary Hahn (violin), Academy of St Martin in the Fields, Sir Neville Marriner (direction).

Quelle belle musicienne, quel

magnifique violon ! Mystère d'une perfection et d'une maturité tôt venues, discographiquement consacré dès le premier enregistrement de Bach en 1997. Aujourd'hui, en liant dos à dos les géants Brahms et Stravinsky à la même souche musicale, la demoiselle confirme que, en plus d'un talent insolent, elle possède un sens inné du marketing

musical. Pour Brahms, qu'elle aime et joue depuis plus de dix ans, Hilary a fourbi ses armes les plus hautes : l'expression et la ligne y sont d'une pureté exemplaire, tandis que l'intonation flirte avec la perfection, le phrasé se déroule avec une ensorcelante évidence. Regrets : de la « folle jeunesse » et de la « robe pourpre », il ne sera pas question, même au sein d'une cadence écrite par le bouillant Joachim ami de Brahms ! Il faudra attendre Stravinsky le débridé. Hilary déposera alors sur le grand front du Russe le baiser mutin de la fée, déployant son plein jeu tout en joie et en couleur, magistral. Mais comment expliquer le choix d'un orchestre à l'effectif light et d'un chef à la baguette à bout carré, qui éliminent la somptueuse étoffe orchestrale de Brahms et endeuillent le fringant dandy Stravinsky ?

Marie-Aude Roux

★ 1 CD Sony Classical SK 89649.

CHARLES KOECHLIN

Musique de chambre
Christoph Keller (piano),
Christoph Schiller (alto), Christine
Simonin (ondes Martenot),
Kathrin Graf (soprano).

L'œuvre abondante de Charles Koechlin (1867-1950) est une forêt encore mal défrichée par les musiciens. Le label Accord a, depuis dix ans, fait beaucoup pour la découverte de la musique de chambre de ce patriarche barbu et humaniste, qui n'est pas toujours exempté d'une naïveté de bon aloi mais recèle de vraies surprises, voire d'authentiques chefs-d'œuvre (*Les Heures persanes*, *Le Livre de la jungle*, etc.). La *Sonate pour alto et piano* (1915) est d'une belle gravité, tandis que les courtes *Sonatinas* pour piano seul trahissent une sorte de bonheur tout simple d'écrire au fil de la plume, comme le font les « Albums » de musique dont Koechlin raffolait, délicieux fourre-tout, ou pièces pour flûte et piano, mélodies en contrepoint strict et une *Sicilienne de rêve*, pour clavecin et ondes Martenot se côtoient en parfaite intelligence. Ces enregistrements, effectués entre 1990 et 1993, sont tous excellents, et ce coffret peut constituer une parfaite entrée en matière à la musique de Koechlin.

M.-A. R.

★ 1 coffret de 3 CD

Accord-Universal 465 894-2.

PAUL BUTTERFIELD

BLUES BAND

The Paul Butterfield Blues

Band/East-West

Né en 1942 à Chicago et mort en 1987 à Hollywood, le chanteur et harmonicien Paul Butterfield aura été, avec le guitariste Michael Bloomfield, l'un des propagateurs de la bonne parole du blues à l'Amé-

rique blanche du rock des années 1960. En 1965, le premier album du Paul Butterfield Blues Band pose clairement son propos : *Born in Chicago, Blues With a Feeling, Screamin'...* du vécu, de la sueur, des chansons sauvages et terribles. Butterfield chante et joue comme ses inspirateurs noirs de Chicago ou du delta du Mississippi, les guitaristes de Bloomfield et Elvin Bishop se croisent. Formation multiraciale – un engagement à l'époque –, le Paul Butterfield Blues Band enregistre *East-West* en 1966, qui au rapprochement du nord et du sud des Etats-Unis ajoute celui de la musique indienne, dont va se parer le moindre album psychédélique à l'époque. Plus ambitieux sans pour autant perdre le sens de ses racines. Réédités en un double CD, ces enregistrements ont, par leur fraîcheur et leur inventivité, un caractère intemporel.

S. Si.

★ 1 double CD Elektra

8122 73571-2. Distribué

par Warner Music.

FOR THE LADIES

A Philadelphie, Chicago ou Detroit, les arrangeurs des années 1970, pillant leurs inventifs contemporains que sont Norman Whitfield, Isaac Hayes, Stevie Wonder et Curtis Mayfield, avaient établi la formule gagnante de la soul music destinée aux hit-parades. Ce que le r'n'b actuel a assimilé et actualisé avec un zeste de rap. Violons en cascade, riffs de cuivres, recours systématique à la pédale wah-wah pour les guitares, chœurs sensuels et halètements, un piano pour vous chatouiller la nuque et par dessus une voix masculine ou féminine. *For The Ladies*, compilation destinée aux femmes d'après son titre, permet de retrouver quelques titres parmi les plus rares de cette période. Si Linda Clifford, Leroy Huston ou Billy Butler ne sont pas de complets inconnus, des groupes comme Aquarian Dream, Freelifé ou The Chi-Lites restent des secrets bien gardés. Dans l'océan de productions consacrées aux redécouvertes du genre, celle-ci se démarque par son côté collectionneur maniaque et l'enchaînement malin entre de délicates soieries et une forme d'urgence définitive. Dommage que les quelques informations sur les titres n'aient pas eu le même souci de rigueur.

S. Si.

★ 1 CD Les Disques Superclasse

SUC0111.

LLOYD COLE

2001 Collected Recordings

Un coffret de quatre CD, vingt-quatre pages de livret au luxe paradoxal pour un artiste qui a vu la chute presque constante de sa popularité depuis ses flamboyants débuts en 1984. Dandy d'un rock lit-

téraire teinté de maniérisme soul, Lloyd Cole ne retrouva que par intermittences son inspiration originelle (*Love Story* en 1995), au point que cet Anglais exilé à New York fut privé de maison de disques dans la seconde moitié des années 1990. Enregistré avec un groupe baptisé The Negatives, son dernier album en date ne rendait pas optimiste quant à la suite de sa carrière. Le vernis d'une production « punchy » ne pouvait masquer le manque d'étincelles mélodiques. Ce disque figure dans *Collected Recordings*, qui contient également un live apparemment enregistré sur un baladeur au milieu des fans dans un bar de l'East-side, un album de maquettes et de chutes de studio, intitulé *Etc.*, et *Plastic Wood*, recueil instrumental d'expériences électroniques. Ce dernier ressemble au symptôme déprimant d'un auteur à la dérive, espérant trouver refuge dans les machines sans pouvoir décoller d'une musique *ambient* poussive. *Etc.* (disponible individuellement, tout comme *Plastic Wood*) sauve, par contre, dans son dépouillement folk-rock, quelques belles chansons de l'oubli (*Another Lover, Old Enough to Know Better*, sa version de *You're a Big Girl Now*, de Dylan), et laisse espérer une possible résurrection.

Stéphane Davet

★ 1 coffret de 4 CD Est. Music/XIII

bis Records 139452 M752.

Distribué par M10.

ÉTIENNE DAHO

Live

Sur scène, lors de la tournée qui avait suivi la publication de *L'Été*, Etienne Daho avait confirmé l'évolution positive de son chant. Plus sûr, plus ferme, plus forte, la voix du chanteur, normalement plus éthéré, éclatait, à la mesure d'un album solaire. Enregistré en mai 2001 aux Halles de Schaerbeek, à Bruxelles, ce tour de chant offre de belles surprises. Point de digressions, point de tergiversations, Etienne Daho va droit au but (le cœur), entraînant *Corps et armes* ou *Le Grand Sommeil* dans un même tourbillon pop. En prime, un duo avec Dani, magnétique (*Comme un boomerang*, enregistré en studio), et une très belle interprétation de Jean Genet mis en musique par Hélène Martin (*Sur mon cou*).

Véronique Mortaigne

★ 1 double CD

7243811-2892 Virgin.

PLAYGROUP

Playgroup

Trevor Jackson s'est d'abord fait une réputation de remixeur, sous le nom d'Underdog, torturant les sons à l'avant-garde du hip-hop. Egale-ment fondateur d'un label pour musique électronique de pointe, Output, le voici qui s'incarne aujour-

Le pianiste Baptiste Trotignon reçoit le prix Django-Reinhardt pour l'année 2001

L'ACADÉMIE du jazz vient de décerner ses prix pour l'année 2001. Le pianiste Baptiste Trotignon a reçu le prix Django-Reinhardt qui est attribué au musicien français de l'année, et le pianiste suédois Bobo Stenson s'est vu décerner le prix Bobby-Jaspar comme musicien européen récompensé pour son œuvre. Parmi les douze récompenses remises par cette association de critiques, de producteurs de radio et de professionnels du secteur, le meilleur disque de l'année est *Songs Without Word* (Nonesuch/Warner Music), du pianiste américain Fred Hersch, le prix Boris-Vian du meilleur disque enregistré par un musicien français est attribué à *Here and Now* (Naïve), du trio Emmanuel Bex, orgue, Glenn Ferris, trombone, et Simon Goubert, batterie.

Le prix Maurice-Cullaz de la meilleure réédition ou meilleur inédit est allé à *The Complete in a Silent Way Sessions* (Columbia/Sony), de Miles Davis, le prix Billie-Holiday du meilleur disque vocal couronne *Purple Songs* (Dreyfus Jazz/Sony Music), de la chanteuse Anne Ducros, et le prix Charles-de-Launay du meilleur livre est décerné à *Le Son que j'ai vu* (éd. Phaidon), du photographe américain Roy DeCarava, spécialiste de la photo de jazz.

d'hui en playgroup pour un exercice festif des plus réussis. Titre d'ouverture, accompagné d'un réjouissant vidéo-clip, *Number One* se chamera, par exemple, avec la même euphorie sur les pistes de danse qu'en voiture ou sous la douche. Armé de sa science de DJ contemporain, entouré de musiciens et chanteurs venus d'horizons inattendus – le soulman Luca Santucci (déjà entendu avec Leila), les rockers écossais Roddy Frame et Edwyn Collins, les pointures reggae Shinehead et Denis Bovell, le Londonien rend hommage à un funk blanc (*A Certain Ratio, Liquid Liquid, Scritti Politti, The Slits, P.I.L.*) qui, au début des années 1980, flirtait avec la froideur post-punk, éclairant ses basses énormes de néons blafards. S. D. ★ 1 CD Source CDSOUR043. Distribué par Virgin.

LES CHANSONS DU TROTTOIR 1931-1950

La vie de prostituée n'est pas facile tous les jours : les jours de poisse sans clients, les drames, les maladies, la soumission obligatoire, etc. En trente-six chansons puisées dans le répertoire réaliste de la première moitié du XX^e siècle, André Bernard rétablit la vérité sur la condition des filles de joie. Sur le trottoir ou dans les maisons closes, ces enfants de la misère et du plaisir ont inspiré les poètes et les auteurs. Des chanteuses exceptionnelles par leur voix, leur sens du drame – Nitta-Jo, Fréhel, Lys Gauty, Suzy Solidor, Dania, Berthe Sylva, Renée Lebas – ont chanté ces concentrés de vie commune, assortis de commentaires charitables (*Les filles ont une âme*, par Germaine Lix, 1933), de rêves d'amour (*Sous l'enseigne lumineuse*, par Lys Gauty, accompagné par l'orchestre de Wal-Berg, 1937), de signes de la destinée (*A la dérive*, de Daniderff, interprété par Georgette Kerlor, 1929). Des hommes s'en mêlent aussi : Maurice Chevalier (*Ma régulière*, 1927), Andréx (*Monsieur Jo*, 1943). Livret richement illustré. V. Mo. ★ 1 double CD Frémeaux & Associés FA5026. Distribué par Night & Day.

GALERIE LOUISE LEIRIS

47, rue de Monceau 75008 Paris
Tel : 01 45 63 28 85 Fax : 01 45 63 76 13

JUAN GRIS 100 œuvres sur papier

27 novembre 2001
26 janvier 2002

MARIGNY
ROBERT HOSSEIN

HUSTER / HOSSEIN

CRIME ET CHÂTIMENT
UN TRIOMPHE !

“ COUREZ-Y. ”
J.L. Jeener - FIGAROSCOPE

“ A COUPER LE SOUFFLE ! Un miracle de beauté ! ”
B. Thomas - CANARD ENCHAÎNÉ

“ VAUT TOUS LES DÉTOURS ! Huster est magistral. C'est un CRIME de manquer ça et un CHÂTIMENT de se priver d'une merveilleuse soirée. ”
S. Bern - FIGARO MADAME

“ UN SPECTACLE MAGNIFIQUE ! ”
A. Frazier - PARISCOPE

“ UN CHEF-D'ŒUVRE. Superbe Francis Huster ! ”
AFP

“ UNE EXCEPTIONNELLE BEAUTÉ. Francis Huster et Mélanie Thierry sont remarquables. Boudet, Danno, Nerval, Solal, Forest, Harari et Chaumeau sont comme toujours excellents. ”
A. Lafarque - LE PARISIEN

“ MISE EN SCÈNE ADMIRABLE de Robert Hossein. ”
A. Dolfus - FRANCE-SOIR

LOC. THÉÂTRE 01 53 96 70 00
FNAC 0 892 68 36 22 (2,21 €/min)

avec RTL

Télé L'Avie

Un Dostoïevski en toute sobriété : la vision de « Crime et châtiment » par Robert Hossein

Francis Huster incarne un Raskolnikov qui manque un peu de son infernal supplément d'âme

CRIME ET CHÂTIMENT, d'après Dostoïevski. Adaptation : Gaston Baty. Mise en scène : Robert Hossein. Avec Francis Huster (Raskolnikov), Pierre Forest (Razoumikhine), Jacques Boudet (Porphyre), Nathalie Nerval (Madame Raskolnikov), Mélanie Thiery (Sonia), Jean-Paul Solal (Loujine), Clément Harari (Marmeladov), André Chaumeau (Iliia Pétrovitch)...
MARIGNY-ROBERT HOSSEIN, carré Marigny, Paris 8^e. M^o : Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-53-96-70-00. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 16 h 30 et 21 heures ; dimanche 16 heures. De 10, 67 € (70 F) à 45,73 € (300 F). Durée : 2 h 30.

Dostoïevski est avec Kafka l'auteur qui obsède le plus le théâtre, alors que ni l'un ni l'autre n'ont écrit de pièces. On ne compte pas les adaptations des *Démons*, des *Frères Karamazov* ou de *L'Idiot*, sans parler d'œuvres plus modestes, *Douce*, ou *Les Carnets du sous-sol*. Même pour ceux, comédiens et metteurs en scène, qui ne passent pas à l'acte, Dostoïevski est une référence : il nourrit la réflexion, les rêves et, plus encore, le désir d'un théâtre qui irradie « les boyaux de l'âme ». Mais ce présent perpétuel a sa revanche : toute adaptation théâtrale de Dostoïevski fait courir le risque, à qui l'a osée, de froisser l'image que le lecteur en son intimité se donne de Raskolnikov, du prince Mychkine ou de Stavroguine.

Imaginons donc une hypothèse d'école : arriver au Théâtre Marigny sans rien savoir de *Crime et châtiment*. En oubliant donc qu'un des fondements du roman tient à la jeunesse de Raskolnikov, ici interprété par Francis Huster, qui a largement l'âge

d'être le père du meurtrier. Robert Hossein est aux commandes. Il a choisi un allié sûr en s'appuyant sur Gaston Baty, qui signa une adaptation marquante de *Crime et châtiment* dans les années 1930. Il s'est entouré d'une solide équipe technique et d'une large distribution. Robert Hossein est ainsi fait : sa générosité ne lésine pas sur les moyens, ni, en général, sur les effets.

Cette fois, pourtant, il est sobre, à sa façon. Nous ne verrons pas de reconstitution grandiose de la misère de Saint-Petersbourg. Nous n'aurons pas droit à de farineux changements de décor. Mais nous retrouverons cette esthétique si particulière qui joue du contraste entre les tableaux vivants animés (avec musique et fumigènes, bien sûr) et les scènes resserrées sur le jeu. L'essentiel de *Crime et châtiment* se donne dans deux étroites maisons en découpe, où nichent les

logis, le cabaret et le bureau du juge Porphyre. Aucun détail ne manque à la reconstitution des lieux, en accord avec un style, à l'ancienne, qui demande qu'on l'accepte pour ce qu'il est : du théâtre où on s'applique à écrire à la plume d'oie, où on prend le temps d'allumer une cigarette, où on frotte du linge dans une bassine avec un naturel proche du naturalisme.

LE DEVOIR ACCOMPLI

La lumière est efficace, souvent très belle et donne l'impression que les visages des protagonistes sont éclairés à la bougie, sauf celui de Francis Huster. Il est pâle comme celui des saintes-vierges, autrefois rapportées en cadeau de Lourdes, qui devenaient fluorescentes quand on les mettait dans l'obscurité.

Les bottes, le long manteau, la chemise, le pantalon, l'écharpe et le chapeau : tout est noir dans la

tenue de Francis Huster. La pâleur du visage, et celle des mains, n'en paraissent que plus remarquables. Il pourrait être facile au comédien d'en jouer. Mais ce n'est pas le cas : tout comme Robert Hossein dans sa mise en scène, Francis Huster est sobre dans son jeu. Il existe autant par ceux qui l'entourent et tiennent leurs rôles – en premier lieu le juge Porphyre (Jacques Boudet) – que par lui-même. Il suit le rythme des scènes qui s'enchaînent à la manière dont Lagarde et Michard égrainaient leurs chapitres : avec l'assurance du devoir accompli. Et l'espoir, peut-être, que certains spectateurs de Marigny auront envie d'aller chercher dans la lecture de *Crime et châtiment* la jeunesse de Raskolnikov, et l'infernal supplément d'âme sans quoi Dostoïevski n'est pas Dostoïevski.

Brigitte Salino

INSTANTANÉ

MICHEL PORTAL, DU SOLO AU BIG BAND

Le principe des Nuits des musiciens est moins simple qu'il n'y paraît. Il tient de la « carte blanche » – un artiste compose son programme selon ses envies, ses fantasmes – et de propositions des responsables de ce rendez-vous annuel. Un jeu d'équilibre que Michel Portal, dans tous ses états de musicien, inaugure pour la première des trois Nuits de cette dixième édition.

À la clarinette, en trio pour jouer Mozart ou Schumann (Gérard Causé au violon alto et Georges Pludermacher au piano) puis laissant libre champ au quatuor à cordes Z Quartett. À la clarinette basse, en duo avec le guitariste Sylvain Luc.

La force de Portal, c'est de ne pas tricher avec l'improvisation. S'il ne se sent pas à renvoyer vers l'autre, il ne va pas recourir à des ficelles. Clarinette basse toujours pour découvrir la pianiste Carine Bonnefoy. Elle a écrit une pièce sans conséquences à jouer en quartette de jazz (Daniel Humair à la batterie). La force de Portal, c'est d'y amener toute une vie, un élan magnifique.

Clarinette basse, toujours, en solo, pour l'un de ses voyages imaginaires à coups de touches claquantes, laissant passer sa voix. Et Portal, en accord total, touchant et touché avec le bandonéiste argentin Juan José Mosalini. Gamin et rieur juste après, appelant la musique du geste avec son quintette actuel, aux croisements de l'Europe de l'Est et du Sud, des îles lointaines et de ce groove funky qu'il a parfait avec son quintette anglo-saxon, seul absent.

Et puis, il y a cette grande surprise. Portal en big band, avec section de trompettes et de saxophones, rythmique au carré. Et là, quelle claque. Pour le public, pour lui probablement. Dirigé par Didier Benetti sur le *Prelude, Fugue and Riff*, de Leonard Bernstein, Portal rejoint Benny Goodman. Tempo à décorner les bœufs, exécution au millième de seconde, ça pulse et ça gronde. Portal, totalement jazz, le corps qui se détend, les notes qui fusent. Que sa Nuit lui soit bonne conseillère. Il est fait pour s'entendre avec un big band.

Sylvain Siclier

★ Jean-Jacques Milteau, le 7 décembre, et Arthur H, le 8 (complet), au Trianon, 80, bd Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 20 h 30. Tél. : 08-92-69-70-73. De 20,88 € (137 F) à 24,39 € (160 F).

SORTIR

PARIS

Jorane

Un petit bout de femme de vingt-cinq ans, une frimousse de gamine et un charme renversant. Originnaire du Québec, cette chanteuse au timbre clair a une singulière et vraie personnalité. Elle s'accompagne d'un violoncelle sur lequel elle s'autorise toutes les audaces, exhale mystère et fantaisie, possède un sens inné de la scène, qu'elle occupe avec une farouche liberté. Après un premier passage en octobre au Théâtre des Abbesses, qui n'avait pu accueillir tout le monde pressé de la découvrir ou de la revoir, elle revient pour un soir à Paris présenter son nouvel album, *16 mm* (Decca/Universal). *La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 20 heures, le 10. Tél. : 01-49-25-89-99. 130 F.*

ORLÉANS

Traverses

Pour sa troisième édition, la Semaine chorégraphique d'Orléans, intitulée « Traverses », présente sept créations de jeunes artistes, comme l'écrivain et metteur en scène Lazlo Rokas, la chorégraphe réunionnaise d'origine chinoise Yun Chane, Christian et François Ben Aim ou encore Laurence Levasseur. Organisée par le Centre chorégraphique national (CCN) dirigé par Josef Nadj en coproduction avec la Scène nationale d'Orléans, cette manifestation entend soutenir les compagnies en mal de moyens. Parallèlement, le public est invité à assister à la présentation des ateliers mis en place par le CCN. *Orléans (Loiret). Centre chorégraphique national, 37, rue du Bourdon-Blanc. Du 9 au 15. Tél. : 02-38-62-41-00. 40 F et 70 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Suzanne Lafont : Remue-ménage

Kirsten Murphy. *Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). La Galerie, Centre d'art contemporain, 1, rue Jean-Jaurès. Du 8 décembre au 9 février. Tél. : 01-49-42-67-17. De 14 heures à 18 heures, mardi, jeudi, vendredi ; de 10 heures à 18 heures, mercredi ; de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, samedi. Fermé les fêtes et du 24 décembre au 1^{er} janvier. Entrée libre.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Tanchaz, bal hongrois Avec Téka, Hégédös, Bokros (soirée de

clôture de Magyart, saison culturelle hongroise en France).

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. A partir de 20 h 30, le 8. Tél. : 01-53-65-30-00. 60 F et 80 F.

Le Dansoir de Karine Saporta

Café artistique et atelier d'artistes proposant des rencontres autour d'un brunch suivi de projections, de musique ou de performances.

Viaduc Café, 43, avenue Daumesnil, Paris-12^e. M^o Gare-de-Lyon. 11 h 30, le 8. Tél. : 01-44-74-70-70. Entrée libre.

Cirque de Moscou

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, bd de Bercy, Paris-12^e. M^o Bercy. 15 heures et 20 h 30, le 8 ; 17 heures, le 9. Tél. : 08-25-03-00-31. De 90 F à 195 F.

Compagnie Jérôme Thomas

Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). 20 h 30, le 8. Tél. : 01-48-90-89-79. 75,50 F et 105 F.

RÉGIONS

Orchestre du Théâtre royal de Parme Œuvres de Verdi, Donizetti. Angelo Campori (direction).

Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 17 heures, le 9. Tél. : 04-78-95-95-95. 90 F et 150 F.

LE RÊVE EST LA PLUS BELLE FORME DE LUCIDITÉ.

OUVERT
DIMANCHES 9, 16 ET 23 DÉCEMBRE*

LE
BON
MARCHÉ
RIVE GAUCHE

